

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DE LA CULTURE FRANÇAISE

Bulletin publié par la Commission
Royale des Monuments et des Sites

Rue Joseph II, 30
B-1040 Bruxelles

BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

T.4-1974

TABLE DES MATIERES

Baron WIGNY	Séance académique du 28 novembre 1973	7
J.-Cl. GHISLAIN	Fragments de cuve baptismale romane tournaisienne à Nivelles	13
L.F. GENICOT	Charpentes du XI ^e au XIX ^e siècle en Wallonie	27
L. DEVLIEGHER	Demeures gothiques de Bruges	53
W. UBREGTS	Les Tours de Fontaine et de Voroux, le "Donjon" de Warsage	77

SEANCE ACADEMIQUE DU 28 NOVEMBRE 1973

tenue au Palais des Congrès à Bruxelles en présence de S.A.R. le Prince Albert

Rapport du
Baron WIGNY,
Président

Je commence, Monsieur le Ministre, par vous remercier, non seulement pour votre présence, mais aussi pour l'attention avec laquelle vous suivez le développement de nos travaux ordinaires. Attention satisfaite puisque vous voulez bien nous associer à l'élaboration du décret qui renforcera prochainement la protection des monuments et des sites et nous faites participer au Comité national qui prépare pour 1975 l'année européenne du Patrimoine architectural. Attention fructueuse puisqu'elle se traduit, cette année, par le classement de 70 monuments et 26 sites nouveaux. Tous les membres actifs et correspondants sont encouragés par ces résultats.

A cette assemblée, il faut donner le compte rendu de nos activités. Je puis dire que ces 12 mois ont été féconds. Une première récompense fort appréciée de nos efforts est que d'année en année vous êtes plus nombreux à répondre à notre invitation. C'est la preuve que notre action, mieux connue, est suivie avec intérêt.

Cependant la Commission Royale n'est pas un groupe de pression. Ceux-ci se multiplient; ils mènent des campagnes spectaculaires et utiles. La beauté qui est fragile n'est pas suffisamment défendue par des esthètes; il lui faut des défenseurs plus musclés qui secouent le public. La Commission Royale joue un rôle plus effacé. Conseillère légale du ministre et de son administration, elle ne mène pas de campagne mais elle suscite ou oriente la décision au moment même où elle va être prise.

En contact étroit, ou plutôt en collaboration constante avec l'autorité, la Commission Royale ne peut se conten-

ter d'une analyse partielle et partielle des problèmes. Elle défend les monuments et les sites mais elle sait que ceux-ci ne peuvent être, pour l'expansion économique, des obstacles qui seraient vite pulvérisés. Il faut inventer les solutions qui concilient le respect du passé et les exigences de l'avenir. Sur un territoire étroit et surpeuplé comme le nôtre, ce n'est pas facile.

Pour résoudre ces problèmes, nous ne mesurons pas nos efforts. Pour apprécier ceux-ci et vous faire un rapport fidèle je recourrai, comme les années précédentes, à l'éloquence des chiffres.

La Commission s'est réunie collégalement 31 fois. A ces séances s'ajoute l'inspection sur place de 143 monuments et sites. Ces chiffres ne concernent que la Commission. Il faut y ajouter les réunions et inspections parallèles des comités de correspondants dans chaque province. Ces prestations sont lourdes. Elles prennent chacune une demi-journée pour les membres qui habitent dans le voisinage; pour les autres, la journée entière est occupée. Un chiffre est suggestif. En 12 mois, 70.000 km ont été parcourus.

Les discussions doivent être préparées et il faut donner suite aux décisions. A l'indicateur, je relève 2.371 pièces à l'entrée et 6.219 à la sortie. Je ne reprends pas dans cette statistique les convocations, procès-verbaux, transmis et autres pièces de routine.

Ces indications chiffrées sont suffisantes pour donner une idée de l'ampleur de la besogne. Pour l'expédier, nous

avons la collaboration de 115 membres effectifs et correspondants, tous qualifiés et bénévoles, tous heureux de consacrer une partie de leur temps et de leur compétence à défendre le patrimoine national. Le personnel administratif ne compte que 10 unités; j'espère et je crois qu'ils trouvent dans l'intérêt des questions traitées une compensation à la lourdeur des prestations demandées. En citant spécialement Messieurs Palmers et Martin, je ne fais que remplir un devoir de justice. Tous les membres savent que sans leur connaissance approfondie de tous les dossiers, sans leurs informations documentées et leurs comptes rendus techniques très précis, la Commission Royale ne pourrait enregistrer qu'une fraction des résultats actuels.

Comme pendant les années précédentes, nous maintenons des contacts réguliers avec les administrations intéressées. Rien de tel que de s'expliquer. Nous montrons aux fonctionnaires que nous comprenons leurs devoirs professionnels; ainsi rassurés, ceux-ci se préoccupent de notre point de vue. Innombrables sont les améliorations obtenues qui ne sont pas reprises dans les statistiques précitées. Nous considérons que ces contacts personnels, cette collaboration officieuse, doivent encore être accentués. Outre la féconde collaboration avec l'Urbanisme, la Régie des Bâtiments, les Administrations des Routes, des Voies Navigables, des Eaux et Forêts, du Logement, avec les Départements de la Justice, des Affaires Economiques et de la Santé Publique, nous cherchons actuellement à nouer le contact avec l'Hydraulique Agricole. Car les ruisseaux de Belgique sont menacés. S'ils sont traités selon "l'art" de l'ingénieur, ils se transforment en caniveaux rectilignes et bétonnés, ce qui gâte les sites, désespère les pêcheurs, les promeneurs, les amoureux de la nature, et peut déséquilibrer dangereusement l'écologie naturelle.

Dernière constatation générale : le travail est rapide. Un dossier qui ne requiert pas une inspection sur place est traité dans le mois. C'est très vite pour un organe dont les sections se réunissent alternativement chaque semaine pour prendre des décisions nécessairement collégiales. Le public le sait et nous en avons la preuve. Le lendemain de chaque séance, la sonnerie du téléphone ne cesse de tinter. Les intéressés — communes, fabriques d'église, particuliers — connaissent l'inscription de leur dossier à l'ordre du jour et ils viennent s'informer. On leur signale le complément nécessaire; on leur donne aussi la nouvelle d'un rejet ou d'une évolution favorable, en veillant, dans

toutes les affaires un peu délicates, à réserver la liberté d'action du Département.

Je suis sûr que vous admettez, Monsieur le Ministre, que les indiscretions embarrassantes sont fort rares, et je puis vous assurer que plus rarement encore elles nous sont imputables. Ce manque de publicité peut d'ailleurs être fort éprouvant pour nous : on nous impute des avis en oubliant de mentionner les circonstances de fait qui les ont justifiés, ou tout simplement qu'ils ne sont pas conformes.

Nos activités peuvent se répartir sous trois rubriques : classement, restauration, divers.

Examinons-les successivement.

Et tout d'abord les classements.

Pendant les 12 mois qui viennent de s'écouler, beaucoup de décisions de classement, je l'ai déjà dit, ont été prises par le Conseil des Ministres. Nous vous rendons grâce, Monsieur le Ministre, pour cette diligence. Elle est nécessaire si nous voulons gagner de vitesse les bulldozers qui sont animés, semble-t-il, par une volonté de transformer nos villes d'art en de très médiocres Chicago. Remplace-t-on au moins un monument ancien par un chef-d'œuvre moderne ? Dans la banalité des clapiers pour logements et bureaux, c'est trop rarement le cas.

Tous les monuments classés sont d'inégale valeur. Les esprits chagrins croient constater que les pouvoirs publics hésitent à protéger des édifices de premier ordre mais en mauvais état et préfèrent étendre leur protection à des édicules dont la conservation ne leur impose pas de charges financières. Ce serait un mauvais calcul, car ce serait ajourner une dépense qui, au fil des années, augmentera avec les dégradations. Nous avons cru vaincre la difficulté en soumettant à l'inspection des Finances deux estimations : celle d'une restauration complète, qui en cas de besoin peut attendre, et celle de la réparation de la toiture et des travaux confortatifs qui empêchent la ruine et préservent l'avenir.

J'ajoute que le monument le plus modeste a son importance. Un abreuvoir au milieu d'un village luxembourgeois évoque le souvenir un peu nostalgique d'un monde pas encore mécanisé. S'il est classé pour sa qualité, il donne en même temps à la Commission Royale un droit de regard sur les alentours, pour empêcher notamment un

vacancier mal inspiré de défigurer toute une grand'place par "l'embellissement" malencontreux de sa fermette.

Le classement pose trois problèmes dont la solution est urgente.

D'abord il faut améliorer la procédure. Trop souvent celle-ci est entravée par la mauvaise volonté de pouvoirs subordonnés qui, pour éviter des frais, donnent systématiquement un avis défavorable, ou plus artificieusement retardent d'une façon indéfinie leur avis. Le résultat navrant est que la région francophone, dotée des mêmes crédits que les Flandres, dépense beaucoup moins. Plutôt que d'accuser injustement les Flamands de cette inégalité, admirons leur dynamisme. Leurs parlementaires multiplient les démarches pour que l'Etat soutienne et subventionne les restaurations voulues par les députations permanentes et les édilités communales. En Wallonie, si riche pourtant en sites superbes et en monuments anciens, on est obsédé par la relance économique et l'on oublie que l'exploitation d'un patrimoine artistique n'est pas seulement un devoir mais peut être une bonne affaire. L'Espagne et les pays communistes l'ont bien compris et en ont profité.

Déjà l'an dernier, j'ai indiqué fort concrètement des remèdes simples et efficaces. Des délais préfixes devraient être établis, après lesquels les avis sont présumés favorables; les dépenses strictement nécessaires, sinon pour la restauration du moins pour la simple conservation d'un monument classé sont obligatoires tant pour l'Etat que pour les pouvoirs subordonnés; enfin un Fonds national se substitue aux petites communes trop pauvres et trop faibles pour prendre leur part légale du fardeau financier. Le décret en préparation contient ces mesures. Mais faut-il attendre que ses nombreux articles soient mis au point, discutés et votés? Ces règles dont une expérience quotidienne nous révèle l'urgence ne pourraient-elles être rapidement mises en vigueur par un premier décret?

Toujours au sujet de la procédure, l'agglomération bruxelloise soulève un problème particulier. Les commissions française et flamande y sont également compétentes. Si elles se soucient d'efficacité, elles chercheront à faire concorder leur avis pour éviter des hésitations, des retards, voire des conflits au niveau ministériel. Cette nécessaire conciliation vient d'être facilitée par la constitution d'un petit comité mixte; il prépare des projets d'avis qui sont soumis la même semaine aux deux Commissions.

Partant du même texte, les divergences éventuelles sont rares, bien délimitées et rapidement aplanies. Cette méthode a permis de liquider en quelques semaines plus d'une demi-centaine de dossiers en panne.

Le classement présente un second problème.

Nous ressemblons aux pompiers : quand nous arrivons, l'incendie fait rage. Que d'appels au secours inutiles parce que tardifs ! Pouvons-nous classer tel site admirable ? Trop tard, car il est déjà promis aux lotisseurs, occupé par des cabines couvertes de tôle ondulée, par des caravanes aux roues postiches. Allons-nous protéger tel monument vénérable ? Trop tard parce que les démolisseurs sont là et derrière eux le promoteur a en poche le permis de bâtir.

Ne perdons pas de temps à nous lamenter, cherchons plutôt les parades.

La première est partielle, et nous l'utilisons. C'est de classer systématiquement certaines catégories d'immeubles dont les exemplaires sont peu nombreux. L'an dernier, nous avons appliqué cette politique aux parcs urbains. Nous l'étendons cette année aux plus belles constructions de l'époque Horta, aux rares maisons campagnardes qui sont dignes du musée de la vie rurale, aux abreuvoirs et lavoirs de villages ardennais, aux tumuli gaulois, aux pierres tombales intéressantes abandonnées dans les cimetières.

Ceci est bien insuffisant. Le vrai remède est d'établir un inventaire complet et préventif de tous les immeubles et sites les plus intéressants. Ce répertoire est prévu dans le décret en projet et dès à présent, nous sommes invités à collaborer à sa confection. C'est un travail moins lourd qu'on pourrait le craindre. Car pour les sites, tant urbains que ruraux, nous avons déjà participé au Survey National du Ministère des Travaux Publics, qui a coûté 9 années de travail et qui peut être adapté à sa nouvelle finalité. Il devrait être complété par une énumération individualisée des principaux monuments qui par leur qualité justifient une surveillance. L'Administration de la Culture Française a commencé ce travail.

Mais l'effet de l'inscription à l'inventaire doit être bien précisé. Sans doute n'impose-t-elle aucune obligation ni au propriétaire ni aux pouvoirs publics. Mais toute demande d'autorisation de bâtir ou de transformer un immeuble devrait être communiquée pour avis à la Commission Royale, dont l'accord est présumé après un court

délaï. Ainsi le répertoire remplira-t-il son rôle protecteur sans qu'on puisse objecter un allongement de la procédure.

Dernière observation : on regrette parfois le caractère "ponctuel" du classement. Que devient un monument protégé qui est dépaycé dans un milieu indiscretement modernisé à une autre échelle, sans aucun souci d'harmonisation ? Dès à présent, nous ne sommes pas sans pouvoir. La loi actuelle nous donne un droit de regard sur "les alentours" et l'administration de l'Urbanisme respecte scrupuleusement cette prescription; qu'elle en soit remerciée. Ensuite nous pouvons classer un site urbain, ce qui nous permet de surveiller son évolution. La procédure qui implique notification à tous les propriétaires est extrêmement lourde; elle sera fort allégée par la nouvelle réglementation sur les ensembles.

Surveiller la restauration de tous les monuments classés, auxquels s'ajoutent toutes les églises et tous les vieux presbytères même non classés : telle est la deuxième tâche qui incombe à la Commission Royale. Elle est bien plus difficile. Il est relativement aisé de distinguer les bâtiments de valeur et de les protéger juridiquement contre le vandalisme. Ce sont des opérations de l'esprit qui s'inscrivent sur le papier. Mais dès qu'il faut toucher aux pierres, des moyens matériels considérables sont nécessaires, qui nous font cruellement défaut. La Commission Royale prodigue ses efforts, et cependant elle n'est pas satisfaite du résultat.

Pour être plus clair, il faut décomposer l'opération en ses différentes phases et signaler chaque fois les déficiences. Connaissant votre attachement à notre patrimoine culturel, j'ose croire que cet exposé vous intéressera, Monsieur le Ministre, et que peut-être pour de grands maux vous prescrirez les remèdes adéquats.

Il faut d'abord proposer la restauration et apprécier ultérieurement le travail accompli. Cela fait au moins deux visites, généralement faites par nos correspondants. Pour apprécier le volume des prestations, je vous dirai que nous avons traité pendant ces derniers mois, rien que pour les églises, 622 dossiers; cela va de l'installation du chauffage jusqu'à la reconstitution du Westbau prestigieux de Nivelles. Les gros chantiers devraient être suivis de près pour éviter des malfaçons irrémédiables. Bien plus : tous les bâtiments classés devraient être visités annuellement pour déceler, dès le début, les dégradations

et les arrêter par des réparations immédiates et peu coûteuses. Les Flamands viennent de créer un petit corps d'inspecteurs. Quand aurons-nous le nôtre qui fasse cette surveillance ?

La restauration décidée, il faut la concevoir. La Commission Royale a une doctrine très ferme qui doit s'adapter à chaque cas. Mais c'est le maître de l'ouvrage qui choisit l'architecte. Or, nous sommes un des rares pays où aucune qualification spéciale n'est requise. Une cathédrale peut être confiée à un spécialiste des habitations à bon marché. Quand aurons-nous un corps de restaurateurs qui seuls seront légalement qualifiés pour toucher aux monuments classés ?

L'architecte doit trouver un entrepreneur qui connaisse les techniques anciennes et veuille bien les appliquer. Car le travail à la main coûte plus cher que le travail à la machine. La différence est une reconstitution souple, moelleuse, à l'ancienne, ou une restauration sèche, d'une précision mécanique. Malheureusement l'adjudication est faite automatiquement au profit de l'offre la plus basse. Quand généraliserons-nous pour ces travaux délicats l'appel restreint d'offres et tiendrons-nous mieux compte de la qualité du travail promis ?

Toute restauration coûte de l'argent. Tant que cela ? Il est étonnant que nous ayons des milliards pour reconstruire la moitié de Bruxelles et que nous ne trouvions pas la fraction de 1 % de ces sommes pour sauver tout ce qui fait de Bruxelles une ville avec un passé, avec une âme.

Le fardeau financier paraîtrait moins lourd aux esprits positifs s'il était compensé par quelques profits. Rassurons-les en rappelant encore les recettes du tourisme. Elles ont garanti la rentabilité de l'achat, de la démolition d'un pont de Londres, de son transport et de sa reconstruction sur la Côte Pacifique. Heureux sommes-nous de pouvoir provoquer les mêmes rentrées sans payer le déménagement !

Même les hommes qui aiment les chefs-d'œuvre pour eux-mêmes s'inquiètent si un monument ancien ne retrouve pas une destination dans le monde actuel. Rien n'est plus triste qu'une église désaffectée, un château démeublé. Ainsi se pose le problème de "l'animation", que va traiter dans quelques instants notre conférencier de cette année. Je me borne à une réflexion. Des sociétés sauvent de vieux hôtels en y plaçant leurs salles de ré-

ception et de prestige. Quelle publicité élégante, intelligente, efficace et finalement peu coûteuse ! Que ne sont-elles davantage imitées ! On sauve une vieille demeure à Ath en y installant la Justice de Paix. Pourquoi d'autres services publics ne suivent-ils pas cet exemple ? Pour les biens privés, l'Etat n'intervient que partiellement dans les frais de restauration. C'est à première vue raisonnable, car il conserve ainsi un bâtiment intéressant et menacé sans devoir procéder à une coûteuse expropriation. Mais des difficultés subsistent. Le fermier préfère laisser crouler l'aile ancienne qui ne lui sert plus. Pour le propriétaire d'un château, la couverture en asbestociment sans subvention est moins onéreuse qu'une restauration archéologique à l'ancienne, même subsidiée, avec ardoises, arêtes vives, noquets de plomb et clous de cuivre. Un troisième peut ne pas avoir la trésorerie nécessaire. Une solution serait de compléter le subside par un emprunt remboursable à la première mutation. Une autre serait de trouver des recettes compensatoires dans des droits de visite ou dans toute utilisation lucrative du monument. Je sais que c'est difficile ; il faut de l'imagination.

Ne craignez rien, Monsieur le Ministre. Malgré toutes ces difficultés, la Commission fait son devoir. Les projets de restauration sont étudiés, les gros chantiers sont suivis, les résultats sont vérifiés. Mais tout est beaucoup trop lent. Il faut plus d'un quart de siècle pour rendre à la Collégiale de Nivelles son antique splendeur. Du train où vont les choses, autant de temps sera nécessaire pour restaurer le château de Seneffe. C'est une triste constatation : la Belgique qui a, par tête d'habitant, un des plus hauts revenus du monde, fait des calculs non pas d'avare mais de pauvre quand il s'agit d'entretenir le patrimoine artistique que pendant des siècles les générations ont accumulé.

Cette revue de l'année ne serait pas complète si je ne mentionnais pas brièvement certaines activités exceptionnelles.

Le Tome II du Bulletin de la Commission Royale Section française a paru, et le troisième est en préparation. Ces publications sont intéressantes et soignées.

Pour démontrer que le souci du fonctionnel ne doit pas nécessairement faire oublier le nombre d'or et les autres règles de l'esthétique, nous avons institué, avec l'aide du mécénat privé, un concours primant le plus beau bâtiment

administratif ou industriel. Un jury s'occupe actuellement à comparer les œuvres qui ont été présentées pour la première compétition annuelle.

Dans un pays surpeuplé, la Wallonie a la chance de posséder encore, au-delà de la Meuse et de la Sambre, de très beaux paysages. Ils risquent d'être définitivement gâtés par la multiplication de résidences secondaires qui ne s'harmonisent pas avec eux. Les constructeurs sont souvent de bonne volonté mais pèchent par ignorance. Un petit livre sera bientôt publié et fera comprendre d'une manière simple, photographies et croquis à l'appui, comment il faut bâtir en Ardennes, en Gaume, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans chaque région.

Enfin, les comparaisons sont instructives. La Commission a passé une journée complète à Paris sur l'invitation de M. Yves Malécot, Président de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, pour entendre des exposés théoriques sur les méthodes françaises de restauration et constater concrètement une application de cette politique dans le quartier du Marais. Cette visite fait suite à celle que nous avons faite il y a deux ans à Maastricht et sera suivie le printemps prochain par une troisième à Bruges. Le collège des Bourgmestre et Echevins de cette ville prépare un plan d'ensemble en tous points remarquable pour conserver le charme de la vieille ville sans nuire au développement de la cité moderne.

Ainsi peuvent être résumés le bilan d'une activité annuelle ainsi que quelques réflexions et suggestions inspirées par l'expérience. Je termine cet exposé sur une note d'optimisme modéré. Beaucoup a été détruit ou gâché souvent avec la sérénité d'une bonne conscience ; on ne le ferait plus aujourd'hui sans remord. L'opinion publique est en alerte. Mais elle doit bien se pénétrer d'une vérité : les excellentes intentions, les vertueuses indignations, même les décisions juridiques ne suffisent pas. Si nous voulons sauver ce qui reste de notre patrimoine — et ce reste est encore très important — les citoyens qui sont aussi des électeurs doivent faire comprendre à leurs élus que les dépenses de sauvetage, de conservation, de restauration et même d'animation paraissent indispensables à un public qui ne demande plus seulement un pain quotidien convenablement beurré mais aussi un noble décor pour son travail journalier, des paysages intacts et des monuments intéressants à visiter dans ses promenades dominicales.

FRAGMENTS DE CUVE BAPTISMALE ROMANE TOURNAISIENNE A NIVELLES

J.-Cl. GHISLAIN

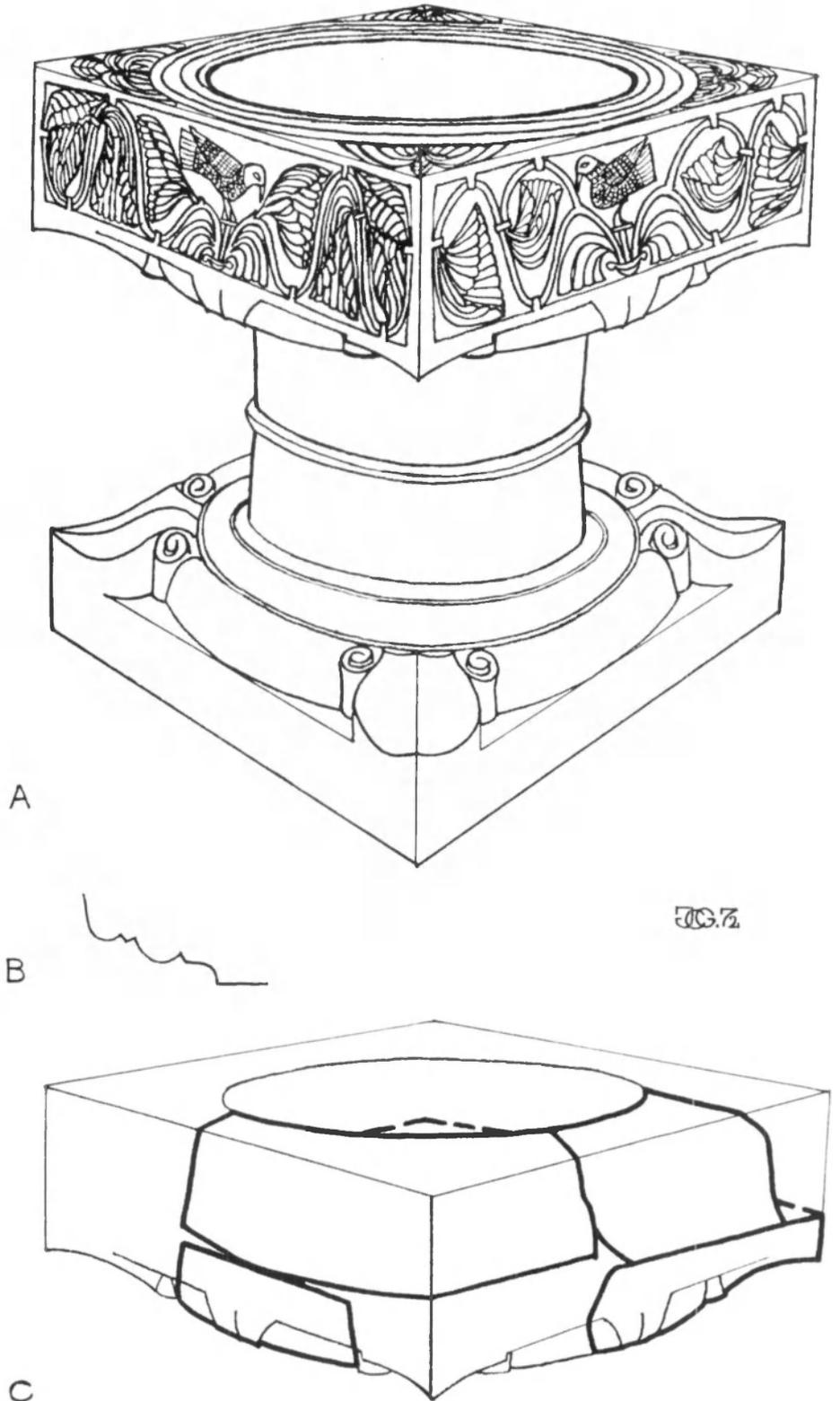


Fig. 1. A. Essai de restitution des fonts baptismaux tournaisiens de la seconde moitié du XIIe siècle, de la Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. Dessin de l'auteur.

B. Profil de la mouluration sous la cuve.

C. Parties conservées.

Au cours des sondages et fouilles pratiqués en 1940-1941 et en 1951-1952 dans la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles, furent découverts cinq fragments sculptés de calcaire noirâtre tournaisien.

Ils sont aujourd'hui déposés à l'entrée du sous-sol archéologique accessible aux visiteurs.

Leur examen nous a permis de reconstituer (fig. 1 et 2) une cuve baptismale romane (1) qui appartient sans doute à l'église-mère Notre-Dame, seul sanctuaire nivellois paroissial et baptismal jusqu'en 1231 (2).

Le type de la cuve est quadrangulaire et monopédiculé; la partie inférieure savamment moulurée, reliée jadis au fût cylindrique, présente sous chaque angle une large feuille nervée complétée par deux enroulements (fig. 3).

Latéralement, au milieu des faces, des griffes également nervées relient le tore inférieur au panneau correspondant décoré, comme la margelle, de reliefs dont la faible accentuation s'explique par la nature du matériau. Les longs côtés bordés d'un listel sont agrémentés de compositions symétriques avec rinceaux ondoyant horizontalement, fixés par des bagues et complétés par de grandes palmettes nervées, la plupart caliciformes, festonnées et échancrées (fig. 4). Au centre des deux parois les mieux conservées, picore un oiseau stylisé aux détails



Fig. 2. Nivelles (Collégiale Sainte-Gertrude). Assemblage des fragments de la cuve baptismale romane tournaissienne. Photo J.-Cl. Ghislain.

gravés et dont la signification chrétienne est bien connue : la colombe et la vigne mystique symbolisent la purification de l'âme par l'eau du baptême. Ce motif illustré, par exemple, sur la cuve tournaissienne fragmentaire d'Escanaffles (fig. 6) est également traité par l'auteur des fonts mosans de Gentinnes (3) dont le bassin bordé de moulures est encadré par des écoinçons sculptés; à Nivelles, le seul connu présente une paire de palmettes aux tiges reliées et deux autres, plus petites, occupant l'angle (fig. 5).



*Fig. 3. Nivelles (Collégiale Sainte-Gertrude).
Reconstitution de la partie inférieure de la cuve romane. J.-Cl. Ghislain — © ACL*



Fig. 4. Nivelles (Collégiale Sainte-Gertrude). Reconstitution de deux faces jointives de la cuve baptismale romane. Tournai, seconde moitié du XII^e siècle. J.-Cl. Ghislain — © ACL.

De grandes feuilles baguées apparaissent sur un fragment tournaisien disparu (fig. 7), retiré du mur de l'ancien cimetière de Spiennes (4) et dont la facture rappelle la cuve étonnante de la cathédrale de Châlons-sur-Marne consacrée en 1147, montrant de même que les fonts mosans de Neerhespen, la Résurrection des morts au son des trompes du Jugement Dernier (5).

Les éléments de fonts tournaisiens, de même style eux aussi, retrouvés à l'abbaye Saint-Bavon à Gand (6), sont comparables à ceux d'East-Meon, Winchester et Termonde (7). Ajoutons que sur ces deux derniers exemples, des médaillons sont maintenus aux encadrements par des

anneaux tandis que d'autres sont joints par ce moyen sur la cuve de Guarbecque dans le Pas-de-Calais (8). Ces raccords assujettissent des rinceaux sur les débris d'Escannaffles à rapprocher de la cuve de Zillebeke, sur une dalle funéraire d'Ename (fig. 10) où l'abbatiale fouillée fut entreprise en 1139 et sur celle de Saint-Josse-au-Bois transférée à Tortefontaine dans le Pas-de-Calais et tenue pour antérieure à 1161 (9). Même détail sur des œuvres mosanes, comme la cuve de Chérens près de Lille, sur la margelle de celle d'Anvers passée, il y a peu de temps, de la collection Winders aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles et sur l'encadrement du relief d'un saint prélat de Florennes, aujourd'hui à Maredsous (10).



Fig. 5. Nivelles (Collégiale Sainte-Gertrude) Parties conservées de la margelle de la cuve baptismale romane — © ACL.

Fig. 6. Escanaffles (Eglise Saint-Martin) Reconstitution d'une face de cuve baptismale romane tournaisienne. Assemblage photographique de deux fragments — Photo J.-Cl. Gbislain.



Le moine miniaturiste Sawalon en dota également vers le troisième quart du XII^e siècle, les puissants rinceaux qu'il peignit dans la bible de l'abbaye de Saint-Amand (11).

La production tournaisienne artisanale d'exportation, réputée et relativement homogène, trouva écho, semble-t-il, chez les concurrents mosans de l'Entre-Sambre-et-Meuse principalement (12) et il est admissible que l'exemple tournaisien fourni entre autres à Nivelles, haut-lieu spirituel brabançon aux confins occidentaux du diocèse de Liège et en contact avec le Namurois, y aurait pu avoir suscité des imitations tandis qu'il convient de tenir compte également du déplacement d'artisans. Lorsqu'une œuvre comporte une cuve du type carré commun, il est parfois difficile de déterminer à quel groupe elle appartient (13). Il est d'ailleurs frappant d'observer que les palmettes caractéristiques des rinceaux bagués des fonts de Nivelles se retrouvent sur un côté de la cuve de Cousolre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse hennuyère, exposée au Palais des Beaux-Arts de Lille (fig. 13) et sur trois faces à Heel-sur-Meuse en Limbourg hollandais



Fig. 7. Spiennes. Élément de cuve baptismale tournaisienne de la seconde moitié du XII^e siècle — © ACL.

Fig. 8. Nivelles (Collégiale Sainte-Gertrude). Fragments inférieurs de deux autres faces jointives de la cuve baptismale romane — © ACL.



(fig. 11), exemple mosan le plus proche de celui que nous étudions (14). Une palmette comparable termine la queue d'un animal fantastique sur un écoinçon de la margelle de beaux fonts des Musées bruxellois précités (fig. 15), acquis à Tongres et presque identiques à ceux de Flône (15); même détail sur la margelle à Zillebeke. On notera également l'usage antérieur de motifs assez semblables dans la décoration de la crypte rhénane de l'église Saint-Liudger à Werden, attribuée à l'abbatit d'Adalwig, soit entre 1066 et 1081 (16).



En ce qui concerne la cuve nivelloise, ajoutons à propos des palmettes doubles de l'écoinçon, le rapprochement avec celles de Lichtervelde, travail tournaisien et avec celles de Cousolre, Asquillies (un des quatre), Matagnela-Petite, Achêne (aux Musées de Bruxelles déjà cités), Chaumont-Porcien en Ardennes françaises, Rosoy-sur-Serre en Thiérache voisine et Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise, appartenant à plusieurs sous-groupes mosans (17). Cet ornement est d'ailleurs souvent combiné avec d'autres. Les griffes larges avec boucles ou enroulements existent sur la base réputée tounaisienne des fonts composites de



Fig. 9. Bruges (Chapelle Saint-Basile). Base de pile, détail. Seconde moitié du XIIe siècle (d'ap. Firmin De Smidt).

Fig. 10. Ename. (Ancienne abbaye). Fragment de pierre tombale tounaisienne, seconde moitié du XIIe siècle — © ACL

Fig. 11. Heel (Limbourg Hollandais, Eglise paroissiale). Fonts baptismaux romans mosans, seconde moitié du XIIe siècle. Fut renouvelé trop élevé. Photo d'ap. Ligtenberg.





Fig. 12. Bruxelles (Mus. Roy. Art et Hist. 3723). Fonts baptismaux romans mosans, seconde moitié du XIIe siècle. — © ACL.

Saint-Sauveur près de Renaix (fig. 16) où nous observons une même mouluration que sous la cuve de Nivelles (18); quant à Guarbecque, dans le Pas-de-Calais, nous y voyons un ensemble moins important et détérioré (fig. 14) mais assez évocateur de la disposition adoptée primitivement pour Nivelles. Par ailleurs, nous connaissons des applications mosanes à Heel sous les angles de la cuve et sur la base, ainsi que sur celles de Outgaarden, de Lustin, des fonts de Bruxelles déjà nommés (fig. 12), comparables à ceux de Flône, et des fonts apparentés de Chérens, Beauvechain et Goyer (19). Ce détail témoigne, dans le cas qui nous occupe, d'une certaine recherche d'exécution et relève davantage d'une mode du temps que d'une caractéristique de groupe. Les quatre puissants supports maçonnés de la chapelle Saint-Basile à Bruges, construite à partir du milieu du XIIe siècle, mais restaurée après l'incendie de 1184 (fig. 9), présentent des ornements tournaisiens du même genre (20).

Enfin, des griffes reliant le fond de la cuve au milieu des parois latérales, se voient traitées différemment à Lichtervelde et, tenant compte du courant mosan, à Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise et à Tavaux en Thiérache française (21).



Fig. 13. Cousolre. (Lille, Palais des Beaux-Arts). Détail de la cuve baptismale mosane. Seconde moitié du XIIe siècle. Photo Escoute, d'ap. Tollenaere.

A Nivelles, la base assurément quadrangulaire et probablement inspirée par la partie inférieure de la cuve, aurait ressemblé à celles de Saint-Sauveur et de Guarbecque. Quant au fût cylindrique, éventuellement divisé par un anneau (fig. 1-A) il était certainement plus large que haut; des fûts annelés de la sorte se rencontrent dans la production tournaisienne à Lincoln (Angleterre), Nord-Peene (France, Nord), Guarbecque et Vimy (Pas-de-Calais), Saint-Sauveur, comme dans celle des ateliers mosans ainsi que l'attestent les exemples de Chérens

Fig. 14. Guarbecque (Pas-de-Calais, Eglise paroissiale). Fonts baptismaux romans tournaisiens. Vers le dernier tiers du XIIe siècle. Photo J.-Cl. Ghislain.





Fig. 15. Bruxelles (Mus. Roy. Art et Hist. 3723). Fonts baptismaux romans mosans, seconde moitié du XIIe siècle. Détail de la margelle. — © ACL.

(France, Nord), Asquillies, Flône et apparentés (aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire), Thynes et Martouzin-Neuville (22).

En conclusion, les fragments de fonts romans tournaisiens de Nivelles attribuables approximativement à la seconde moitié, voire au dernier tiers du XIIe siècle, sont représentatifs d'un artisanat d'exportation dont la réputation est attestée par son expansion géographique et stylistique, même dans un foyer artistique particulièrement empreint d'influences mosanes. Parmi les matériaux utilisés pour construire la première église Saint-Pierre au milieu du VIIe siècle, nous trouvons déjà des pierres sombres que l'analyse identifie comme matériaux tournaisiens (23). Ces témoins tournaisiens ne sont d'ailleurs pas rares en Brabant (Anderlecht, Forest et Tervueren

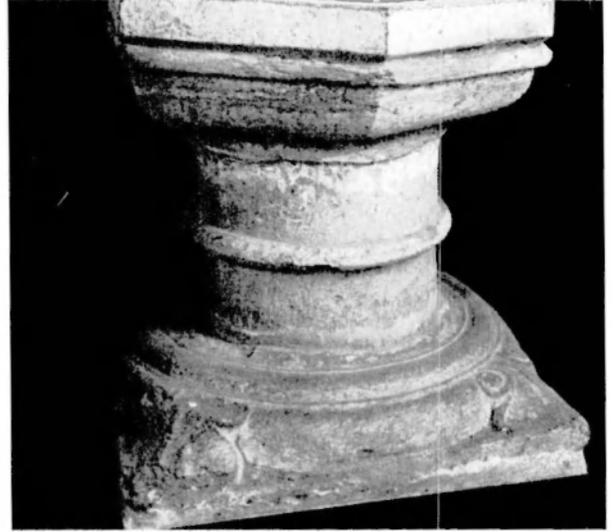


Fig. 16. Saint-Sauveur (Eglise Saint-Michel). Fonts baptismaux tournaisiens. Base romane et cuve polygonale gothique. — © ACL.

par exemple) et jusqu'en diocèse de Liège (Louvain et Rotselaar) et ce vaste sujet pourrait faire l'objet d'une étude particulière (24).

La reconstitution de la cuve, désormais envisagée et relativement aisée à réaliser, s'impose afin de rendre sa signification à cette sculpture de valeur, vénérable par les souvenirs qui s'y rattachent et complément avantageux du riche mobilier liturgique de la collégiale Sainte-Gertrude.

(1) Les deux fragments supérieurs complémentaires furent exposés à Tubize durant les mois de juillet et août 1972.

Certaines cassures secondaires ont déjà été réparées depuis leur découverte, au moyen de plâtre notamment, semble-t-il. Des restes de mortier empêchent encore la juxtaposition parfaite de certains éléments. Nous remercions vivement M. Sneyers, directeur de l'I.R.P.A., d'avoir permis l'analyse du matériau par M.P. De Henau, et dont nous transcrivons le résultat qu'il nous a aimablement communiqué par lettre du 14 février 1973 : "Calcaire compact gris noirâtre, à grains très fins; cassure mate, litage irrégulier marqué par des zones discontinues plus ou moins sombres; organodétritique, très pauvre en gros fragments de fossiles et argilo-siliceux. Un fragment de roche placé dans l'acide chlorhydrique 1/2 garde sa forme après 24 h (résidu noirâtre siliceux).

Il s'agit du Calcaire de Calonne (marbre noir) de la base du Tn 3c de la région de Tournai". Les dimensions approximatives des fragments conservés sont : angle supérieur, 19 cm. Ht et 68 et 43 cm de long; partie complémentaire, 18,5 cm Ht x 50 cm long. Cet angle inférieur est prolongé par un autre mesurant 19 cm Ht x 51 et 45 cm long. Un dernier morceau inférieur et sans angle, correspondant partiellement au long côté du seul angle supérieur mentionné, 17 cm Ht x 50 cm long x 38 cm large. (Fig. 2 à 5, 16-C et 18).

La cuve entière atteignait 35 cm Ht x 105 cm côté et 70 cm de Ø pour le bassin. La hauteur des panneaux latéraux sculptés était d'environ 23,5 cm. Le diamètre du fût était de 64 cm et sa hauteur approximative de 50 cm. Comme la cuve, la base aurait mesuré à peu près 1 mètre de côté, mais pour quelques 25 cm de haut. Par conséquent, la hauteur totale pouvait atteindre 110 cm. A Nivelles les dimensions imposantes sont celles d'exemples tournaisiens parmi les plus grands, comme à Termonde et Zillebeke entre autres. D'après ce que nous savons, le type carré aurait été le seul utilisé à Tournai aux temps romans. Les cuves mosanes quadrangulaires ne dépassent généralement pas 85 cm de côté; quant à celles du type circulaire, elles sont souvent proportionnellement plus larges, sans excéder toutefois 90 cm de Ø extérieur. Dans notre restitution (Fig. 1-A), sous le panneau le plus riche de la cuve, nous avons dessiné la patte nervée centrale existant sur deux autres faces au moins et visiblement supprimée ici, suite, sans doute, à un accident survenu en cours d'exécution, comme nous en avons déjà observé ailleurs.

Jusqu'ici certains fragments renversés de la cuve étaient considérés comme les éléments d'une base et ce sont eux, sans doute, que le comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA signala comme "...des bases de fonts baptismaux" dans ses notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant, Arrondissement de Nivelles II (Bull. de la Com. des Mon. et des Sites, 1ère série XI, 1960) p. 36.

Photos ACL de 1958 : A 116523, 116524, 116525; B174004, 174005, 174006, 174007, 174008, 174009, 174010.

(2) Monsieur Denis, que nous remercions pour son aimable collaboration, attira notre attention sur ce fait.

BALAU S., *L'organisation paroissiale de la ville de Nivelles au XIIIe siècle* (Bull. Soc. d'art et d'hist. du dioc. de Liège

XIII, 1902) pp. 59-88; DESPY G., Les phénomènes urbains dans le Brabant wallon jusqu'aux environs de 1300 (Wavre 1222-1972, 750e anniversaire des libertés communales, Actes du colloque historique "Les franchises communales dans le Brabant wallon" Wavre 23 et 24 septembre 1972 - Gembloux 1973) p. 33, l'auteur observe que l'expansion paroissiale de Nivelles en 1231 témoigne de sa prospérité et de son accroissement démographique. Parmi les trois sanctuaires du monastère mérovingien construits au milieu du VIIe siècle, on distinguait l'église funéraire Saint-Pierre remplacée par la collégiale ottonienne actuelle; l'église Notre-Dame réservée primitivement à la communauté religieuse féminine, voisinait, au nord-est, la précédente. Plus au nord s'élevait l'église Saint-Paul pour la communauté masculine. Les deux derniers édifices furent repérés lors de fouilles importantes en 1960 : MERTENS J., *Recherches archéologiques dans l'abbaye mérovingienne de Nivelles* (Archéologia Belgica, n° 61, 1962) p. 89 à 113 (voir p. 93 à 96 pour l'église N.-D. fig.). Sécularisée en chapitre au IXe siècle, l'institution conserva ses trois sanctuaires jusqu'à la fin de l'ancien régime. Modifiées au cours des temps, les deux églises démolies (Saint-Paul au début du XIXe siècle et Notre-Dame en 1960) apparaissent schématiquement sur des plans du XVIIIe siècle reproduits en fin d'ouvrage par B.

DELANNE, *Histoire de la ville de Nivelles, des origines au XIIIe siècle* (Ann. Soc. Archéol. et Folk. de Nivelles et du Brabant Wallon, T. XIV, 1944) et MOTTART A., *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles* (1ère éd., Nivelles 1954) fig. 59 p. 84 (1ère moitié XVIIIe, Archives Gén. du Roy.); plan de 1762 (AGR, A.E. n 2101), MERTENS, o.c. Fig. 7.103; voir également Cat. Expo. Nivelles 1974, *Sainte-Gertrude de Nivelles-Histoire et Folklore*, n° 16, pp. 18-19, fig. 16 (plan daté 1765, Musée Roy. Mariemont) et n° 17, p. 19 (Plan de 1786, Bruxelles A.G.R.); Dessin vers 1690 (Paris, B.N.), voir GENICOT L.-F., *Un groupe épiscopal mérovingien à Liège*, in B.C.R.M.S., XV, 1964, p. 281, fig. 8.

Devenue paroissiale en 1803, la collégiale Sainte-Gertrude remplaça, à ce titre, l'ancienne église-mère Notre-Dame; MOTTART A., o.c., 2e éd. Nivelles 1962, p. 17.

(3) Sur ce type de décors, voir TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux 1957, pp. 67-68; pour Gentinnes, pp. 54, 74, 122, 125, 192, 234, pl. 9-A 53-D. Cette cuve parmi les plus intéressantes a retenu depuis plus d'un siècle l'attention de nombreux auteurs parmi lesquels : DE BRUYN H., *Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux*, II, Bruxelles 1870, pp. 177-178, fig. p. 178; CLOQUET L., in *Revue de l'Art chrétien*, 33e année, nouvelle série, T. 1-5, 1890, p. 417, fig. p. 417 et 419; SAINTENOY P., *Prolégomènes à l'étude de la filiation des formes des fonts baptismaux depuis les baptistères jusqu'au XVIe siècle*, Bruxelles 1892, pp. 108, 109, 120, 137, fig. 40 p. 108; S.N., *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Nivelles*, Bruxelles, 1912, p. 67, pl. p. 65; DIEPEN H.A., *Die romanische Bauplastik in Kloster-rath und die Bauornamentik an Maas und Niederrhein im letzten Drittel des XII Jahrhunderts*, Würzburg, 1926, T.I.,

pp. 12, 42, 43, T. II, pl. 49, fig. 4; de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant. Arrondissement de Nivelles* (Bull. Comm. Roy. Mon. et Sites, VII, 1956, pp. 133, 237-238, fig. 40 p. 238; IDEM, *les fonts baptismaux romans conservés au château d'Emptinne*, Bruxelles 1971, fig. p. 10.

Concernant Escanaffles, voir SOIL de MORIAME E.J., *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics dans l'arrondissement judiciaire de Tournai*, I, Charleroi 1923, p. 54, n° 61.

(4) Récupéré à l'initiative de M.S. Brigode vers 1952 (voir La Province, 19 juin 1952), ce fragment a disparu depuis l'exposition *Scaldis* à Tournai en 1956 où il figura sous le n° 2 p. 39 du catalogue. Il avait également figuré parmi les *Trésors d'Art du Hainaut*, exposés à Mons en 1953, cat. p. 71, n° 84; TOLLENAERE, o.c., pp. 98, 165 où l'auteur fait état d'une analyse en laboratoire qui révéla un calcaire de Tournai.

(5) Œuvre citée par ENLART C. dans son *Manuel d'Archéologie française* (2e éd. Paris 1920) p. 84 (1); elle fut confondue dans l'illustration avec les fonts de Neerhespen par PUDELKO G., *Romanische Taufsteine*, Berlin 1932, pp. 59, 151 (83), 156 (173), pl. VII-I (en réalité la cuve de Neerhespen); DUPONT J., *La salle du trésor de la cathédrale de Châlons-sur-Marne* in *Les Monuments Historiques de la France*, III, 1957, pp. 192, 193, fig. p. 183 et 193; ROUSSELOT L., *La cathédrale de Châlons-sur-Marne*, Colmar-Ingersheim, 1970, p. 28, fig. pp. 23 et 30.

(6) Fragments de cuve découverts en 1852 à l'emplacement du Château des Espagnols et qui proviendraient de l'église Saint-Sauveur voisine de l'abbaye de Saint-Bavon et consacrée en 1072. Elle fut démolie en 1540 sur l'ordre de Charles-Quint. L'iconographie des fragments évoque Adam et Ève sur les deux faces et les Rois Mages sur les deux autres; d'une littérature abondante nous retiendrons: VAN LOKEREN A., *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean à Gand*, Gand 1855, p. 82, 83; CLOQUET L., *Fonts de baptême romans de Tournai* in *Revue de l'Art chrétien*, 4e série, T. VI, 1895, pp. 314, 315; VANDEN GHEYN G., *Inventaire archéologique de Gand*, T.I., Gand 1897, p. 3 fig.; GOLDSCHMIDT A., *Die Belgische Monumentalplastik des XII Jahrhunderts*, in CLEMÈN P., *Belgische Kunstdenkmäler*, vol. I, Munich 1923, pp. 70-71, p. 69 fig. 54. Les fragments de ces fonts gantois furent jadis abrités dans la chapelle Saint-Macaire, dans le cloître de l'abbaye et consacrée en 1179 par l'évêque de Tournai, Evrard; si cette date peut convenir au syle des fonts, elle est toutefois sans rapport direct avec eux; ROLLAND P., *L'expansion tournaisienne aux XIe et XIIe siècles-Art et Commerce de la pierre*, *Annales de l'Acad. Roy. d'Archéol. de Belgique*, t. LXXII, 7e série, II, 1-2, 1924, pp. 186, 190, 216.

(7) Ces rapprochements furent déjà proposés par VAN LOKEREN, o.c. et CLOQUET, o.c., 1895, p. 315. La Gilde de la Charité Saint-Christophe affiliée à la Hanse de Londres monopolisa vers l'Angleterre l'exportation de ce type de marchandise; ROLLAND P., *La Sculpture tournaisienne*, Bruxelles 1944, p. 9. Il s'agit d'œuvres attribuées à la seconde moitié du XIIe siècle. Les fonts complets de la cathédrale de Winchester, les plus remarquables parmi ceux conservés en Angleterre (à East-Meon, Southampton, Saint-Mary-Bourne, tous dans le Hampshire, dans le sud du pays; à Ipswich sur la côte orientale du Suffolk; à Thornton-Curtis, également sur la côte orientale et à la cathédrale de Lincoln, tous deux dans le Lincolnshire), seraient dus à l'évêque Henri de Blois, 1129-1171, soit à son successeur Richard Tocliffe. Notons qu'une dalle funéraire parfois considérée comme celle du précédent est également de caractère tournaisien; elle est reproduite par SYKES N., *The pictorial History of Winchester Cathedral*, Londres, S.D. p. 16. Comme les fonts de Zedelgem,

ceux de Winchester illustrent partiellement l'histoire de Saint-Nicolas de Myre tandis que ceux d'East-Meon, comme ceux de Gand, nous montrent notamment le péché originel et nos premiers parents chassés du paradis terrestre. Pour les fonts anglais on consulte toujours le plus utilement CECIL H. EDEN, *Black Tournai Fonts in England — The group of seven late norman fonts from Belgium*, Londres 1909. Pour Winchester, pp. 9, 10, 12, 16, fig. Pour East-Meon, pp. 19, 20, fig. Les médaillons groupés par trois renfermant les animaux comme sur la cuve de Termonde, restaurée, (église Notre-Dame) et se retrouvent à Winchester et à Southampton (Saint-Michel); pour ces derniers voir CECIL H. EDEN, o.c. pp. 17,18, fig. De la bibliographie abondante concernant la cuve de Termonde retenons VAN DUYSE P., *De l'église collégiale de Termonde et de ses fonts baptismaux*, le *Messenger des Sciences historiques*, T. VI, 1838, pp. 236-240; fig. 233, 238; CLOQUET L., o.c., 1890, pp. 416,417; IDEM, o.c., 1895, p. 314, pl. XVI; SAINTENOY, o.c., p. 91 pl. IX, pp. 97, 112; SCHELLEKENS A., *Les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame à Termonde*, Termonde 1905; SOIL de MORIAME E.J., *Les anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911*, Tournai 1912, pp. 38, 41-42, n° 3, pl. VI; GOLDSCHMIDT, o.c., p. 68, fig. 53; ROLLAND P., o.c., 1924, pp. 185, 190-192 218; RONSE F.T., *Les fonts baptismaux de Zedelgem et les fonts romans tournaisiens du XIIe siècle*, Lophem, 1929, p. 16 fig. 19, pp. 33, 34, p. 32 fig. 47; ROLLAND P., *Les sources de la sculpture romane tournaisienne d'exportation*, *Annales Acad. Roy. d'Archéol. de Belgique*, t. LXXVII, 7e série 1930, pp. 233-235, 238-240; de BORCHGRAVE D'ALTENA, J., *Œuvres de nos imagiers romans et gothiques*, Bruxelles 1944, pl. XV; DHANENS E., *Inventaris van Dendermonde*, Gand 1961, p. 119; COURTENS A., *Belgique romane*, Bruxelles 1969, fig. 110,112, 113, pp. 92-93, nos 110, 112, 113.

(8) A propos de ces raccords et des joints multipliés dans la décoration romane; LEFRANCOIS-PILLION L., *Les sculpteurs français du XIIe siècle*, Paris 1931, pp. 24-25; TOLLENAERE L., o.c. pp. 70-71. Pour Guarebecque, ENLART C., *Monuments Religieux de l'Architecture Romane et de transition dans la région picarde*, *Mémoires Soc. des Antiquaires de Picardie*, Amiens-Paris 1895, p. 43 fig. 26; SOIL de MORIAME E.J., o.c., 1912, p. 46 n° 23.

(9) de CALONNE A., *Histoire de l'abbaye de Dammartin et de Saint-André-au-Bois*, Arras 1875, p. 14, pl. II; SOIL, o.c. 1912, pl. XVI. A notre connaissance la dalle brisée d'Ename n'a pas été étudiée jusqu'ici. Pour Zillebeke, SCHAYES A.G.B. *Histoire de l'Architecture en Belgique*, T.I., 2e éd. Bruxelles 1853, pp. 270-271, fig. p. 271; RONSE F.T., o.c., 1929, p. 23 fig. 32.

(10) Bien que leur cuve soit circulaire, à quatre têtes et apparentée à celles de Beauvechain et Goyer, les fonts de Chéreng furent longtemps attribués à Tournai, non loin de là. Cette attribution avait pourtant déjà été rectifiée par ENLART C., *Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France*, Bull. Archéol. du Comité des Travaux Hist. et Scient., Paris 1890, p. 71. Voir entre autres, SOIL de MORIAME, E.J., o.c., 1912, p. 39 (1), p. 45, pl. 14; TOLLENAERE, o.c., pp. 216-217. Les fragments anversois (Cat. expo. Bruxelles 1974-1975, *Musées Royaux d'Art et d'Histoire-Acquisitions 1964-1973*, n° 57, fig.3 furent également attribués à Tournai bien que l'analyse du matériau et le style ont prouvé qu'il s'agit d'un travail mosan du même atelier, voire de la même main que les éléments de Hanzinne et de Sclayn (Namur, Musée des Arts Anciens du Namurois) ainsi que la cuve de Gentinnes: GHISLAIN, J.-Cl., *Cuve baptismale mosane fragmentaire du XIIe siècle provenant d'Anvers*, Bull. Mus. Roy. d'Art et d'Hist., à paraître.

Les reliefs de Florennes furent décrits et reproduits à plusieurs reprises: voir TOLLENAERE, o.c., p. 229, pl. XXII-c; belle

planche représentant le saint abbé dans, de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *o.c.*, 1944, pl. XVIII. L'auteur décèle l'influence tournaisienne.

(11) BOUTEMY A., *Quelques aspects de l'œuvre de Sawalon, décorateur de manuscrits à l'abbaye de Saint-Amand, Rev. Belge d'Archéol. et d'Hist. de l'Art*, T.IX-4, 1939, voir pl. p. 300 et fig. B p. 304.

(12) L'influence tournaisienne paraît sensible d'autre part pour certaines productions du Nord-Ouest de la France attribuées aux ateliers dits de Marquise et de Boulogne, étudiées par Camille Enlart.

(13) On comprend dans des cas semblables l'utilité accrue de faire analyser le matériau en laboratoire.

(14) La cuve de Cousolre sauvée (du fumier !) par Jennepin, est conservée depuis 1882 au Palais des Beaux-Arts de Lille. Considérée jadis comme tournaisienne, on sait aujourd'hui qu'elle est en calcaire de Meuse : voir TOLLENAERE, *o.c.*, p. 163, p. 219, fig. 9 p. 63, pl. 37-D; voir notamment JENNEPIN A., *Notices sur une vasque de fonts pédiculés, exécutés au Xe ou XIe siècles pour l'église de Cousolre, Ann. Cercle Archéol. Mons*, XX, 1886-1887, pp. 12 à 23 fig.; *Cat. Musée de Lille*, Lille s.d., p. 28, fig. 40; SAINTENOY, *o.c.*, pp. 120, 123, 137, 140, fig. p. 123; CLOQUET, *o.c.* 1895, p. 315, fig. V; DEHAISNES C., *Le Nord monumental et artistique*, Lille 1897, p. 104, pl. XL. QUARRE-REYBOURBON L., *Les fonts baptismaux des diocèses de Cambrai et d'Arras*, Lille 1902, pp. 5, 6 (cette étude nous a été aimablement signalée par M J.L. Van Belle); SOIL de MORIAME, *o.c.*, 1912, p. 45, pl.

13; ROLLAND P., *o.c.*, 1930, pp. 231-234; TIMMERS J.J.M., *De Kunst van het Maasland*, Assen, 1971, p. 307. Une des faces de la cuve de Cousolre illustre la légende locale des saints Walbert et Bertille, parents de sainte Waudru. Ailleurs nous voyons des arcatures simples sur colonnettes tellement fréquentes dans les productions mosanes parmi lesquelles les fonts précités de Heel près de Ruremonde. Concernant ce motif décoratif : GHISLAIN, J.-CL., *Cuves baptismales romanes mosanes de Wauthier-Braine et Linkebeek, Ann. du Cercle hist. et folk. de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines*, T. III, 1976, à paraître. Pour Heel, voir : LIGTENBERG H., *Romaansche Dooponten in Nederland-De Hardsteenen vonten*, Bull. Kon. Nederlansche Oudheidkundige bond, 2e série, 8e année 1915, p. 242, fig. 17; DIEPEN H.A., *o.c.*, T. II, pl. 49, fig. 3; IDEM, *Die Romanische bauplastik im Klostrath und die nord-französische bauplastische invasion am Maas und Niederrhein im letzten drittel des XII Jahrhunderts*, La Haye 1931, pp. 12 et 42, pl. 49; TOLLENAERE, *o.c.*, pp. 53, 54, 69, 72, 139 et surtout 242-243. Comparaison avec le fragment d'Elmpt, en Allemagne, à 25 km au N-E de Heel, par W. ZIMMERMANN, *Romanische Taufsteine am Niederrhein. Annalen des Historischen vereins für den Niederrhein*, 1954, heft 155-156, p. 484.

(15) Acquis par l'Etat à Tongres en 1906, ils sont exposés aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, n° inv. 3723. Ils sont confondus avec les fonts d'Achéne, aux mêmes Musées, par TOLLENAERE, *o.c.*, p. 203, pl. 54-C détail. Page, 163 l'auteur signale la nature du matériau; calcaire gris à grain fin de l'étage viséen du Bassin de la Meuse avec 3,53 % de matières argilo-siliceuses et 95,57 % de carbonate calcique; JANSEN AD., *Cat. Bruxelles 1964, Art chrétien jusqu'à la fin du Moyen Age*, n° 191, p. 48, pl. 83, fig. 174.

Concernant Flône : *Bull. des Comm. Roy. d'Art et d'Archéol.*, T. XXVII, 1898, p. 422; JANSEN M.G.C., *Flône et son abbaye*, s.l., 1947, p. 16, fig. 4; TOLLENAERE, *o.c.*, pp. 226-227, pl. 59 A-B; GHISLAIN J.-CL., *Architecture et Sculpture sur pierre romanes en Hesbaye liégeoise*, dans *Cat. de l'exposition de Lexhy, 1972, Trésors d'Art de la Hesbaye liégeoise et ses abords*, p. 38.

(15) WESEMBERG R., *Frühe mittelalterliche Bildwerke. Die Schulen der rheinischen Skulptur und ihre Ausstrahlung*, Dusseldorf 1972, Fig. 418.

(17) Lichtervelde : beaux fonts tournaisiens (en partie restaurés; colonnettes anciennement polygonales) parmi les plus archaïques et en rapport avec la sculpture architectonique des nefs de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, vers le milieu du XIIe siècle; SCAFF V., *La sculpture romane de la cathédrale Notre-Dame de Tournai*, Tournai 1971, par ex. fig. 67, 72, 78; LEGRAND de REULAND, *Tours des églises de Thorhout et Lichtervelde. Fonts baptismaux de cette dernière commune (Messager des Sc. Hist., 1857)* p. 144, fig.; SOIL de MORIAME J., *Fonts baptismaux et Tombeaux d'art tournaisien en Flandre, Lichtervelde et Coolscamp (Ann. Féd. Archéol. et Hist. de Belgique — 36e session, Congrès de Bruges 1925)* p. 185; GHISLAIN J.-CL., *L'ardoise aux graffiti romans (De Duinen, n° 12, 1972)* p. 97, fig. 82.

Asquillies (Hainaut) : fonts mosans inédits, sans décors autour de la cuve carrée; nous les avons mentionnés dans *Cat. de Lexhy* en 1972, GHISLAIN, *o.c.*, p. 38. Renseignement aimablement fourni par Monsieur S. Brigode.

Matagne-la-Petite (avant 1660 au hameau d'Ossogne) : voir TOLLENAERE, *o.c.*, p. 292, pl. 59-D.

Achéne : Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, n° 2976, confondus avec d'autres par l'auteur précédé. Déjà signalés par WEALE W.H., *Bull. Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc*, T. I, 1863-1869, p. 12. Ils furent exposés récemment à Rome et Milan, 1973-1974, *Tesori dell' Arte Mosana*, *Cat. n° 82*. D'une bibliographie dense nous citerons également JANSEN AD., *o.c.*, p. 49, n° 194, pl. 86-182.

Concernant Chaumont-Porcien : MEYRAC A., *Géographie illustrée des Ardennes*, Charleville 1900, p. 382; TOLLENAERE, *o.c.*, 215, 342, p. 64, fig. 11; PLAT-TAINTURIER CL., *Inventaire des cuves baptismales recensées de 1963 à 1965, Etudes Ardennaises*, n° 47, 1966, pp. 11, 12, fig. p. 13.

Rosoy-sur-Serre : beaux fonts d'exécution soignée, inédits à notre connaissance, et dont la cuve peut être comparée entre autres à celles de Matagne-la-Petite et de Chaumont-Porcien. Nous espérons définir dans une autre étude, un groupe mosan dont relèvent ces œuvres ainsi que la suivante.

Saint-Just-en-Chaussée : bien que CLOQUET (*o.c.* 1895, p. 320) eût observé que ces fonts très connus "se rapprochent... de ceux de la Meuse" ils sont habituellement considérés erronément comme tournaisiens, ce que dément le style, même si on peut admettre une certaine influence; de CAUMONT A., *Cours d'antiquités monumentales de la France*, 6e partie, Paris 1841, pl. 37; citons aussi RONSE, *o.c.*, p. 14, fig. 16; DAVID-ROY M., *Une industrie d'art, les fonts baptismaux romans*, in *Archéologia*, n° 22, 1968, pl. pp. 70-71 et fig. 4 p. 73. Page 72, l'auteur les date du XIe siècle alors qu'ils ne sont guère antérieurs à la seconde moitié du XIIe siècle.

(18) SOIL de MORIAME, *o.c.*, *Inventaire... IV*, 1925, p. 134, n° 645, fig.

(19) La base d'Outgaarden est encadrée au-dessus de l'entrée actuelle, réutilisée en 1760 comme pierre dédicatoire : de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *Notes pour servir à l'inventaire... Arrondissement de Louvain*, Bruxelles 1940, p. 175.

Beauvechain : fonts mosans parmi les plus remarquables et d'inspiration orientale antique. Ils sont reproduits notamment par RONSE, *o.c.*, p. 19, fig. 22; de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *La sculpture romane*, in FIERENS P., *L'Art en Belgique*, 3e éd., Bruxelles 1956, p. 24, fig. p. 23; TOLLENAERE, *o.c.*, p. 209, pl. 31-B, pl. 57 A et D.

Nos photographies des fonts étonnants de Goyer furent produites par : de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *L'Art*

roman en Belgique, Extr. Ann. Féd. Archéol. et Hist. de Belgique, 61e session, Congrès de Malines, 1970, pl. VIII.

(20) Firmin DE SMIDT, *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, Gand 1940, p. 43, fig. , pp. 44-45.

(21) Tavaux : fonts apparemment inédits qui ne se rattachent particulièrement à aucun autre.

(22) Lorsqu'ils sont décorés, les fûts présentent rarement un autre décor que ce simple anneau. Lincoln : voir principalement CECIL H. EDEN, *o.c.*, pp. 22-24, pl.

Nord-Peene (Nord, canton de Cassel) : citons CLOQUET, *o.c.*, 1895, pp. 312 313, fig. 4; SOIL de MORIAME, *o.c.*, 1912, p. 41, n° 2, pl. V.

Vimy : ENLART C., *o.c.*, 1890, p. 55; SOIL de MORIAME, *o.c.*, 1912, p. 44, n° 13.

Thynes : DE BRUYN H., *o.c.*, p. 179, fig.; de GAIFFIER A., in *Ann. Soc. Archéol. Namur*, T. 13, 1875, pp. 251, 252; REUSENS E., *Eléments d'archéologie chrétienne*, T. I, 2e éd. Louvain 1885, p. 447, fig. 497, p. 446; SAINTENOY, *o.c.*, p. 66 fig. 38, pp. 109, 120, 137; CLOQUET, *o.c.*, 1890, p. 417, p. 418 fig.; IDEM, in *Le touriste tournaisien*, n° 2, avril 1895, fig. (nous devons ce renseignement à l'amabilité de M.B. Desclée); ROUSSEAU H., in *Bull. des Comm. Roy. d'Art et d'Archéol.* T. L, 1911, pp. 118, 123; TOLLENAERÉ, *o.c.*, p. 319, ol. 58-E. Les fonts de Thynes constituent une version modeste d'autres plus soignés, tels ceux de Flône.

Martouzin-Neuville : ROUSSEAU, *o.c.*, p. 351; TOLLENAERÉ, *o.c.*, p. 285, pl. 46-B.

(23) Nous avons fait analyser ce matériau à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (échantillons E 2,1964 R,1 et 2; lames minces MPL 269 à 271). Nous remercions M. P. De Henau d'avoir bien voulu nous communiquer les résultats des analyses par sa lettre datée du 14 février 1973 et que nous transcrivons : semblable à la précédente (il s'agit de la pierre de Tournai des fonts de Nivelles) mais plus fossilifère (fragments de Bryozoaires, raves encrines, fragments de Brachiopodes) et moins homogène sans litage marqué.

Il s'agit également d'un calcaire du Tournaisien, peut-être du Tn3a-calcaire Allain (as. de Pont à Rien).

La pierre de Tournai n'aurait-elle pas été employée également pour les supports polygonaux de la crypte (en partie renouvelés) ? D'autres de ce genre considérés comme tournaisiens furent utilisés pour les cryptes de Nesle en Vermandois (détruite) de Saint-Hermès de Renaix, vers 1080 et de Saint-Jean (Cath. St-Bavon) à Gand, au XIe siècle. CAMBIER A., *Enkele merkwaardige architecturale disposities in de Sint-Hermes krypte te Ronse. Een onderzoek naar hun mogelijke functie*. Renaix 1974. Ce type de supports est utilisé pour les nefs de la cathédrale de Tournai et la Crypte de Saint-Jean (Cathédrale) à Gand au XIe siècle et, primitivement, pour les fonts précités de Lichtervelde. SCAFF V., *La Sculpture romane de la cathédrale Notre-Dame de Tournai* (Tournai 1971) pp. 135-136.

(24) THIBAUT de MAISIERES M., *L'architecture et les matériaux tournaisiens dans le Brabant et le Hainaut à l'époque gothique*, Ann. Féd. archéol. et Hist. de Belgique, 33e session, Tournai 1949, T. 3, pp. 528 et suivantes.

CHARPENTES DU XI^e AU XIX^e SIECLE EN WALLONIE

L.F. GENICOT

Les ouvrages en langue française sur l'évolution des charpentes durant l'ère chrétienne sont rares. Les pages que leur a consacrées H. Deneux en 1927 (1) sont devenues presque introuvables. Elles ne prétendaient pas servir de manuel complet. Depuis 1966, le Service des monuments historiques de France a cependant publié 7 fascicules, qui rassemblent des relevés et notes sur des charpentes françaises, par tranches successives (2).

En Belgique, rien de pareil n'a été fait. Hormis des mentions particulières, mais éparées et relatives surtout aux églises (3), l'étude intéressante et bien documentée de H. Janse et L. Devliegheer en 1962 se limite au moyen âge et à la Flandre (4). Pour tenter de pallier cette lacune, le Centre d'histoire de l'architecture et du bâtiment (C.H.A.B.) de l'Université de Louvain a décidé en 1973 d'inscrire à son programme de recherche le relevé de charpentes s'échelonnant du XI^e au XIX^e siècle, en pays wallon. Son intention est de fournir, au terme de l'enquête, un recueil illustré de charpentes qui soient bien datées, de manière à aider autrui dans la chronologie et dans l'appréciation de cette composante inévitable, et parfois magnifique, de l'architecture ancienne. De proche en proche, il compte ainsi livrer des séries d'une dizaine d'exemples disséminés en Wallonie et puisés dans des types variés de constructions. L'ensemble formera une espèce de guide. Des conclusions pourront alors s'ensuivre.

Chaque série présentera des exemples rangés par ordre chronologique. Le recto de chaque "fiche" donne l'identification, les coupes à l'échelle de 1:100 et certains détails propres de la charpente en cause. Son verso renseigne brièvement sur l'historique du bâtiment, les particularités et les données techniques de sa charpente, la localisation précise de la ferme dessinée et une bibliographie spéciale.

Ont participé aux relevés de la première série en 1973 et 1974 : Jean-Louis Antoine, Bernard Jeunejean, Thérèse Cortembos, Luc Chantraine, Laurence Courtois, Josine de Francquen, Dominique Finet, Eva Grzelak, Jean-Louis Javaux, Nadine Marchal, Pierre Scherer, Astrid Tanghe et Dominique Verhaegen.

Louvain, septembre 1974.

L.F. Genicot
responsable du C.H.A.B.

(1) H. DENEUX, *L'évolution des charpentes du XI^e au XVIII^e siècle*, dans "L'Architecte", (1927), passim.

(2) *Charpentes*, s.l.n.d.

(3) Entre autres, par R. Lemaire (1906), C. Leurs (1922), S. Brigode (1949), R.M. Lemaire (1940), L. Devliegheer (1958), R. Forgeur (1969) et L.F. Genicot (1972).

(4) *Middeleeuwse bekappingen in het vroegere Graaschap Vlaanderen*, dans "Bulletin de la Comm. royale des Monuments et des Sites", t. XIII (1962), p. 299-380.

Remarques générales

1. La plupart des charpentes du pays sont en bois de chêne, le plus souvent en cœur de chêne. Assez rares sont les exemples où l'aubier, pourtant favorable au transport par flottage, a été conservé par les scieurs de long et surtout par les charpentiers lors de la mise en œuvre. Moins fréquentes encore sont les charpentes qui portent des lambeaux d'écorce, marque d'un travail grossier.

2. La terminologie des pièces d'une charpente varie d'un ouvrage à l'autre. Aussi, et sauf avis contraire, se ralliera-t-on désormais aux termes du petit glossaire illustré, qui clot cette enquête et qui se fonde sur des recoupements lexicologiques entre les définitions apportées par les travaux suivants :

J. ADELINÉ, *Lexique des termes d'art*, 2^e éd., Paris (1905);
N. CRYSSOCHOÏDES, *Nouveau manuel complet du charpentier*, 2 vol., 2^e éd., Paris (1903), coll. des "Manuels-Roret";
A. FELIBIEN, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres Arts qui en dépendent*, Paris (1699), rééd. anast., Paris (1966), p. 92-95;

Glossaire des termes techniques, La Pierre-qui-Vire (1965), coll. du "Zodiaque", passim;

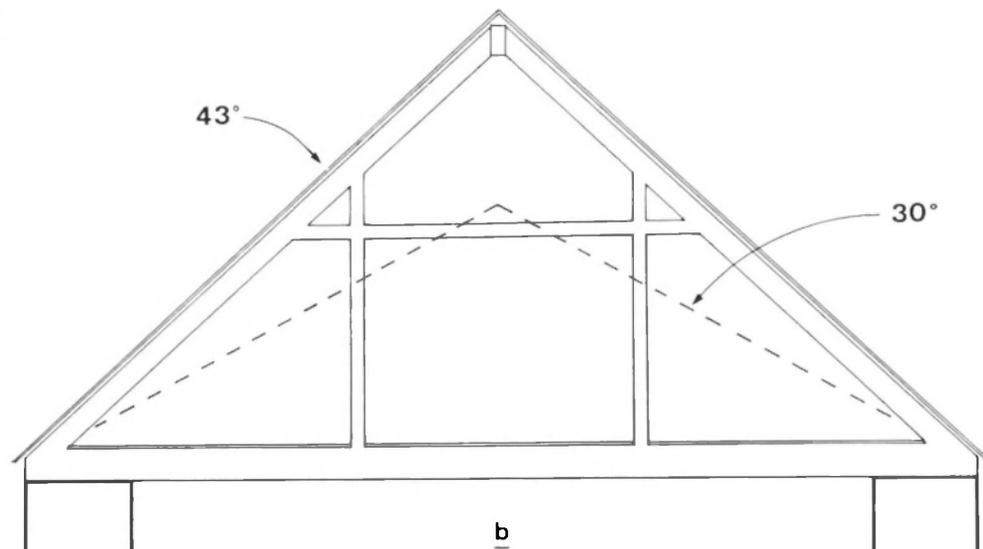
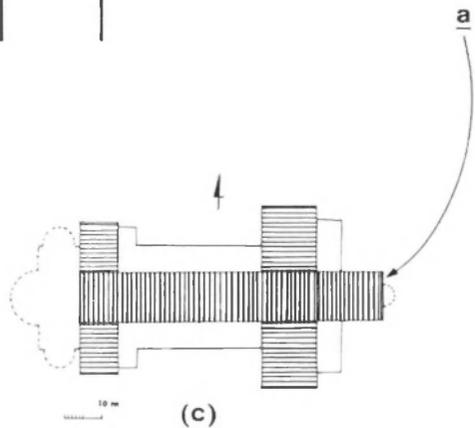
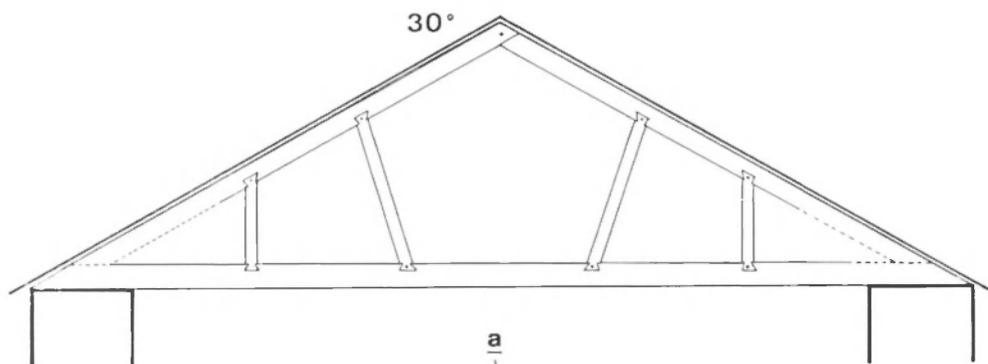
Lexique, extrait du tome I de l'*Histoire générale des églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, Paris (1966), p. 441 sv.;

A. LOYAU, *Album de charpentes en bois, renfermant différents types de planchers, pans de bois, combles, échafaudages, ponts provisoires, etc.*, Paris (1873);

Planches, vol. 2, Paris (1763), illustrant l'*Encyclopédie* sous la direction de Diderot et d'Alembert, p. 1-3 et pl. I-XIV;
E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. III, Paris (1860), rééd. anast., Paris (1967), s.v. Charpente, p. 1 sv.;

Vocabulaire de l'architecture, 2 vol., Paris (1972), passim.

3. Les mesures des équarissages sont données en centimètres, la hauteur précédant la largeur ou épaisseur. La localisation est celle de la ferme représentée.





1. Historique

Une large part de la collégiale impériale de Nivelles fut consacrée, au mois de mai(?) de l'an 1046, en présence de l'empereur Henri III qui aurait demandé de retarder la cérémonie pour sa venue. A cette partie importante appartiennent sans conteste les nefs et les deux transepts. Le sanctuaire leur est parfois réputé de peu postérieur. Les incendies de 1166 et 1177, ainsi que la réédification de l'avant-corps, qu'on dit parfois achevé pour l'essentiel en 1185, ont amené les gens de l'époque à relever les toitures de l'église à 43° (b). Celles-ci disparurent à leur tour lors du bombardement de mai 1940.

Elles ont été remplacées, suivant le type ancien, mais doté cette fois d'une faîtière inexistante au XIIe siècle, par des fermes en béton armé qui en reprennent le rythme et l'inclinaison.

Toutefois, deux traces non équivoques des charpentes primitives à 30°, du XIe siècle, ont survécu : l'une est fournie par un solin de la grande nef contre l'avant-corps(b), l'autre par une ferme presque complète du pignon oriental du chœur(a). Cette dernière a été soigneusement restituée après guerre par les architectes-restaurateurs M. Ladrière et S. Brigodéon.

2. Particularités

L'unique ferme préservée au-dessus du chœur du XIe siècle, qu'on distingue sur la photo des A.C.I. en 1942, se caractérise par l'absence d'autre pièce horizontale que l'entrait. Entre lui et les chevrons, 2 potelets, sensiblement verticaux, et 2 poteaux, dressés en biais, rapprochent cette charpente, évidemment dépourvue de faî-

tière, du type réputé le plus ancien. D'autres exemples, de la même époque, s'en voient, en Belgique, sur la nef de St-Denis à Liège (36°), le chœur de St-Pierre à Bertem (38°) et la nef de St-Martin à Reppe (44° environ). La charpente nivelloise n'avait qu'une faible pente, oscillant de 30 à 31°. Elle relève d'un genre dit "archaïque". La charpente de la deuxième moitié du XIIe siècle, au profil plus relevé, est à rapprocher de celle du transept de Floreffe, ci-après. Son plafond était fixé entre les entrants, ceux-ci scandant donc l'espace de façon visible. La restauration a maintenu cet élément capital du rythme intérieur.

3. Données techniques

Nombre de fermes romanes : chœur : 13; croisillon : 14; nef : 50. Voir schéma (c).

Espacement moyen : chœur : 1,20 à 1,25 m; croisillon : 1,20 m; nef : 1,20 à 1,25 m.

Assemblage : mi-bois et queues d'aronde; chevilles.

Equarissage moyen : entrants de la nef : 45 sur 30 (long. : 12,75 m); chevrons de la nef : 30 sur 30 cm.

Numérotation : néant.

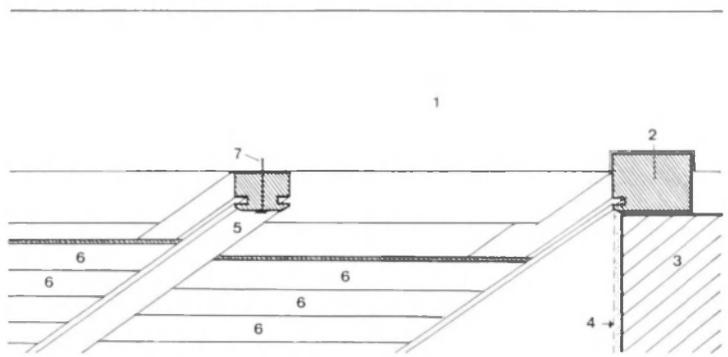
4. Localisation

Ferme orientale du chœur (a) et ferme terminale de la nef (b).

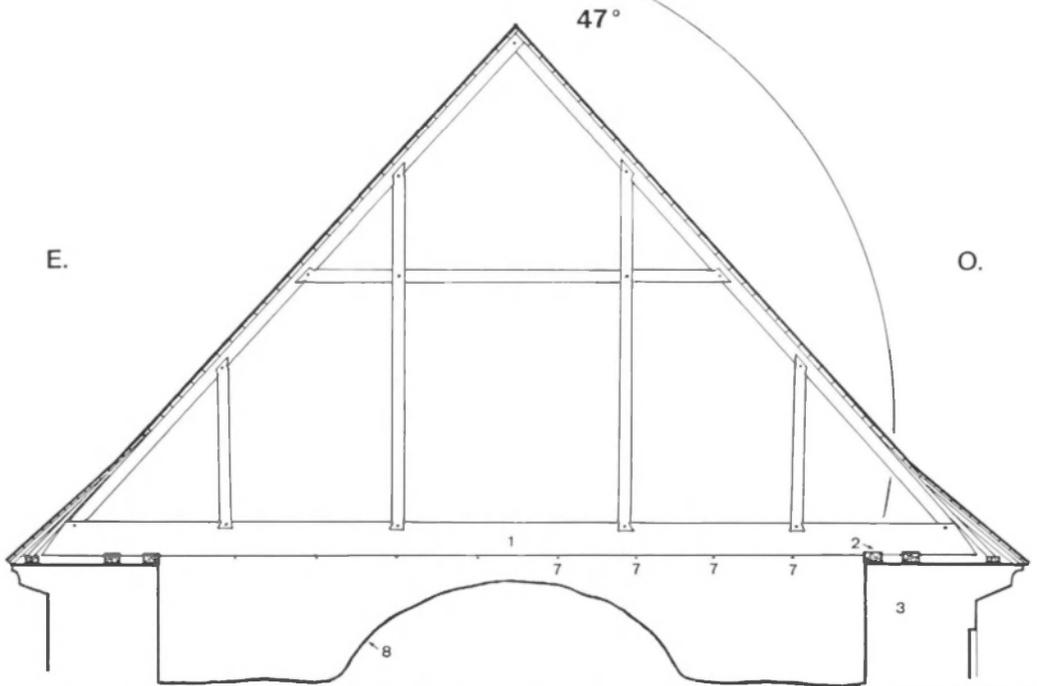
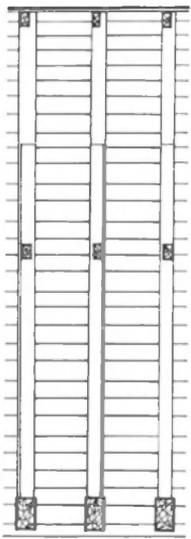
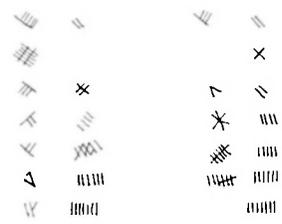
5. Bibliographie

A. MOTTART, *La collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles*, 2e éd. Nivelles (1962), p. 47. - R. LEMAIRE, *Les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles*, dans "Recueil des travaux du Centre de recherches archéologiques", vol. 3, Anvers (1942), p. 29 sv.

Série: A N°: 2 CHARPENTE de: FLOREFFE, Abbatiale, Croisillon Nord 1165ss. XII e S.



Ech: 1.20



Echelle principale: 1.100 Date du relevé: le 21 - 2 - 1974 Voir texte et notes au verso C.H.A.B. (Lv)

1. Historique

L'ancienne abbatale des Prémontrés de Floreffe, à peu près méconnaissable depuis l'intervention géniale de l'architecte L.B. Dewez en 1770, est en réalité un édifice du moyen âge qui s'est construit en plusieurs étapes. Hormis pour le chœur, de 1638, son gros-œuvre remonte aux XII^e et XIII^e siècles.

Le transept relève encore de la première campagne de construction, qui se situe entre la pose de la première pierre le 6 avril 1165 et une période de troubles et de siège en 1188-1190. Son croisillon nord est quasiment intact. L'autre a été profondément dénaturé lors de l'adjonction à cet endroit d'une lourde tour de 1563.

2. Particularités

La charpente à chevrons-fermes de type roman, inclinée à 47°, comprenait 13 fermes composées de deux poteaux, deux potelets et un faux-entrait, sans faitière. Certaines pièces y sont visiblement déjà des remplois. Cinq entrails ont été sciés au XVIII^e siècle.

La travée ouest de la croisée conserve 9 fermes pareilles, espacées de 0,86 à 0,90 m d'axe en axe et inclinées à 47° sur la base. Diverses pièces y furent renouvelées ou boulonnées, un poinçon avec panne faitière ajouté une fois sur quatre, et la 10^e ferme romane amputée au XVIII^e siècle.

Le mode d'accrochage du plafond initial est clairement indiqué sur le détail au recto par : 1. la rainure horizontale de la sablière intérieure (2), qui est par ailleurs biseautée afin d'y laisser mourir l'épais enduit (4), peint d'un faux appareil de pierre, du mur goutterot (3); 2. sous l'entrait (1), les trous de 8 paires de clous forgés (7) qui, tous les 105 cm environ, fixaient sous les entrails 8 longerons (5) destinés à l'emboîtement des planchettes longitudinales (6) du plafond même. Semblable système a été reconstitué avec précision en 1961 durant la restauration par R.M. Lemaire de la nef de St-Gangulphe à Saint-Trond, bâtie plus que probablement par l'abbé du monastère du lieu, Adélard II, entre 1055 et 1082.



3. Données techniques

Nombre de fermes : croisillon nord : 13; nef orientale : 9.

Espacement moyen : 0,83 à 0,92 m.

Assemblage : mi-bois et queues d'aronde; chevilles.

Equarissage : entrails : 40/45 sur 20/22 (long. : 12,50 m); faux-entrails : 16/17 sur 13; chevrons : 16 sur 18; poteaux : 16 sur 16 cm.

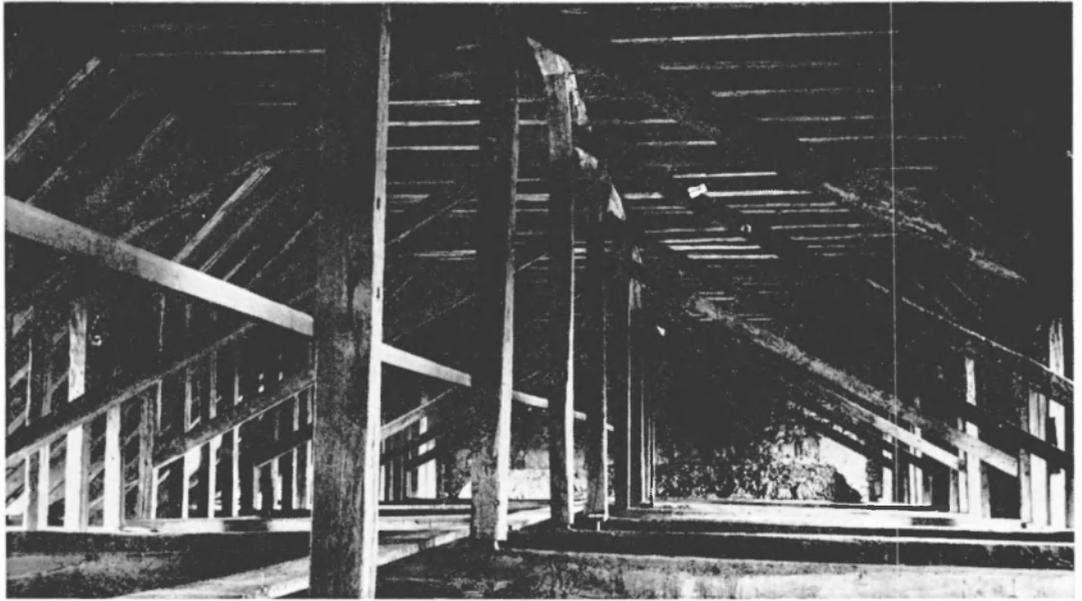
Numérotation : aux deux côtés de la face sud des fermes.

4. Localisation

6^e ferme depuis le nord.

5. Bibliographie

R. MAERE, *L'église du Séminaire de Floreffe*, Namur (1911). — J. JEANMART et L. CHANTRAINE, *L'église abbatale avant l'intervention de Dewez*, dans "Les constructions médiévales de l'ancienne abbaye de Floreffe", Floreffe (1973), p. 33 et 44.



1. Historique

La construction du vaisseau, faisant suite à celle du transept contigu, s'est terminée entre 1232-1237 et la dédicace générale du 13 novembre 1250. Voici ci-devant.

2. Particularités

L'inclinaison de sa charpente à 47° a dû respecter celle du transept voisin et n'est donc pas sûrement représentative du milieu du XIII^e siècle. Mais sa composition a évolué. Les chevrons-fermes, écartés de 0,70 m d'axe en axe, ne comprennent plus que les deux potelets posant sur une sorte de filières (*e*). En revanche, un poteau central, intercalé une fois sur quatre, supporte désormais une sous-faîtière. Celle-ci est épaulée par deux courtes entretoises longitudinales et par deux longues contre-fiches transversales, qui s'inclinent à 29° sur l'entrait. Un second entrait retroussé vient en outre raidir les chevrons, plus haut. Ainsi le rythme des entrails principaux s'est-il ralenti, et un raidisseur introduit sous le premier faux-entrait.

La technique d'assemblage use dorénavant des tenons et mortaises. Sur les poteaux, des encoches étaient prévues, à 1,20 m au-dessus des entrails, pour la fixation de la main-courante de la passerelle. Poinçons et faîtière résultent d'adjonctions.

Le plafond plat du vaisseau régnait au même niveau que celui du transept et se présentait comme lui, avec 9 longérons espacés cette fois de 1,10 m en moyenne. L'espèce de contre-sablrière (*a*) qui borde l'arase des hauts-murs, possède un bord inférieur peint du même rouge que la frise à larges rinceaux couronnant le décor en faux appa-

reil de l'enduit original des murs goutterots. Elle servait d'appui aux planchettes extérieures du plafond médiéval. Sa présence est pour le moins curieuse lorsqu'on compare le mode d'arrimage du plafond sur le transept (voir p. 33). Aurait-elle donc été ajoutée quand un projet de voûtement de la nef aurait été abandonné au profit de la solution, plus simple, du plafond moins lourd ? On sait du moins que la nef de Floreffe n'a pas été voûtée avant les travaux commandés par l'abbé Guillaume Dupaix (1552-1578).

3. Données techniques

Nombre de fermes : 36; nombre de fermes-maîtresses : 12; total : 48.

Espacement moyen des fermes : 0,68 à 0,75 m.

Espacement moyen des fermes-maîtresses : 2,80 m.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrails : 33 sur 23 (long. : 13,10 m);

chevrons : 17 sur 16/17; poteaux et poinçons : 17 sur

16; contre-fiches : 16 sur 16; filières : 24 sur 24/25 cm.

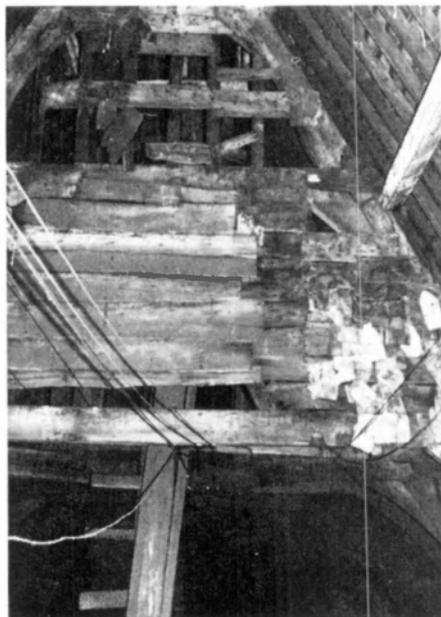
Numérotation : aux deux extrémités de toutes les fermes, sur leur face ouest, y compris sur les potelets. Ce marquage avait déjà été noté par Francis Gengler, en janvier 1974, dont nous avons gracieusement obtenu le relevé.

4. Localisation

2^e ferme-maîtresse depuis l'ouest.

5. Bibliographie

J. JEANMART et L. CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 43, 47 et 52.



1. Historique

La zone médiane de cette église paroissiale : croisée, dernière travée du vaisseau et chapelles latérales, a été construite vers 1550, millésime gravé sur une demi-colonne du croisillon nord (reproduction ici à l'échelle 1:10), et 1555, date indiquée naguère par une niche qui surmontait l'arc triomphal. Elle s'achevait par un sanctuaire polygonal qui a été totalement réédifié "avec monumentalité et sécheresse entre 1865 et 1888 en style néo-gothique primaire, selon les plans des architectes De Curte et Coulon". Quant aux nefs, d'ailleurs retouchées en 1895, elles paraissent remonter pour leur gros-œuvre au XVII^e siècle et avoir été voûtées en 1742 seulement.

2. Particularités

Du point de vue de la couverture, la charpente du XVI^e siècle ne s'étend donc plus que sur le transept et sur la 5^e travée de la nef. Celle du chœur a disparu. Mais, comme celle-ci se plaçait en contrebas de la toiture du transept, il subsiste toujours le pignon ardoisé de 1550-1555, qui terminait le comble principal à l'est (photo V. Kockerols).

Pour la charpente principale, inclinée à 62° sur la base, on notera surtout l'inexistence encore d'une panne faîtière et, dès lors, d'un poinçon, mais, en revanche, l'usage de jambes de force correctement courbées à la jonction des arbalétriers et des trois faux-entraits qui se superposent sur les 8 m de hauteur totale de chaque ferme.

Chacun est liaisonné de la même manière (voir les détails à l'échelle de 1:40). Les jambes de force des faux-entraits du haut sont taillées dans la même pièce qu'eux.

Le bas du versant oriental a été remanié au XIX^e siècle, mais le coyau du versant opposé est primitif et renforcé de potelets qui sont engagés en plein bois dans la seconde

sablière et cloués d'autre part aux pièces obliques. A remarquer aussi le profilage en cavet ou en talon des arbalétriers au-dessus de chaque entrait retroussé (voir les deux détails au recto).

3. Données techniques

Nombre de fermes : croisillons : 4 chaque fois; nef : 2.
Espacement moyen : 3,95 m.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrait : 30 sur 26 (long. : 8,20 m);
premier faux-entrait : 25 sur 22; second faux-entrait :
25 sur 20; troisième faux-entrait : 20 sur 18; pannes :
18/17 sur 18/16; voliges : 9 sur 9 cm.

Numérotation : du sud au nord pour chaque croisillon, sur la face nord des fermes, à droite, où elle est simple, et à gauche. L'enrayure de la croisée porte un marquage propre, de I à IIIY, à peine entaillé et mince.

4. Localisation

Première ferme du croisillon sud.

5. Bibliographie

T. CORTEMBOS. *L'église Saint-Etienne à Braine-l'Alleud. Note archéologique préalable à la restauration*, dans "Mélanges d'histoire de l'architecture", vol. 1, Louvain (1973), p. 1-12.

Série: A

N°: 5

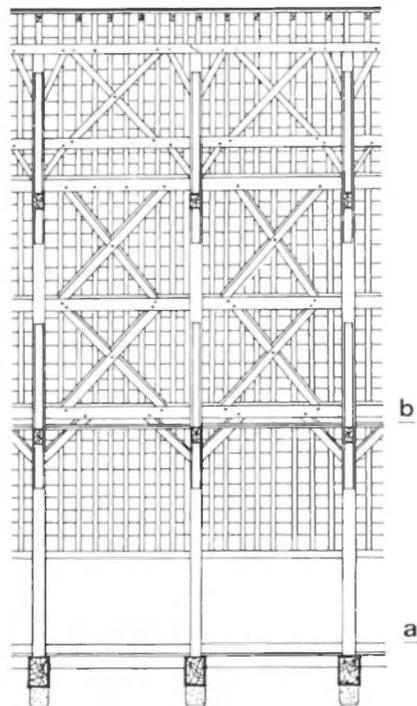
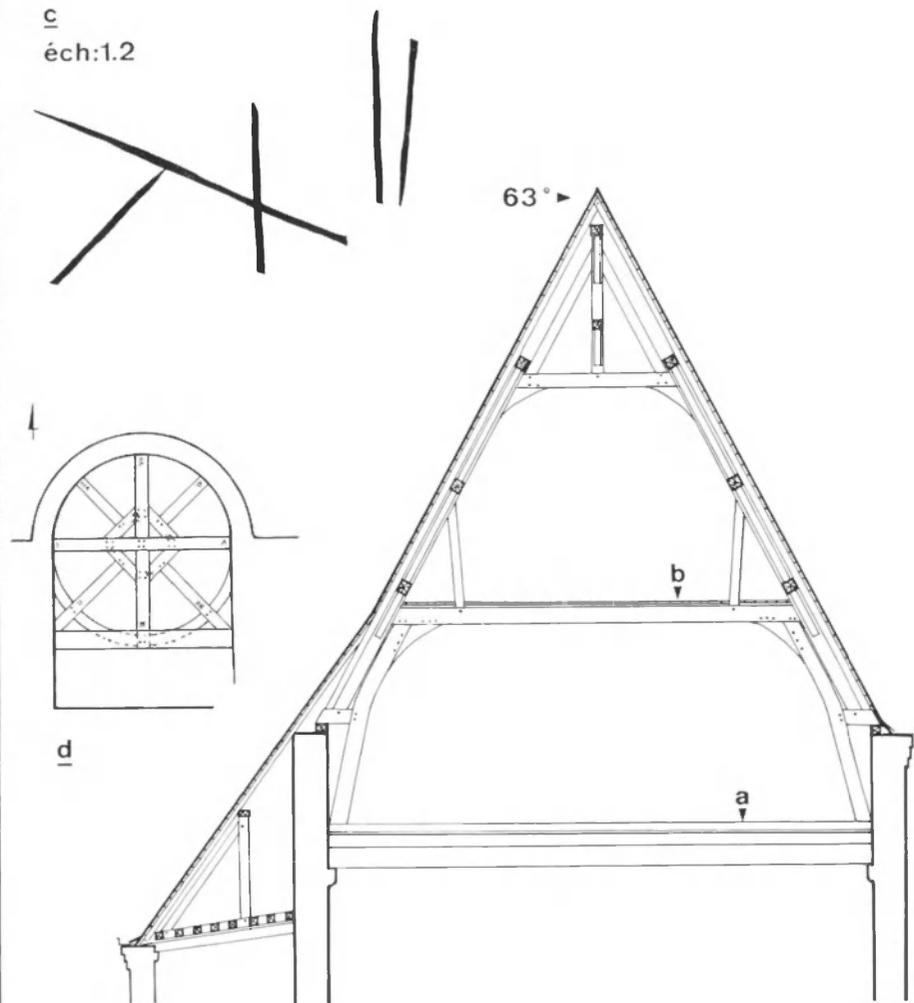
CHARPENTE de: SOLEILMONT, Infirmierie abbatiale

ca1560

XVI e S.

c
éch:1.2

63°



i	Y
ii	Y/
iii	Y//
iiii	Y///
∧	∧
∧∧	∧∧
∧∧∧	∧∧∧
∧∧∧∧	∧∧∧∧
x	X
ix	xλ
xii	X II
xiii	X III
xiiii	X IIII

Echelle principale:1.100

Date du relevé: le 1 - 2 - 1974

Voir texte et notes au verso

C.H.A.B. (Lv)



1. Historique

L'abbaye de moniales bénédictines de Soleilmont a été créée avant 1185, puis rattachée à l'ordre de Cîteaux en 1237. L'infirmerie, dont la charpente figure au recto, se greffait au sud-ouest du périmètre du cloître : elle apparaît à l'avant-plan, à l'extrême-droite de la vue de l'abbaye d'après un dessin de E. Biot en 1937.

Sa construction fut décidée aux alentours de 1560 par l'abbesse Anne Robert, qui "domum curandis infirmis aedificavit", abbesse nommée par Charles-Quint en 1555 et décédée en exil, à Mons, où la communauté s'était retirée à la suite des troubles politico-religieux, le 18 février 1578 (et non 1602, comme plusieurs travaux le disent). La bâtisse de 35 m sur 10, de style traditionnel, en brique et pierre d'Ecaussinnes, ne comporte qu'un seul registre de baies, jadis à croisée, sous double arquette et accolade en brique, surmontant une succession de caves. Interrompu par une tourelle d'escalier engagée dans la face septentrionale, dont on trouvera l'enrayure de base au recto, un appentis abritait, à chaque niveau, un couloir longitudinal, dès l'origine plus probablement qu'après coup. Cette infirmerie est l'un des rares bâtiments qui ait survécu au sinistre qui ravagea la plus grande partie du monastère dans la nuit du 25 décembre 1963. L'abbaye contemporaine, conçue par l'architecte F. Laurent de Fleurus, est occupée depuis septembre 1973 et campée sur la hauteur boisée à 2 kms à vol d'oiseau vers le nord-est.

2. Particularités

Beau travail de charpenterie, dont les fermes très aiguës sont remarquablement conservées, mais recoupées par un

plancher moderne(b). Trois corps de cheminée en brique ont entamé certaines pièces, spécialement de la 11e ferme. Le faux-plafond(a) est récent lui aussi.

A noter l'usage d'une faîtière et d'une sous-faîtière, reliées par des croix de St-André, comme les pannes d'aileurs. En raison de la présence des murs-bahuts, les arbalétriers et chevrons reposent sur des patins au-dessus de la sablière unique.

La couverture de l'appentis nord apparaît comme une sorte de "bricolage" d'époque.

3. Données techniques

Nombre de fermes : 14.

Espacement moyen : 2,05 à 2,40 m.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrails : 40 sur 25 (long. : \pm 7,50 m); premier faux-entrails : 25 sur 15; jambes de force : 22 sur 18; poinçons : 15 sur 15; arbalétriers : 16 sur 15 cm.

Numérotation : d'est en ouest, sur la face est des fermes, au nord et au sud, au-dessus et sous les combles. En détail (c) au recto, le marquage de la 12e ferme, du côté sud, à l'échelle 1 : 2.

L'enrayure de la tourelle d'escalier est aussi marquée dans le sens giratoire : voir le détail (d) à l'échelle 1 : 100.

4. Localisation

5e ferme depuis l'est.

5. Bibliographie

J.J. BOLLIVY, *L'abbaye de Soleilmont*, Louvain (1968), p. 12 et 65-66 (mém. de lic. dactylogr.).

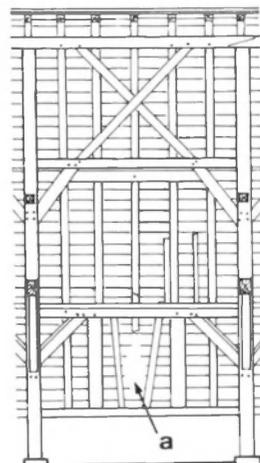
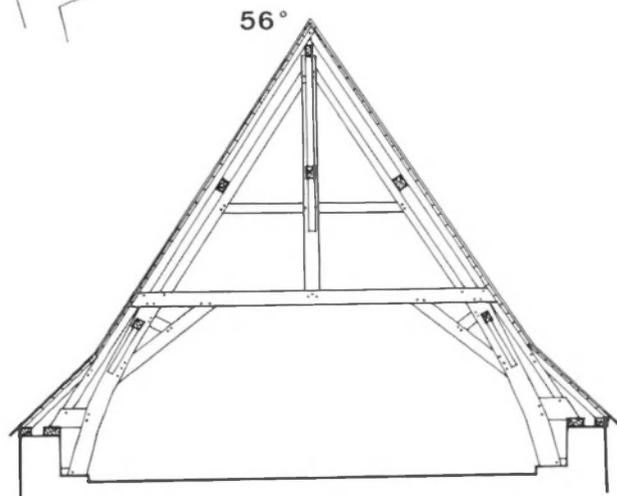
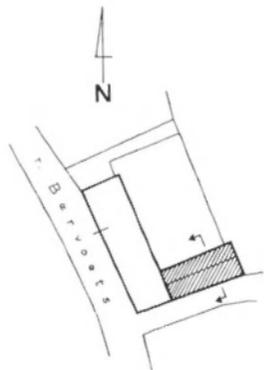
Série: A

N°: 6

CHARPENTE de: MONS, Ancien Collège des Jésuites

1623

XVII e S.



I	λ
II	λI
III	λII
IIII	λIII
∧	∧
∧I	∧λ
∧II	∧λλ

I	λ
II	λI
III	λII
IIII	λIII
V	ψ
IV	λV
VII	VIY
IIIV	VIIY
VIIII	VIIIIY
X	χ
XI	χλ
XII	χIλ

Echelle principale: 1.100

Date du relevé: le 26 - 12 - 1973

Voir texte et notes au verso

C.H.A.B. (Lv)

1. *Historique*

L'ancien collège des Jésuites, qui s'installèrent à Mons à la fin du XVI^e siècle, est une construction sur plan en L, de type traditionnel, entreprise en 1618 et que le revers du porche d'entrée, côté cour, date de 1623. Il est resté aux mains de ses promoteurs jusqu'à la suppression de leur ordre en 1773. De 1804 à 1966, il servit de bibliothèque municipale. Il est alors devenu la propriété de l'Université de Mons, qui a chargé le professeur R. Jacquemin des travaux d'aménagement intérieur. Les toitures en avaient été complètement réardoisées en 1963.

2. *Particularités*

Quoique plus réduite, la charpente de l'aile secondaire ressemble parfaitement à celle du bâtiment principal de la rue Bervoets, où les 13 entrails atteignent une portée moyenne de 10 m et sont espacés en 3 m environ. Sinon que, en raison de sa largeur moindre, elle n'utilise pas de potelets au-dessus des sous-entrails, ni de liens supplémentaires dans la partie haute des fermes. On remarquera l'emploi d'un coyau au-dessus du mur-bahut et celui d'une robuste entretoise entre la faîtière et la pièce longitudinale qui s'apparente, aux deux tiers de l'élévation, à une sous-faîtière. Des lucarnes ont été supprimées sur chaque versant, par exemple en (a) de la coupe longitudinale.

L'inclinaison excède de fort peu les 56°.

3. *Données techniques*

Nombre de fermes : 7.

Espacement moyen : 2,85 cm.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrails : 19 sur 19 (long. : + 7 m); poinçons : 19 sur 19; arbalétriers : 13 sur 10; faîtière : 10,5 sur 12; chevrons : 10,5 sur 8,5 cm.

Numérotation : d'est en ouest, sur les deux faces et aux deux extrémités de chaque ferme, mais de manière désordonnée sur les étrépillons. Au recto en bas, marquage des 12 entrails de la grande charpente nord-sud.

4. *Localisation*

2^e ferme de la petite aile depuis l'est.

5. *Bibliographie*

C. PIERARD, *L'architecture civile à Mons (XIV^e-XX^e siècles)*. Gembloux (1974), p. 29-30, coll. "Wallonie, Art et Histoire", fasc. 23. – P. FAIDER et H. DELANNEY, *Mons*, Mons (1928), p. 96.

Série: A

N°: 7

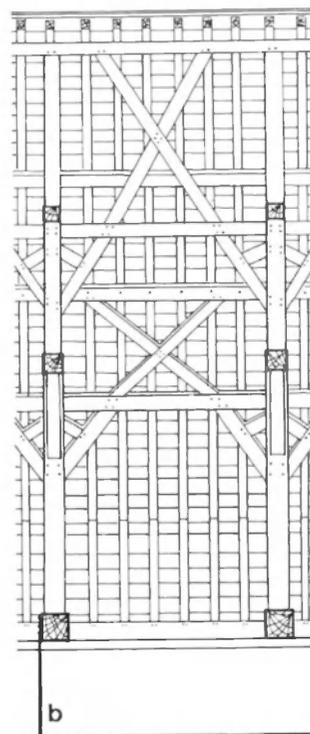
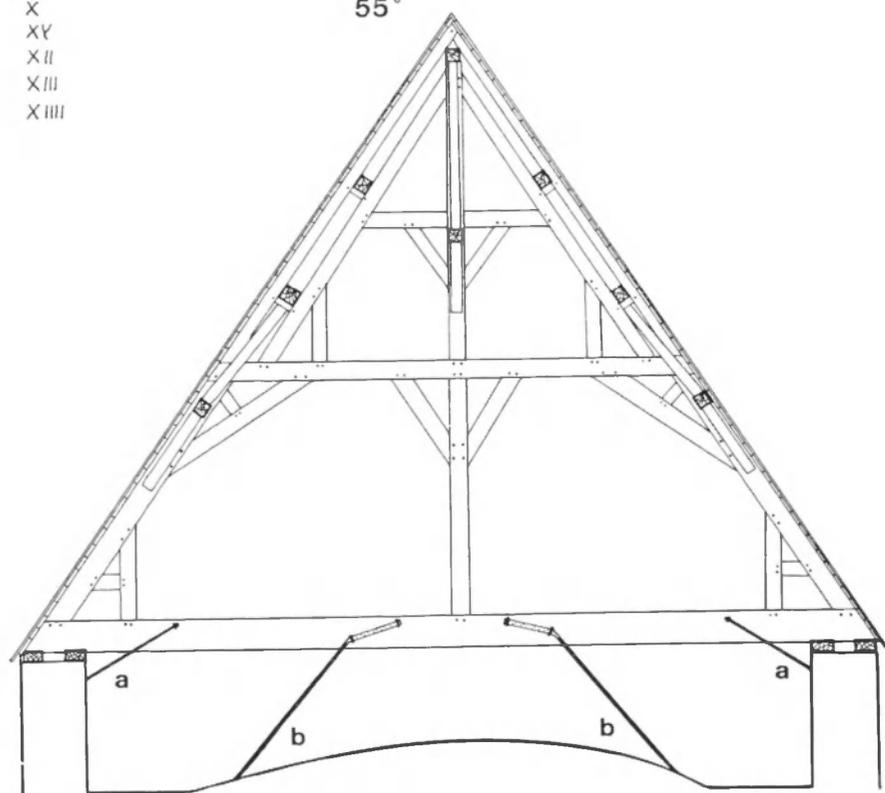
CHARPENTE de: NAMUR, Eglise St-Loup

1641

XVII^e S.

Y
 Y/
 Y//
 Y///
 Y/
 ^
 II V
 III V
 III V
 X
 X Y
 X II
 X III
 X III

55°



Echelle principale: 1.100

Date du relevé: le 17 - 12 - 1973

Voir texte et notes au verso

C.H.A.B. (Lv)

1. Historique

Le 8 août 1621, les Jésuites, arrivés à Namur depuis 1596, posaient la première pierre de l'église qui resta dédiée à St-Ignace jusqu'en 1773. Les plans en avaient été dressés par l'architecte de la Compagnie, le père Pierre Huysens (1547-1637), avant son périple italien de 1626-1627. Dès 1636, malgré les recommandations des Archiducs et divers emprunts, ils virent la construction s'essouffler. Au point qu'en 1639, le Recteur, après avoir noté que les colonnes de marbre et les murs étaient montés et les arcs-boutants amorcés, réclamait la pose urgente d'une couverture définitive, en ces termes : "Illud porro tectum omnibus suis partibus absolutum imponere cogit necessitas et omnium intelligentium suadet consilium". L'année suivante, il passait des contrats à cet effet et pouvait, en 1641, faire graver le millésime qui se voit encore sur la charpente actuelle. La fameuse voûte en tuffeau de Maastricht ne fut cependant lancée qu'en 1643 et la consécration opérée le 28 mai 1645.

L'écart chronologique et le type romain du berceau à lunettes, dont ce fut d'ailleurs la première manifestation dans les Pays-Bas, ont suscité, chez J.H. Plantenga et F. Courtoy, l'hypothèse d'un remaniement des projets initiaux par Huysens à son retour d'Italie. La coupe au niveau de la charpente pourrait le confirmer. La surélévation des épais murs goutterots et des entrails, largement au-dessus de l'extrados du berceau, postérieur à la toiture rappelons-le, ainsi que l'arrimage par tirants (*a* et *b*) des voûtains aux entrails, peuvent suggérer la substitution, vers 1643, de la voûte actuelle, d'inspiration italienne, à une voûte de tradition gothique, plus élancée, comme il s'en employait couramment encore dans nos églises baroques à l'époque.

2. Particularités

Outre les questions soulevées ci-dessus, la charpente montre un fort bon travail, dont les caractéristiques se rapprochent sensiblement de celles de la charpente de Mons, qui précède. Les pièces ici sont plus puissantes et les fermes plus complexes. On y notera l'absence de chevrons dans la moitié basse, où les voliges sont clouées directement sur les arbalétriers, ainsi que le remarquable jeu des liens dans la zone médiane où interviennent notamment des croix de St-André.



3. Données techniques

Nombre total des fermes : 15, dont 12 sur la nef.

Espacement moyen : 2,90 m.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrails : 42 sur 36/37 (long. : 11,50 m); poinçons : 23 sur 22; arbalétriers : 26 sur 28; faîtière : 22 sur 22; chevrons : 12 sur 12 cm.

Numérotation : chœur et nef ensemble, d'est en ouest, du côté sud de la face ouest des fermes. Quelques poteaux et jambettes portent un marquage plus flou.

Onze inscriptions ont été gravées ou peintes sur des fermes. Elles vont de celles de DANCOINE:MR/1751 sur le 9^e entrail et V.LEPERS/1752 sur le poteau du 8^e entrail, jusqu'à celles de N. GREGOIRE 1884 du 10^e entrail et des frères Victor et Gaston KOLLER, le 24 avril 1911, sur le poteau de la 2^e ferme.

La date de 1641, reproduite à l'échelle de 1 : 10, frappe un cartouche, vaguement peint en noir et blanc, qui a été épargné au milieu du faux-entrail surplombant le rond-point de l'abside.

4. Localisation

9^e ferme depuis la façade.

5. Bibliographie

F. COURTOY, *L'ancienne église des Jésuites de Namur, actuellement St-Loup*. Namur (1938), p. 16-24 et 49-51 spécialement, avec la bibliographie antérieure.

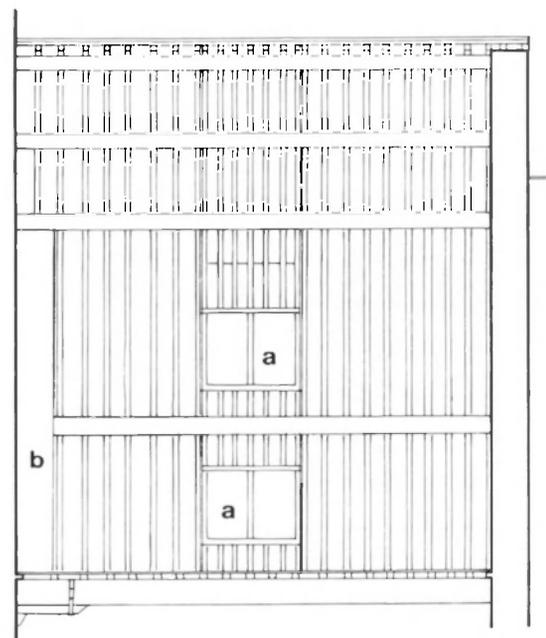
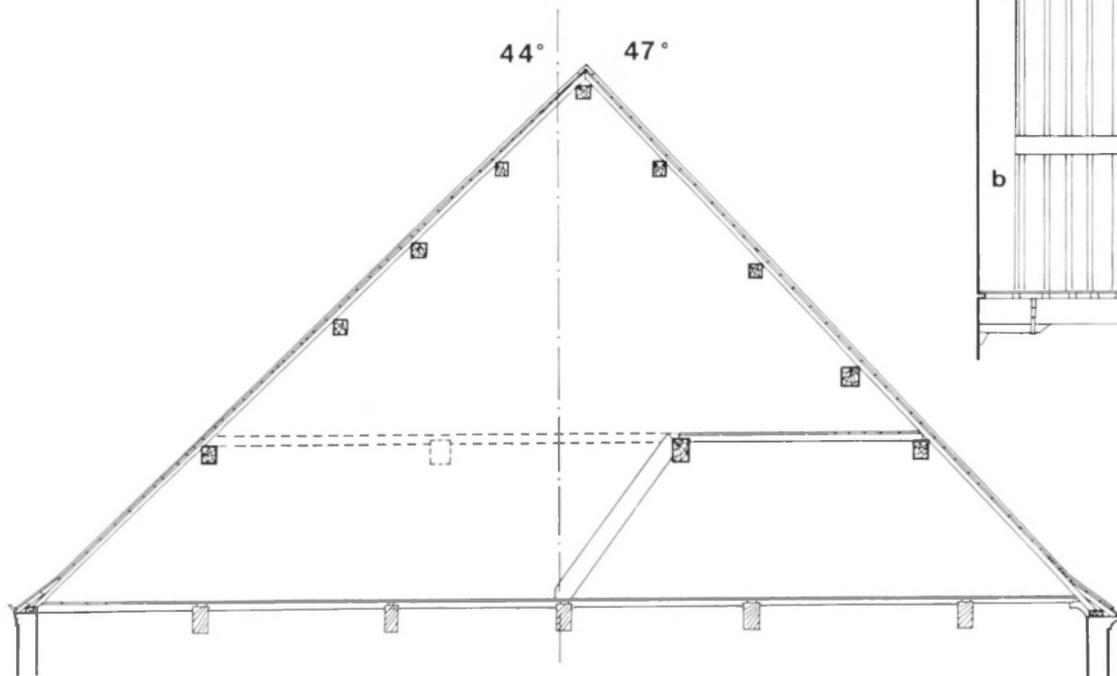
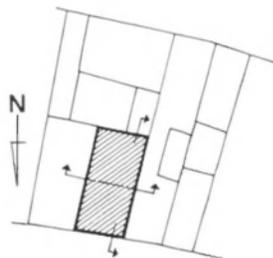
Série: A

N°: 8

CHARPENTE de: NAMUR, Rue des Brasseurs, 133

1713

XVIII e S.



Echelle principale: 1:100

Date du relevé: le 15 - 2 - 1973

Voir texte et notes au verso

C.H.A.B. (Lv)

1. Historique

Il s'agit d'une belle habitation d'un citoyen cossu, que le cartouche en pierre bleue de l'allège centrale du deuxième étage date exactement de 1713. La demeure n'a subi que des remaniements secondaires, et surtout en façade.

2. Particularités

Ce type de charpente "élémentaire", sans numérotation ni assemblage de fermes plus ou moins compliquées, est pourtant intéressant dans sa logique de base. Comme la plupart des maisons urbaines, cette bâtisse est construite perpendiculairement à l'axe de la rue. Mais sa toiture en bâtière est parallèle au même axe, suivant une formule propre aux villes mosanes, au moins durant les Temps modernes. Les mêmes principes s'observent, par exemple, dans les maisons du XVIII^e siècle, implantées semblablement en bordure de la place du Marché à Liège. La parcelle occupée mesure ici 6,75 m sur 14,60 m. Juste conséquence, le charpentier s'est donc contenté de ficher 9 pannes dans les pignons mitoyens et d'y poser un simple voligeage où clouer les planches nécessaires à l'ardoisage primitif, qui a été remplacé depuis par des tuiles mécaniques. La hauteur du comble, de près de 7 m, a permis ici de lancer un plancher intermédiaire, en partie détruit, et ainsi de presque doubler la superficie des greniers.

Le décalage du faite vers le nord explique la variation de 3° dans l'inclinaison des versants respectifs. Le corps de cheminée *b* est d'époque, alors que les lucarnes *a* sont modernes.



3. Données techniques

Absentes en raison de la simplicité du système mis en œuvre.

Equarissage : grossier et irrégulier, allant de 24/30 à 16/18 cm.

4. Localisation

Pas particulière. Relevé, contrôlé, de Ph. Arquin, A. Dupont et G. Gyömorey, architectes du groupe d'étude pour l'assainissement de la rue des Brasseurs.

5. Bibliographie

Namur, la ville ancienne et la rue des Brasseurs. Un problème d'avenir. Namur, s.d. (1972), p. 99 et 117.

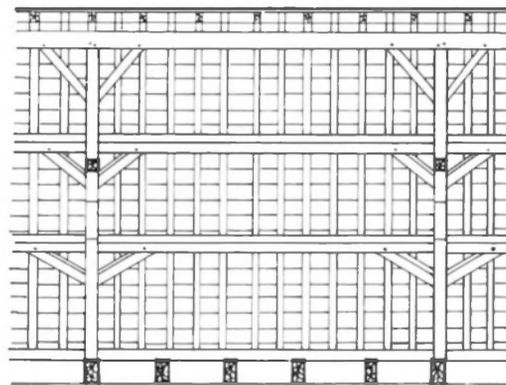
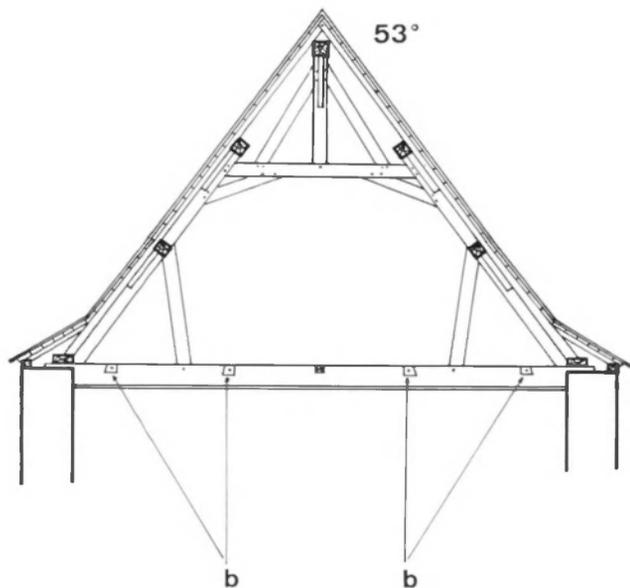
Série: A

N°: 9

CHARPENTE de: Sclayn, Eglise St-Maurice

1723

XVIII e S.

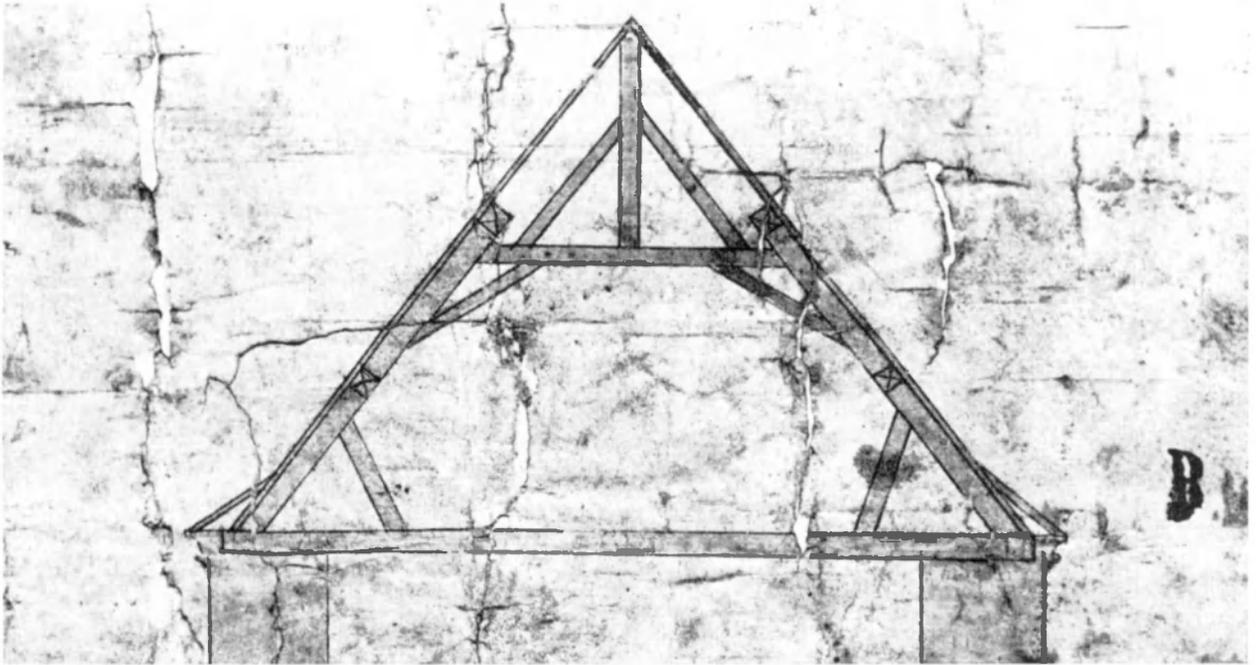


Echelle principale: 1.100

Date du relevé: le 21 - 3 - 1974

Voir texte et notes au verso

C.H.A.B. (Lv)



1. Historique

En 1723, millésime affiché par les ancrs de la face nord de la tour, les chanoines de N.D. et St-Félix, aujourd'hui St-Maurice, ont fait redresser le clocher de leur collégiale, dont l'essentiel date encore des alentours de 1100.

Par la même occasion, ils eurent à refaire les charpentes du chœur et de la nef, mais en y réutilisant par économie, les entrails de la vieille charpente. Un projet de l'époque, dont un détail est reproduit ci-dessous par photo des A.G.R., confirme l'authenticité de la charpente. Il a été contresigné le 19 février 1723 par le chanoine Jean Remacle.

2. Particularités

Les fermes de la charpente, assez peu soignée, s'appuient en réalité sur les sommiers romans. Les têtes des murs goutterots ont été sommairement égalisés pour y poser la nouvelle sablière du coyau et y noyer les abouts, sciés, des entrails primitifs. Des remplois nombreux et des pièces éparses autorisent à restituer une charpente romane à chevrons-fermes, inclinés à 49° environ sur la base. L'examen du pignon oriental du chœur l'atteste aussi. Pareille raideur dans l'inclinaison est frappante. Ne résulterait-elle pas d'un remaniement précoce, au cours du XIII^e siècle par exemple ?

Selon toute apparence, le plafond médiéval a été accroché sous les entrails. Il l'est toujours depuis sa réfection en 1953-1954. La couverture, du XVIII^e siècle en tout cas, était d'ardoises et son faîte coiffé de tuiles brunes vernissées et pincées. Un beau fragment en a été retrouvé presque intact et dessiné au recto en (a).

3. Données techniques

Nombre de fermes : romanes : 24 sur la nef et 8 sur le chœur; XVIII^e s. : 4 sur la nef et 1 sur le chœur.

Espacement moyen : époque romane : 0,88 à 0,95 m; XVIII^e s. : 4,50 m.

Assemblage : époque romane : mi-bois et queues d'aronde (b); chevilles; XVIII^e s. : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : entrails (romans) : 28 sur 18 (long. actuelle : 7,40 m); poinçons : 16 sur 16; arbalétriers : 18 sur 16; faîtière : 18 sur 18; pannes : 16/17 sur 18 cm. Numérotation : du XVIII^e siècle uniquement, d'ouest en est, aux deux extrémités de la face ouest des fermes.

4. Localisation

3^e ferme depuis l'ouest.

5. Bibliographie

L.F. GENICOT, *La collégiale romane de Sclayn sur Meuse*, dans le "Bulletin de la Commiss. roy. des Monum. et des Sites", t. XVIII, 1969, p. 10 et 22.

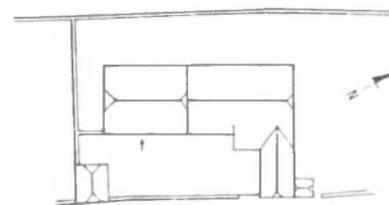
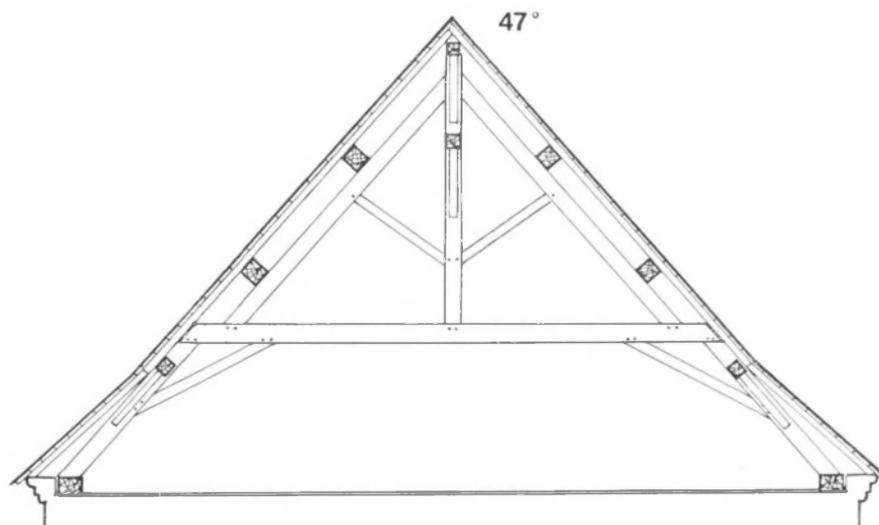
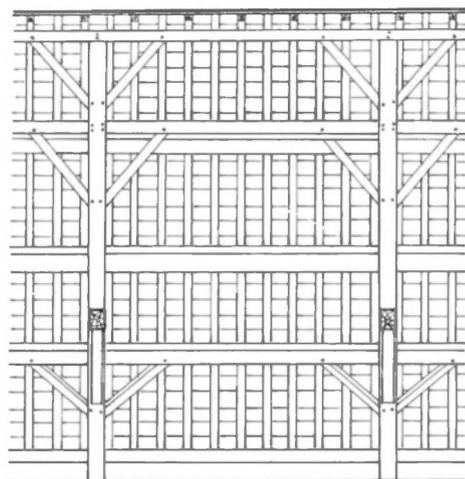
Série: A

N°: 10

CHARPENTE de: Gérrouville, Cure

1782

XVIII e S.



Echelle principale: 1.100

Date du relevé: le 10 - 7 - 1974

Voir texte et notes au verso

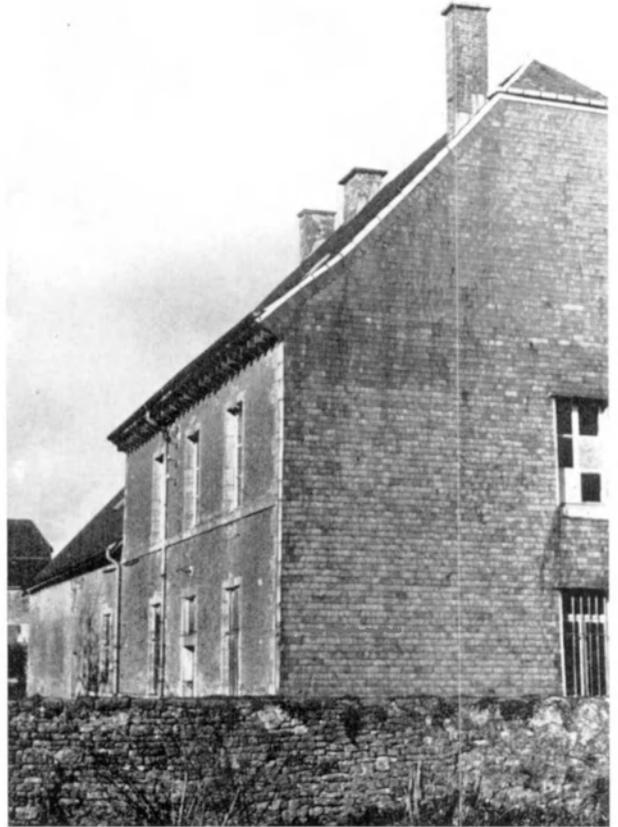
C.H.A.B. (Lv)

1. Historique

Dès 1761, des travaux d'une certaine envergure ont été entrepris par l'abbaye d'Orval, gros décimateur du lieu depuis le XIII^e siècle, au presbytère que le curé Jean Bazelaire avait agrandi en 1688. En 1782 cependant, millésime gravé sur la clé de la porte d'entrée, le corps de logis fut réédifié à l'instigation du pasteur, maître F.L. Jeanjean (1781-1819) qui entretenait des relations excellentes avec l'abbaye. C'est à lui qu'on doit d'ailleurs des embellissements de l'église paroissiale St-André, entre autres des toiles signées en 1788 par le frère Abraham Gilson (1741-1809). La nouvelle cure, dont on aperçoit ci-contre la face arrière, avec ses étables, grange, remise et fournil (voir au verso le plan-masse à l'échelle de 1 : 2000), est une solide demeure qui émerge de l'îlot central de la ville-neuve de 1258. Son haut volume isolé et sa distribution classique tranchent sur ceux des maisons villageoises de type gaumais. Elle apparaît sans faute comme la résidence du "premier bourgeois" de l'endroit. Sa restauration vient de s'achever.

2. Particularités

Type de charpente classique pour le XVIII^e siècle, correctement équilibrée et sans fioritures. Un plancher masque les entrants sous lesquels s'accroche le plafond en plâtre des salles de l'étage. L'inclinaison se monte encore à 47°, mais l'inflexion sensible du coyau freine son élan.



3. Données techniques

Nombre de fermes : 3.

Espacement moyen : 3,85 m.

Assemblage : tenons et mortaises; chevilles.

Equarissage : faitière : 25 sur 17; arbalétriers : 21 sur 21; faux-entrants : 27 sur 25; pannes : 19 sur 19 cm; entrants : longueur de \pm 10,50 m.

Numérotation : d'ouest en est, sur presque chaque pièce des fermes, à droite et à gauche de leur face ouest.

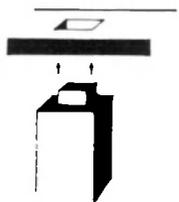
4. Localisation

Au milieu des combles.

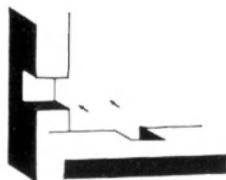
5. Bibliographie

C.H.A.B., *Le domaine d'Orval (1). Cinq fermes et une ville entre Meuse et Semois*, Orval (1973) p. 84-89.

Assemblages



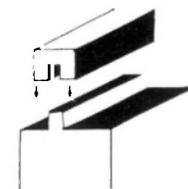
A tenon et mortaise



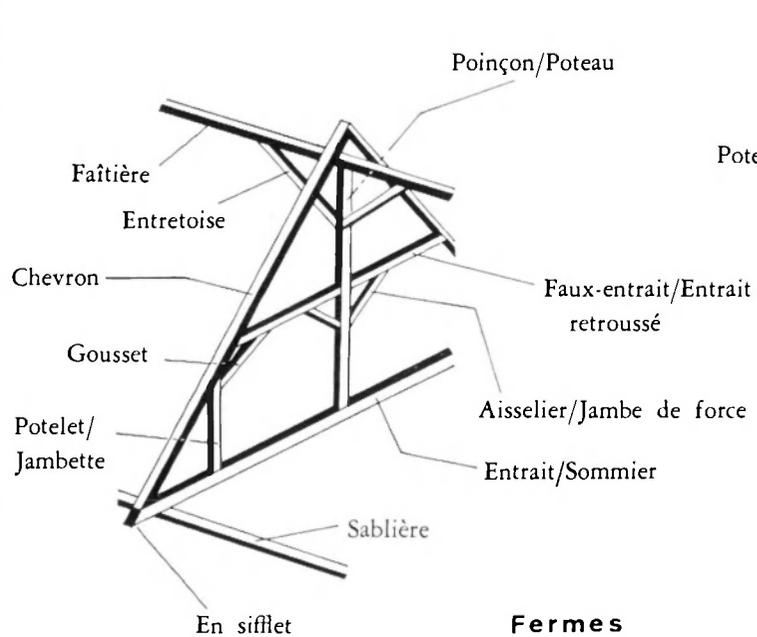
A mi-bois



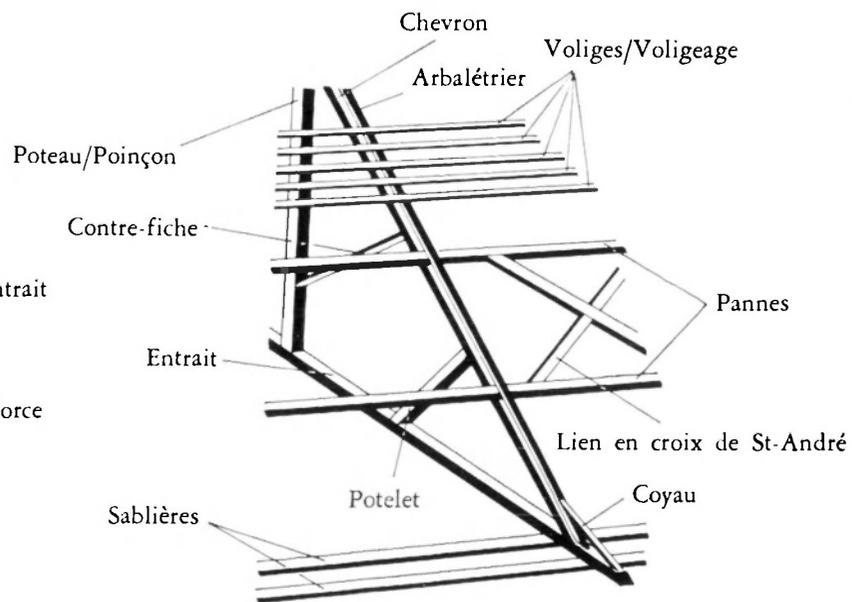
En queue d'aronde



Par embrèvement



Fermes



DEMEURES GOTHIQUES DE BRUGES

LUC DEVLIEGHER

Des maisons gothiques de Bruges, les façades ont été étudiées, d'abord par Ch. Verschelde (1) puis par le chanoine A. Duclos (2). L'intérieur est beaucoup moins connu (3).

Dans l'Inventaire du patrimoine artistique de la Flandre Occidentale, nous avons publié en 1968, comme n° 2-3 de la série, "De huizen te Brugge" (Les maisons de Bruges); une édition revue et augmentée a paru en 1975, de même qu'une traduction en français. Nous y avons retenu toutes les façades existantes, antérieures à 1800, les façades datables par une autorisation de bâtir ou par des caractères stylistiques pour les années 1800-1860, les façades importantes postérieures à 1860, les façades importantes disparues et celles pour lesquelles on ne possède que le projet. De plus, l'inventaire contient la description complète de plusieurs maisons; dans d'autres cas, nous nous sommes contentés de relever certains détails intéressants : caves, poutres, cheminées, charpentes, décoration (4).

Dans cet article, nous avons l'intention de passer en revue les grandes maisons gothiques de plan complexe. Sont donc laissées de côté les petites maisons gothiques (maisons-Dieu et autres), les maisons bourgeoises et les maisons des nations étrangères.

La carte de la ville de Bruges, dressée par Marcus Gerards en 1562, donne une bonne idée de la diversité des constructions bâties sur le territoire de la ville. S'y trouvent la grande Cour des Princes, au plan très complexe, et l'hôtel de Gruuthuse, construit dans le fond de la propriété.

D'autres grands hôtels du 15^e siècle sont édifiés perpendiculairement à la rue et flanqués le long de celle-ci d'un bâtiment d'entrée peu élevé avec galerie ouverte du côté de la cour intérieure. Une tourelle d'escalier dépasse parfois le toit, symbole d'une classe sociale (5). A ce type

appartiennent l'hôtel de Watervliet, celui de Bladelin, de Adornes ainsi que la maison sise 2, J. Suvéestraat. L'hôtel de Cuba construit dans la première moitié du 16^e siècle perpétue ce type.

(1) CH. VERSHELDE, *Les anciens architectes de Bruges, avec planches représentant les principales constructions, qu'ils ont exécutées en cette ville*, in *Annales de la Société d'Emulation Bruges*, 23 (1871), 17-152. (En 1875, ont paru les planches avec explication sous le titre *Les anciennes maisons de Bruges, dessinées d'après les monuments originaux*).

(2) A. DUCLOS, *L'art des façades à Bruges*. Bruges, 1902; Id. *Bruges, Histoire et souvenirs*. Bruges, 1910.

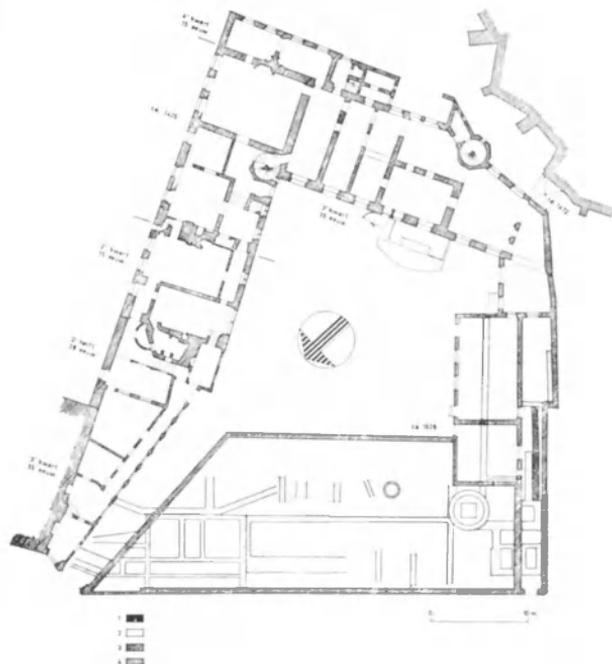
(3) C'est d'ailleurs un reproche qu'on peut faire pour le pays tout entier. Les études concernant les maisons sont plus avancées dans d'autres pays. Je ne cite que les Pays-Bas où R.

Meischke a publié en 1969 à l'occasion du 50^e anniversaire de la "Vereniging Hendrick de Keyser" qui possède 180 maisons historiques, un livre *Het Nederlandse woonhuis van 1300-1800*. Dans ce livre, l'histoire de la maison néerlandaise a été écrite en référant uniquement aux maisons que possède la société "Hendrick de Keyser". On a également des études concernant les maisons à Utrecht, Delft, Den Briel, Maastricht, Zwolle. Signalons aussi la série d'articles par H. Zantkuyl *Bouwen in Amsterdam* (depuis 1973).

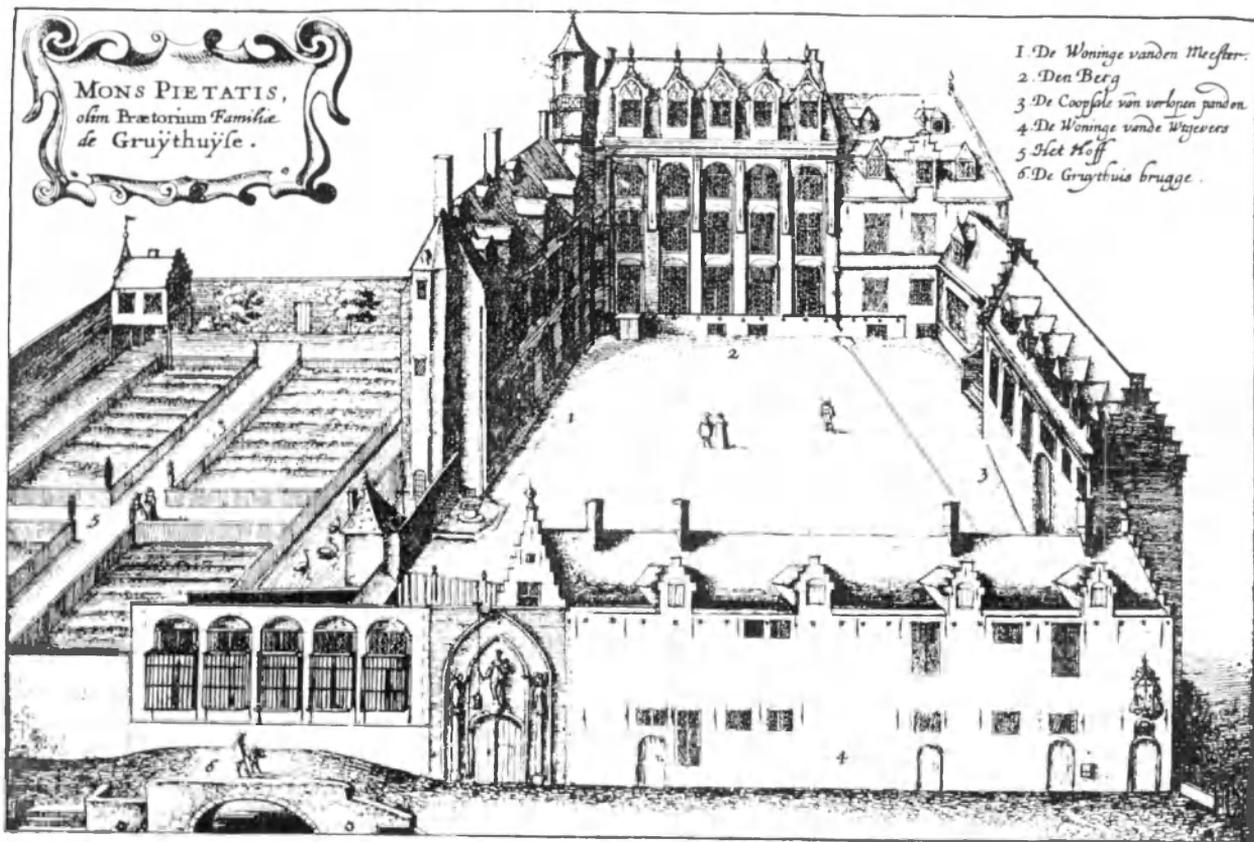
(4) Il est souvent très difficile de retrouver derrière la façade gothique, l'intérieur gothique qui a été transformé et adapté maintes fois à une manière de vivre plus moderne et plus exigeante. Les vestiges sous le badigeonnage ne deviennent visibles que par hasard ou lors d'une restauration ou d'une démolition. Et ce ne sont pas seulement les murs mitoyens — souvent l'élément le plus ancien de la maison —, mais également les façades peintes du 18^e ou du 19^e siècle qui ont conservé des fragments gothiques. De cette façon on a "retrouvé" ces dernières années à Bruges, plusieurs façades gothiques, p.e. 2 Grauwwerkersstraat, 36 Hoogstraat, 60 Molenmeers.

(5) Outre celles décrites plus loin, on voit e.a. des exemples dans le 7 Naaldenstraat, 68 Sint-Jacobstraat, 10 Woensdagmarkt, 178 Carmersstraat, (devenu plus tard gilde de Saint-Sébastien), 2 Nieuwstraat, 4 H. Geeststraat, 23 Lange rei, 71 Sint-Jorisstraat (gilde de Saint-Georges "Oud-hof") et le plus beau de tous, la maison hanséatique 1 Krom Genthof. Les dernières tourelles d'escalier datent du 17^e siècle et flanquent la maison des Tanneurs (1630) et la façade postérieure du 3 H. Geeststraat.

17 Dyver. Plan terrier. 1. Fondations en pierre (« veldsteen »
et 2. de briques relevées en 1901 et 1908, 3. hôtel d
Gruuthuse (plan dessiné avant 1875), 4. église Notre Dame



Hôtel de Gruuthuse (d'après A. Sanderus, 1641).





Gruuthuse. Façade de l'aile sud (avant la restauration).

17 Dyer

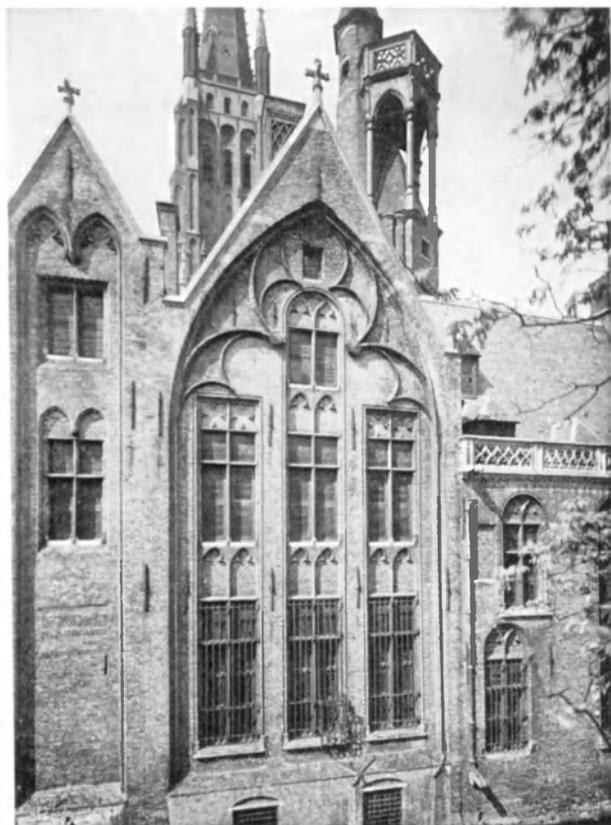
Le long de la Reie s'élève le bâtiment le plus ancien, vers 1425, de la maison des seigneurs de Gruuthuse. Dans la façade à pignon, les trois niches dans lesquelles se trouvent les fenêtres, sont elles-mêmes encadrées d'une grande niche en arc brisé à résille trilobée, pourvue des armes sculptées de Jean van der Aa et d'Agnès de Mortaigne, mariés en 1389; le trilobe est divisé à son tour par un autre trilobe et deux bilobes. A droite, une aile plus basse de trois travées, est pourvue d'une tour polygonale vers la cour. Tous ces bâtiments seraient d'environ 1425 ou même légèrement postérieurs.

La cuisine, bien que marquée par une couture dans la maçonnerie, serait à peu près contemporaine. La cheminée est pourvue de piédroits avec colonnes courbes à chapiteaux feuillagés qui soutiennent le manteau.

La grande aile sud fut construite durant le troisième quart du 15^e siècle; certains indices à droite de l'entrée actuelle, permettent de supposer que l'aile basse est un peu plus récente que le haut bâtiment principal.

La partie gauche a maintenant deux étages et cinq travées où les fenêtres sont réunies dans cinq niches à arcs surbaissés. Les cinq lucarnes en pierre ont été reconstruites dans leur état primitif. La balustrade a été copiée sur un fragment conservé à l'arrière. A l'intérieur, le plafond en bois du rez-de-chaussée avait été remplacé par une voûte.

Dans le plan de M. Gerards (1562), cette aile est représentée avec un étage, tandis que Sanderus (1641) en représente deux. Ch. Verschelde qui a bien examiné le bâtiment vers 1879-1880, dit que la présence d'un seul étage à l'origine se trouve confirmée par une étude des murs intérieurs.



La façade arrière de cette aile est entièrement renouvelée et diffère fort de l'état ancien.

Le 7 janvier 1472, Louis de Gruuthuse reçut l'autorisation de terminer sa chapelle entre son palais et l'église Notre-Dame. La chapelle supérieure est couverte d'un berceau de bois. Au-dessus du prie-Dieu, était peint un Jugement Dernier.

L'aile arrière, du dernier quart du 15^e siècle, s'élève au sud de l'aile la plus ancienne.

Les nouveaux bâtiments le long de la Gruuthusestraat datent de 1909-1910 et remplacent des maisons remaniées au début du 17^e siècle, démolies en 1900-1901 et 1908.

On connaît peu de chose de l'intérieur originel. Sont conservés quelques frises sculptées en bois, des semelles de poutres, des carreaux de pavement et une frise sculptée replacée dans la nouvelle façade.

*Hôtel de Gruuthuse. Façade le long de la Reie.
(Photo A.C.L.)*

*Gruuthuse. Façade postérieure de l'aile sud
(avant la restauration).*





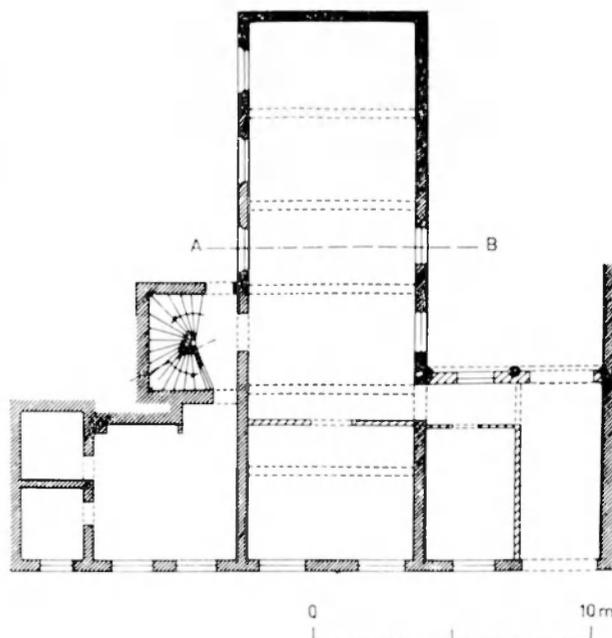
2 J. Suvéstraat. Galerie. (Photo Vanhaelewijn).

2 Josef Suvéstraat

L'aile principale construite perpendiculairement à la rue, est flanquée à gauche d'une tourelle d'escalier, à droite d'une galerie.

Elle compte un étage et six travées de profondeur; un pignon à gradins s'élève du côté de la rue. Les plafonds du rez-de-chaussée et de l'étage sont constitués de poutres et de solives. A hauteur de la troisième travée du mur sud s'élève une tourelle en quadrilatère avec escalier tournant en grès brabançon. Les joints de la tourelle et ceux de l'aile ne correspondent pas; sans doute la première a été construite peu de temps après.

Dans l'aile basse de droite, large de deux travées, se trouve une galerie; les deux ouvertures — partiellement murées actuellement — sont constituées de deux arcs en anse de panier qui reposent sur une colonne et deux demi-colonnes.

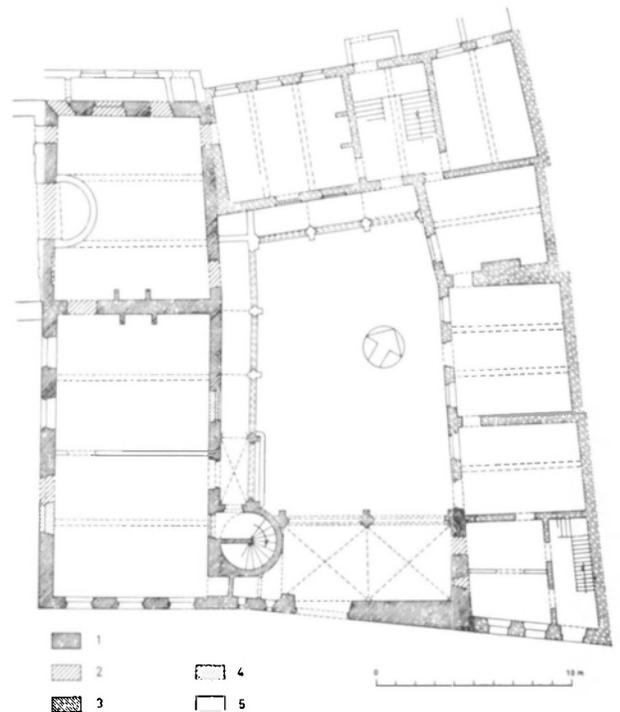


21 J. Suvéstraat. Plan terrier.

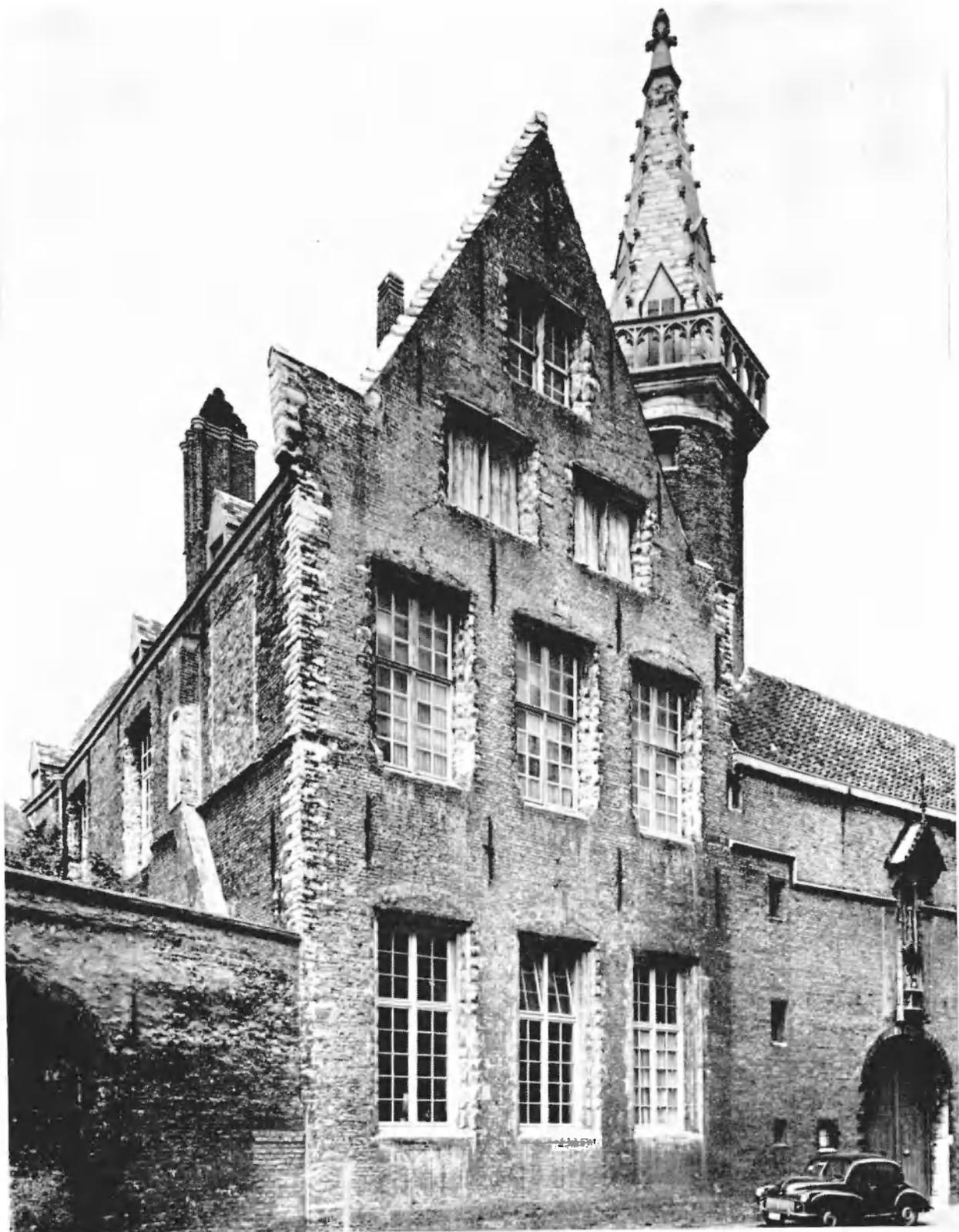
19-21 Naaldenstraat

L'Hôtel de Bladelin est composé d'une aile principale perpendiculaire à la rue et d'un bâtiment plus bas qui longe celle-ci et donne accès à une cour intérieure.

P. Bladelin, conseiller du Duc Philippe le Bon et trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, fit construire sa maison avant 1451. Deux éléments qui se trouvent dans la partie antérieure de l'aile principale (clé de voûte avec les lettres "pb" ainsi que semelles de poutre portant les armes de Philippe le Bon, 1419-1467, et de sa troisième épouse Isabelle de Portugal, 1430-1471) confirment cette donnée d'archives. Pierre de Médicis en devint propriétaire en 1466; il ajouta à la maison existante, e.a. la partie arrière comme le prouvent d'abord le mur intérieur qui monte jusqu'au toit, formant à l'origine le mur arrière de la maison contre lequel on construisit une deuxième cheminée, ensuite les deux semelles de poutre avec les armes de Philippe le Bon, différentes quant au style de celles de la partie antérieure, enfin les deux semelles de poutre avec ses propres armes. Dans la galerie qui longe la rue,

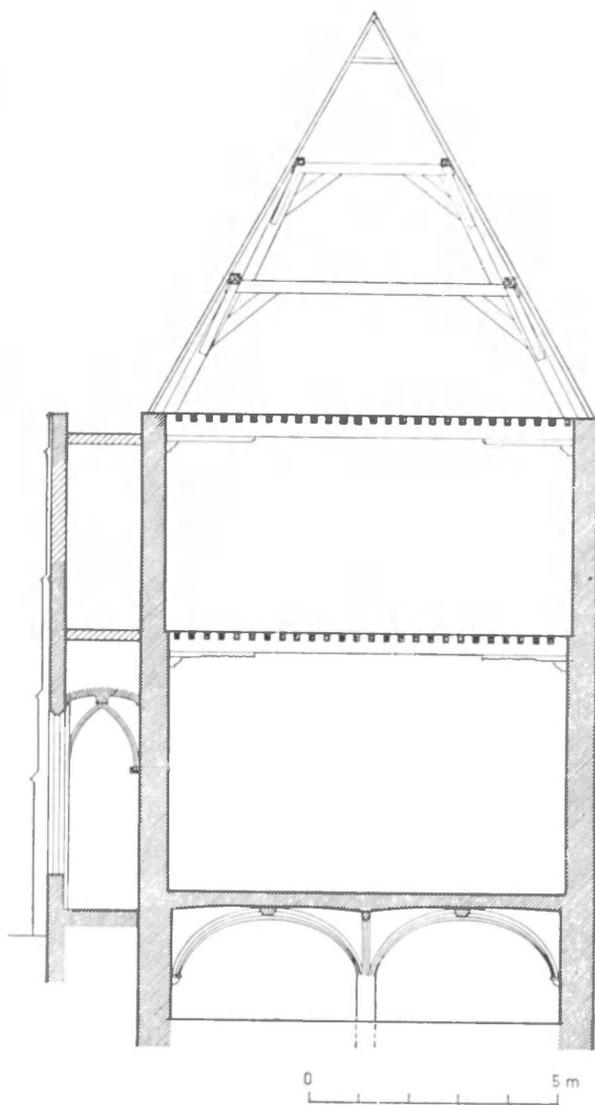


19-21 Naaldenstraat. Plan terrier.
1. 15^e siècle, 2. 15^e siècle (transformé), 3. fin 15^e-16^e siècle,
4. fenêtre du 15^e siècle (murée), 5. 19^e et 20^e siècle.





19-21 Naaldenstraat. Hôtel Bladelin. Cour intérieure.
(Photo Platteeuw).



19-21 Naaldenstraat.
Coupe sur la partie postérieure de l'aile principale.

apparaissent de même ses armes et son emblème. Les médaillons de Laurent de Médicis et de son épouse peuvent avoir été placés en 1469 (date de leur mariage) ou plus tard. T. Portinari qui dirigea la filiale de Médicis jusqu'en 1480, acheta la propriété cette année-là.

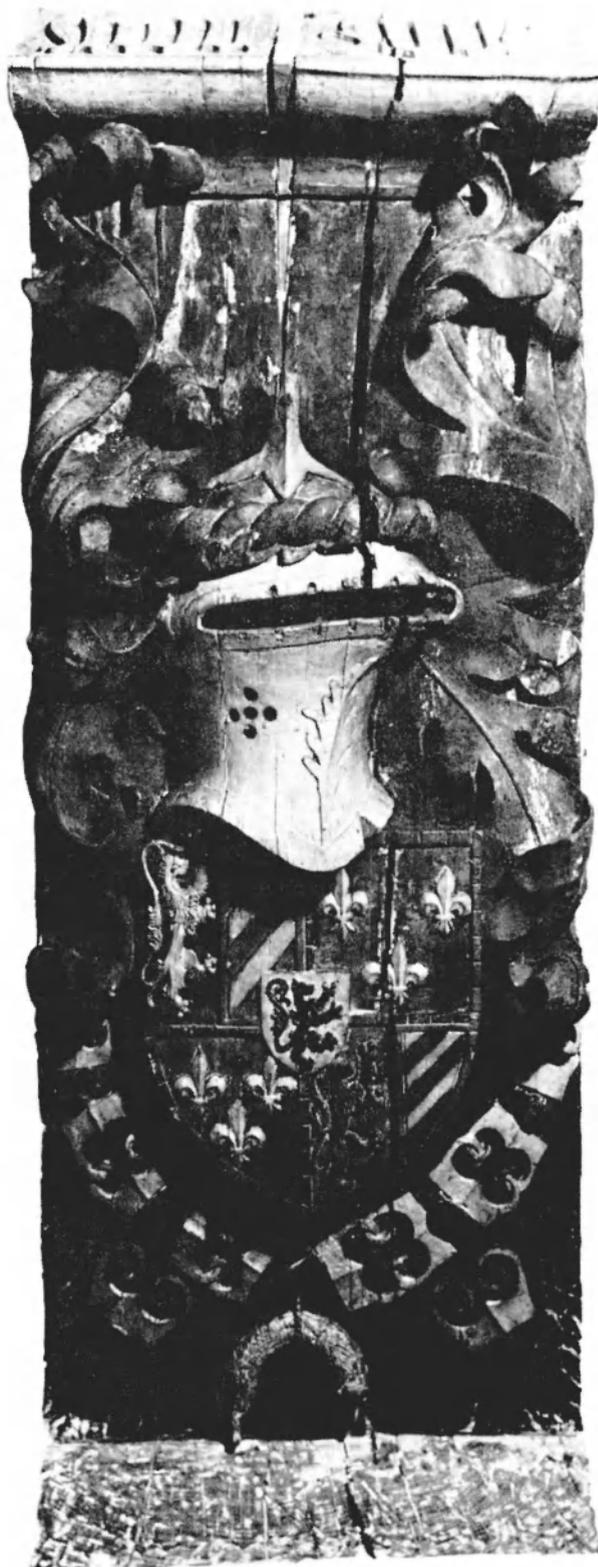
Dans la façade à rue du bâtiment principal, construite en pierre de Brabant, manque la division en travées, ce qui est exceptionnel. Les plafonds sont constitués de poutres et de solives. La charpente est faite de fermes à double étage.

Contre le mur latéral s'élève la tourelle ronde desservie par un escalier tournant en pierre. Derrière elle, subsistait une travée voûtée de la galerie; l'emplacement des consoles et des arcs formerets des autres travées était visible sur le mur latéral. En 1965 on reconstruisit les travées de la galerie, mais sans voûtes.

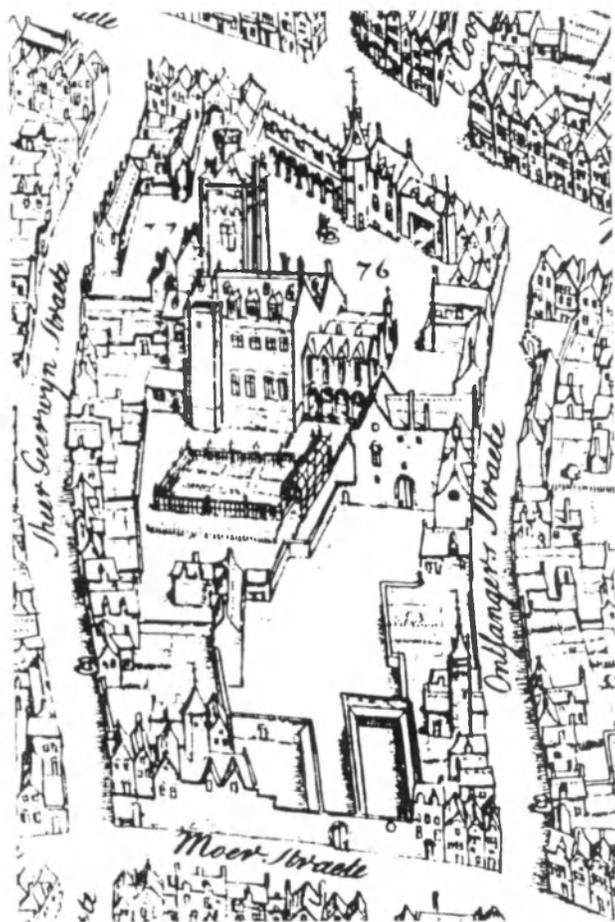
La façade de l'aile latérale basse, dans laquelle s'ouvre le porche en anse de panier, fut construite en même temps que la façade de l'aile principale.

Les deux travées voûtées de la galerie le long de la rue appartiennent à la deuxième campagne de construction. Au-dessus des deux arcs se trouvent deux médaillons Renaissance, sculptés, représentant en buste Laurent de Médicis et Clarice Orsini, mariés en 1469.

Les deux autres ailes qui entourent la cour intérieure datent d'une période plus récente (fin 15^e siècle - 16^e siècle).



Hôtel Bladelin. Semelle de poutre portant les armes du duc Philippe le Bon. (Photo A.C.L.)



La Cour des Princes (d'après M. Gerards, 1562).

Noordzandstraat, la cour des Princes

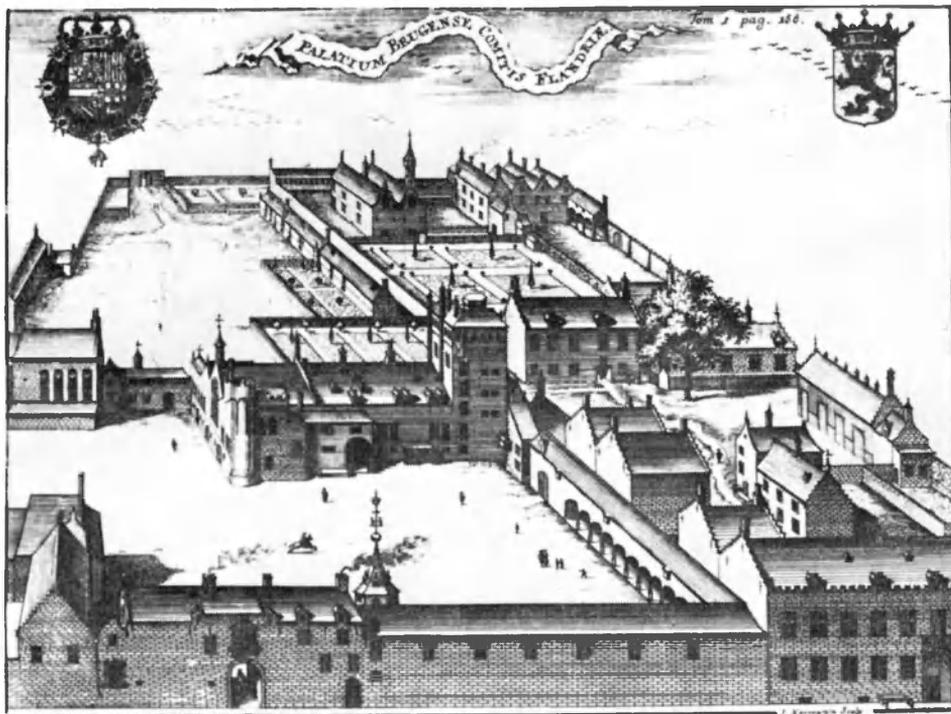
Le plan de M. Gerards (1562) et la gravure de A. Sanderus dans la "Flandre Illustrata" donnent une vue de la résidence princière.

Un bâtiment bas avec galerie longeait la Noordzandstraat; il était flanqué d'une tourelle d'escalier. Vers 1652, on construisit des maisons à la place de la galerie et la tourelle — jusque là libre sur la moitié de son pourtour — fut englobée dans une maison (Noordzandstraat 10). En 1963 on a démoli la maison et la tourelle (briques 20-21 x 9,5 - 10 x 5 - 5,5 cm) dont les marches et les voûtes ont été transférées au château de Male.

Une autre galerie perpendiculaire conduisait à un grand bâtiment élevé au centre de la cour intérieure et comprenant, notamment, une tour habitable. A droite se trouvaient d'autres bâtiments, e.a. l'atelier des monnaies (Geldmuntstraat 32), dont le Muntpoort voûté (1563) rappelle le souvenir.

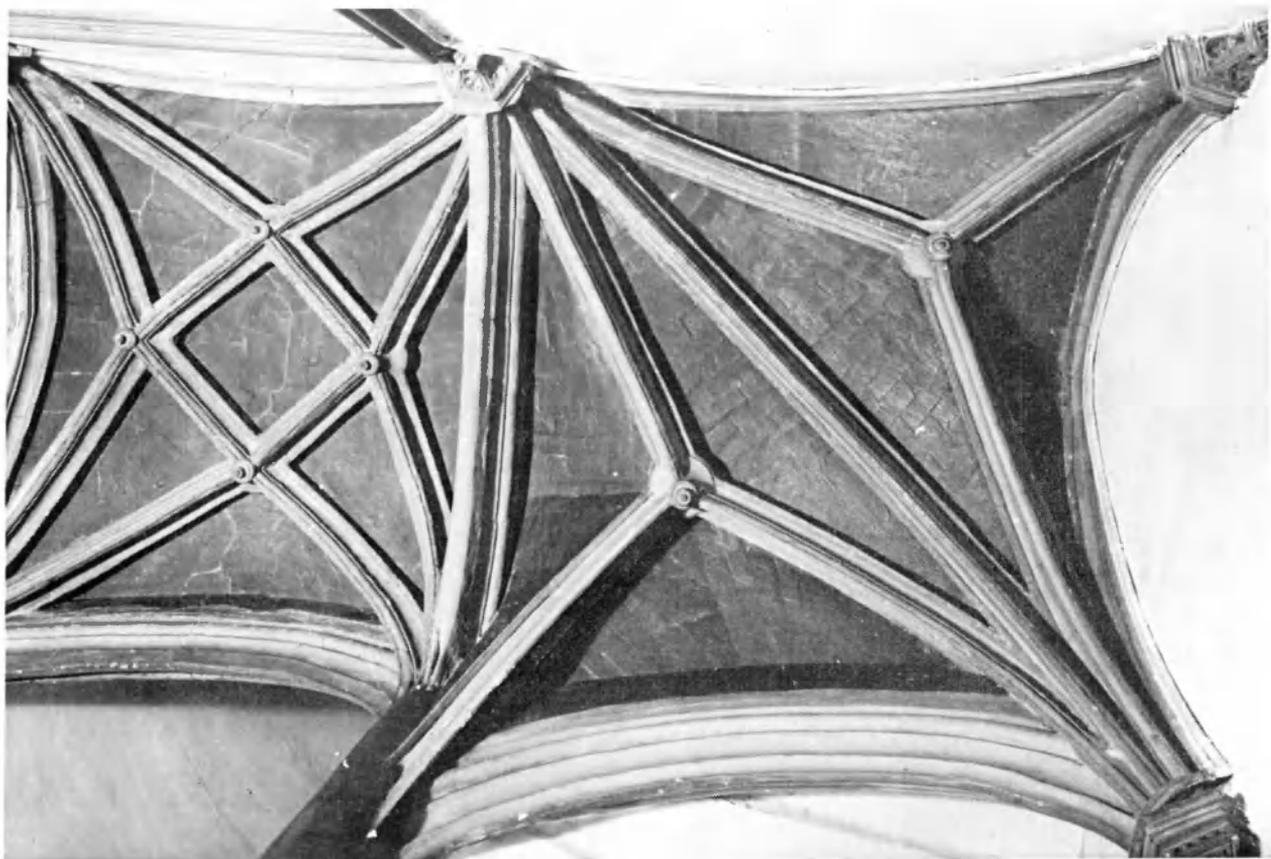
Une tourelle d'escalier des annexes situées le long du Moerstraat se voit encore au n° 23.

Ces quelques fragments sont en somme peu évocateurs de la vie fastueuse qu'a connu ce palais des Ducs de Bourgogne.

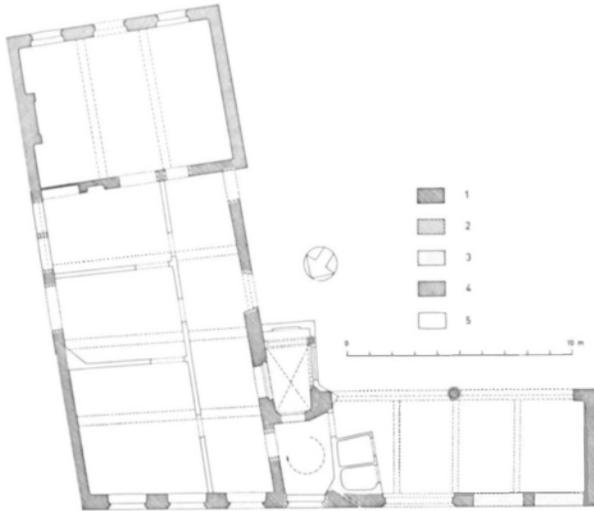


*La Cour des Princes
(d'après A. Sanderus,
1735).*

*La Cour des Princes.
Voûte dans la tourelle
d'escalier.
(Photo A.C.L.)*



27 Oude Burg. Hotel de Watervliet
(d'après A. Sanderus, 1641).



27 Oude Burg. Plan terrier. 1. Fin 15^e siècle, 2. id. (transformé), 3. entrée et fenêtres (du 15^e siècle) murées, 4. 16^e siècle, 5. murs récents.

27 Oude Burg

L'hôtel de Watervliet date de la fin du 15^e siècle, mais a subi d'importantes modifications au cours du dernier quart du 18^e siècle.

La maison est composée d'un bâtiment principal perpendiculaire à la rue et d'une aile latérale droite percée d'un portail qui donne accès à la cour intérieure. M. Gerards (1562) et A. Sanderus (1641) ont représenté la maison.

Au rez-de-chaussée de la façade principale s'ouvraient trois grandes fenêtres encadrées sans doute de niches en plein cintre et protégées par des grilles; à droite se trouve le portail en arc Tudor, jadis surmonté d'une niche destinée à une statue.

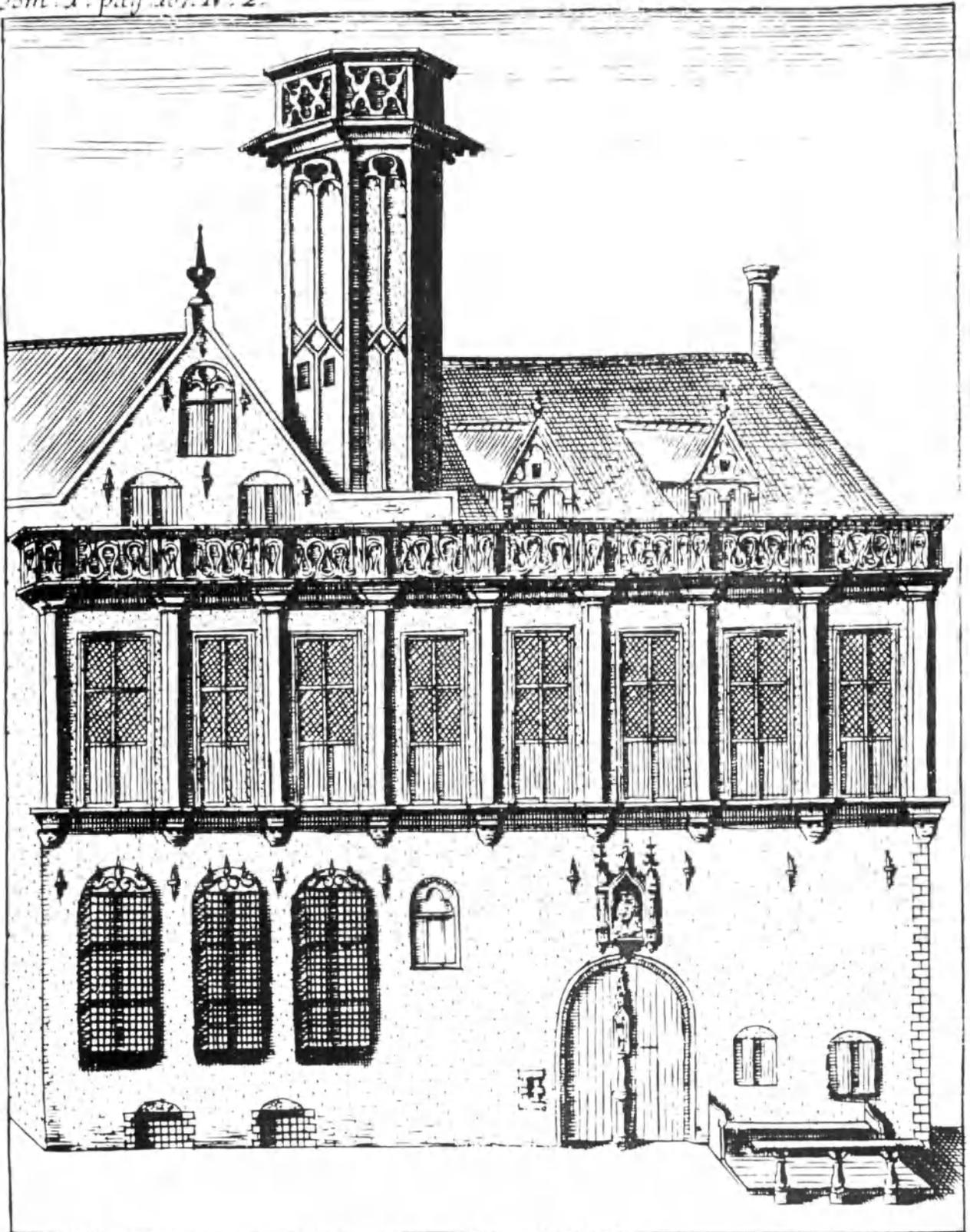
Les fenêtres de l'étage posaient sur un épais cordon mouluré interrompu par des consoles qui soutenaient les pilastres des trumeaux. Une corniche moulurée et un balustrade ajourée prenaient appui sur ces pilastres. De

cette disposition, subsistent encore beaucoup de traces. L'intérieur de l'aile principale a été transformé plus tardivement; les poutres du plafond ont été abaissées.

La charpente est constituée de trois fermes à double étage.

Contre le mur droit se trouve un porche anciennement ouvert; deux arcs brisés prennent appui sur une colonne, sur une colonne engagée et sur une console. Une entrée en pierre en arc brisé donne accès de ce porche à la maison. Une deuxième porte, actuellement murée, de même forme, donnait accès à la tourelle d'escalier qui se trouvait entre le porche et la rue.

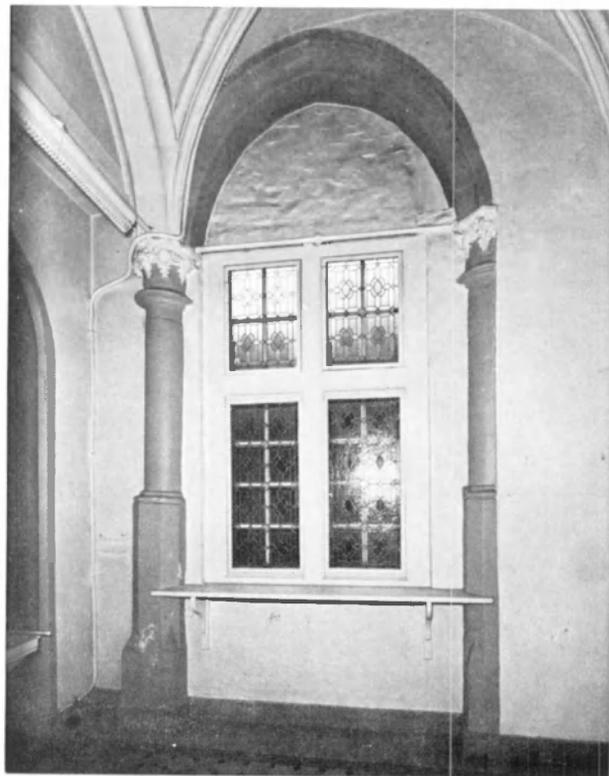
Le portail d'entrée dans l'aile, située le long de la rue, s'ouvre sur une galerie dont les deux arcs s'appuient sur une colonne centrale. Le plafond de la galerie est resté en place.



DOMUS TOPARCHII DE WATERVLJET
Olim Marti Laurini Viri Romani. antiquit. peritissimi.



27 Oude Burg, Hôtel de Watervliet. Galerie et porche.



27 Oude Burg, Hôtel de Watervliet.
Intérieur du porche (actuellement fermé).
(Photo Platteeuw)



1-3 Peperstraat. Église de Jérusalem et maison des Adornes (d'après M. Gerards, 1562).

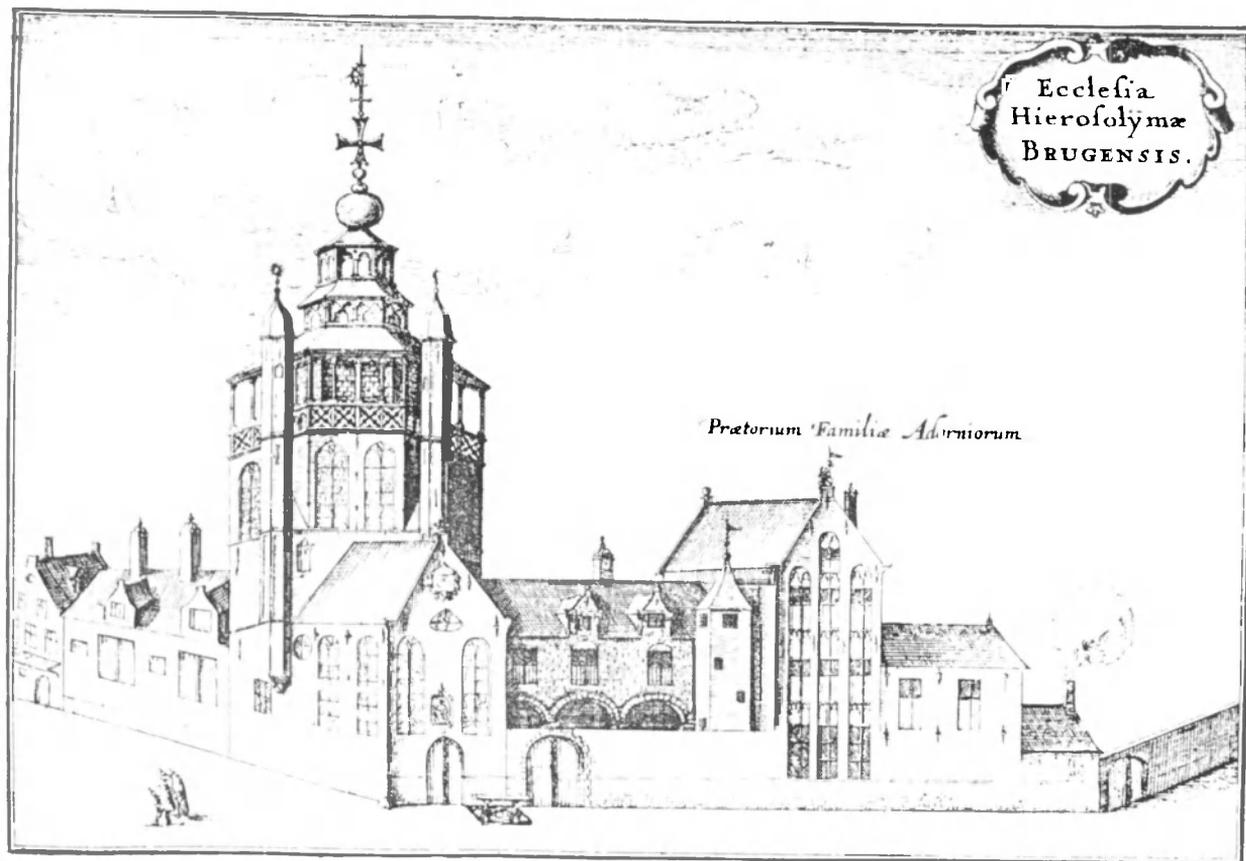
1-3 Peperstraat

Les bâtiments construits vers le milieu du 15^e siècle par la famille Adornes à côté de leur église de Jérusalem, se composent d'un bâtiment principal, d'un édifice plus bas et de deux galeries. À l'est de l'église (dans le Balstraat) se trouvent six maisons-Dieu de la fin 15^e siècle.

L'aile principale a six travées de profondeur et un étage (briques de 21,5 x 10 x 5,5 cm). Les plafonds sont constitués de poutres et de solives. Sur les consoles et les semelles de poutre se voient les armes des Adornes et Adornes - van der Banck, leur devise *PARA TUTUM* ou leur emblème (des nuages avec une roue ou une croix). Dans le réfectoire actuel se trouve une cheminée du 15^e siècle en pierre bleue.

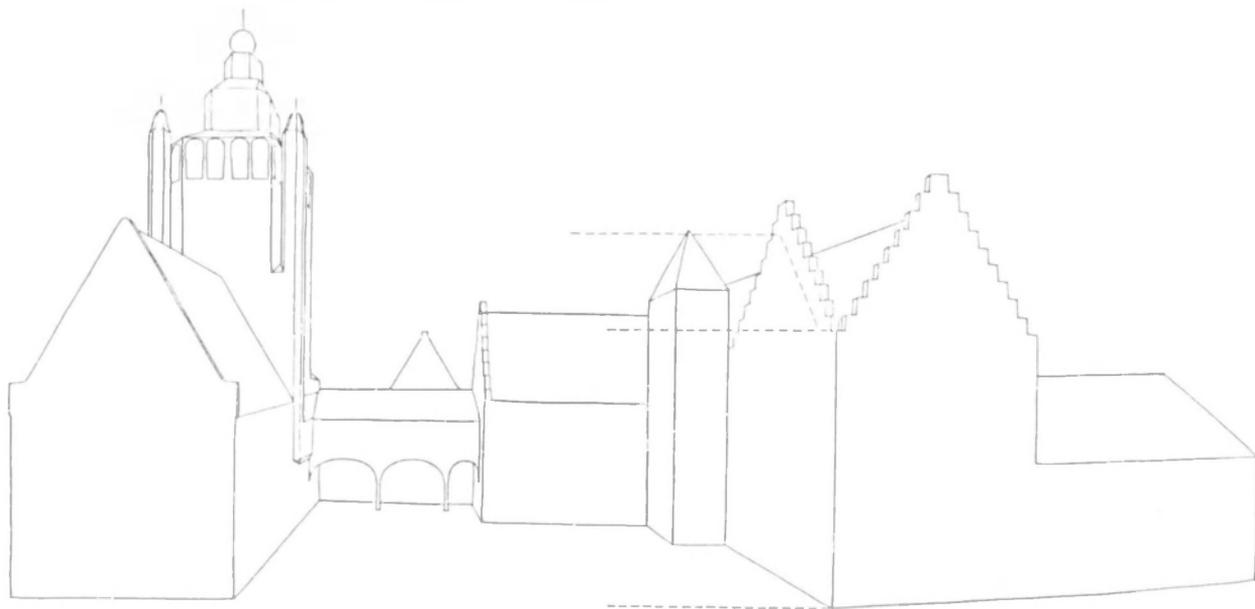
Contre le mur nord s'élève une tourelle carrée dont l'escalier à vis en pierre conduit à l'étage et au grenier. Perpendiculairement à l'aile principale s'étend au nord une aile plus basse et plus ancienne. Au rez-de-chaussée, deux consoles portent les armes des Adornes-Braderix (Pierre Adornes, marié avec Elisabeth Braderix, écrit dans son testament de 1452, qu'il a construit sa maison à côté de sa chapelle). La cheminée du 15^e siècle, qui se trouvait à l'étage, a été reconstruite dans le parloir actuel.

Cette aile d'habitation est reliée à l'église par une galerie constituée d'arcs en anse de panier appuyés sur des colonnes en pierre; l'étage de la galerie conduit à la tribune des Adornes et à la chapelle haute. Perpendiculairement à cette galerie s'élève une longue aile, partiellement constituée d'une galerie à trois arcs Tudor.



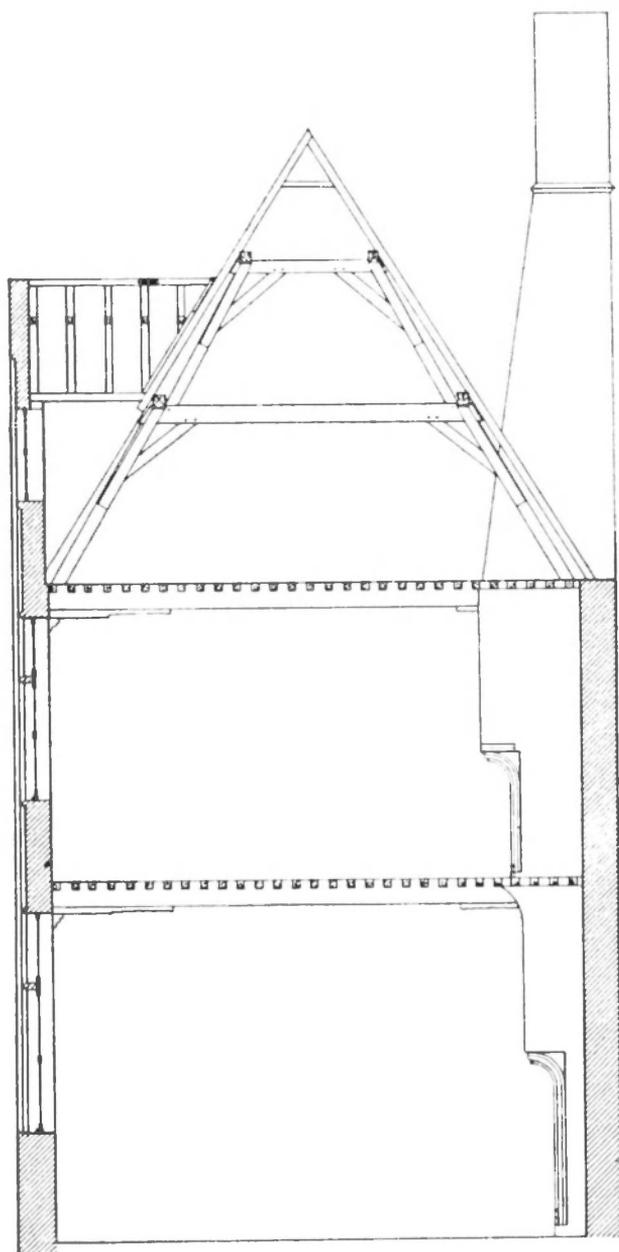
1-3 Peperstraat. Eglise de Jérusalem et maison des Adornes (d'après A. Sanderus, 1641).

1-3 Peperstraat. Eglise de Jérusalem et maison des Adornes.





1-3 Peperstraat. Plan terrier.
1. 15e siècle, 2. murs récents.



1-3 Peperstraat. Coupe sur l'aile principale.





1-3 Peperstraat. Maison des Adornes. Galerie à trois arc Tudor (Photo Vanbaelewijn)



53 Wollestraat

Cette maison — construite au 15^e - début 16^e siècle — est composée de deux ailes perpendiculaires à la rue, placées dans le prolongement l'une de l'autre, mais séparées par un bâtiment plus bas, parallèle à la rue. A gauche, contre l'aile postérieure, s'élève une tourelle d'escalier octogonale. La façade à pignon du côté de la rue est en pierre de Brabant; les fenêtres à croisillons se trouvent dans les niches en plein cintre moulurées. A gauche, l'entrée date du 1914.

La maison compte un étage; les plafonds sont composés de poutres et de solives. Toutes les cheminées datent dans leur forme actuelle de 1906. La charpente est constituée de fermes à deux assemblages.

*
**

Ces demeures gothiques — peu nombreuses, hélas — peuvent, dans la ville des Primitifs flamands par excellence, rappeler la splendeur Bourguignonne, décrite de façon suggestive par J. Huizinga dans "Le déclin du moyen âge". A Bruges, mieux que dans les autres villes de notre pays, la structure ancienne est restée vivante. En effet, de l'époque gothique datent non seulement ces quelques demeures, mais en plus beaucoup de maisons bourgeoises et des maisons-Dieu. Mieux encore, les rues ont conservé leur cours traditionnel, la petite échelle de la construction n'a pas beaucoup changé et les buildings font heureusement défaut.

Les autres villes historiques ont connu des changements plus profonds. Rien d'étonnant alors de ne plus retrouver beaucoup de grandes maisons gothiques, quoique les sources iconographiques nous en révèlent plusieurs exemples.

Dans l'ancien duché de Brabant, Bruxelles — ville mutilée sans cesse — a conservé l'Hôtel de Ravenstein et une partie de l'Hôtel de Nassau, notamment la chapelle, incorporée maintenant dans la Bibliothèque Royale. A Anvers, en dehors de quelques fragments, c'est surtout l'Hôtel van Liere qui demande notre attention. A Malines, c'est l'Hôtel van Busleyden et à Bergen op Zoom le remarquable Markiezenhof. En Flandre, je ne cite que l'Achtersikkel à Gand. Et Liège peut se vanter de l'Hôtel de Sélys-Longchamps.

Cette architecture privée de l'époque gothique, étroitement liée à des personnages illustres, vaut certainement une étude comparée.

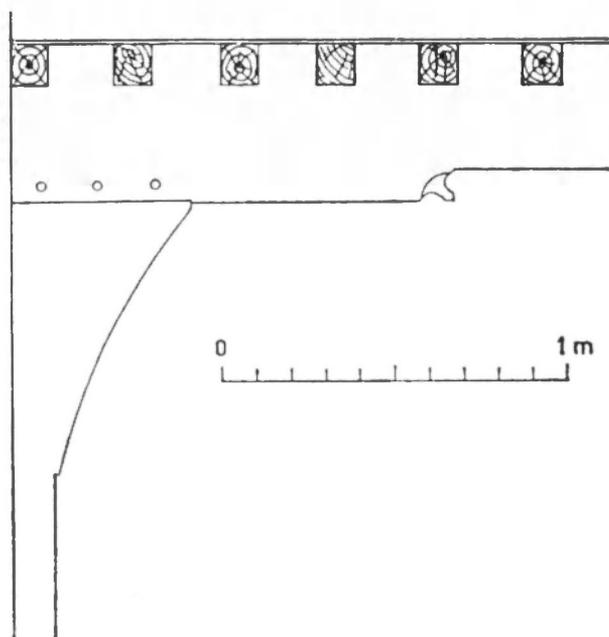
Dessins : A. Debonnet



53 Wollestraat. Plan terrier (en 1906).
1. 15^e siècle, 2. 16^e siècle (?), 3. 1906, 4. démoli en 1906.



53 Wollestraat. A droite la tourelle d'escalier de la maison des Tanneurs (1630). Photo A.C.L.)



53 Wollestraat. Aile postérieure, premier étage.
Poutre, solives et aisselier.

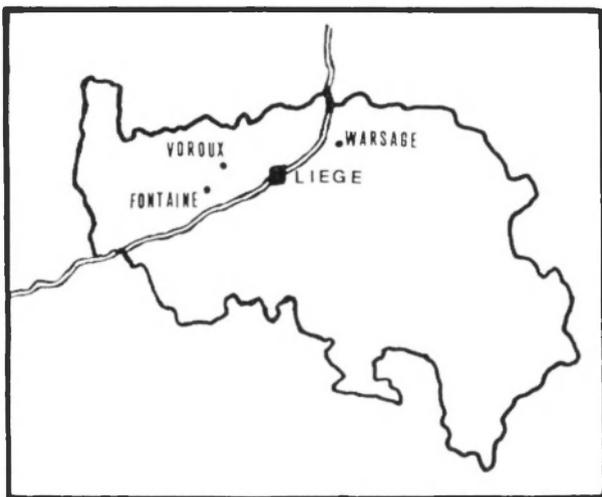
LES TOURS DE FONTAINE
ET DE VOROUX

LE "DONJON" DE WARSAGE

Docteur William UBREGTS

“Ceux qui croient que, de l'étude de ses fragments, ils peuvent obtenir un entendement juste et balancé de l'histoire, se trouvent dans la situation de ceux qui estimeraient pouvoir comprendre, à la contemplation des membres dispersés d'un corps autrefois vivant, tout ce qu'il y a de vie et de beauté dans une chose animée.”

(POLYBE)



INTRODUCTION

Depuis Lamprecht (1), l'histoire tend à se défaire de sa vision spectaculaire, héroïque pour explorer des domaines plus terre-à-terre, plus quotidiens; le chœur des hobereaux *hesbignons* moins mobiles que leurs contemporains, les "citains" si évolutifs du XIIIe siècle (2), réussit enfin à se faire écouter, dans la dignité.

Fontaine (3) et *Voroux* (4) participent précisément à un contexte agricole, traditionnel, viscéral : deux seigneuries rurales, dont le fertile limon constitue toute la richesse. Cultivé depuis le néolithique, abondamment irrigué par des ruisselets innombrables, fréquemment "corrigés", ce sol garantit, sous l'œil expert et attentif d'une race patiente, des récoltes de blé plantureuses et régulières (5).

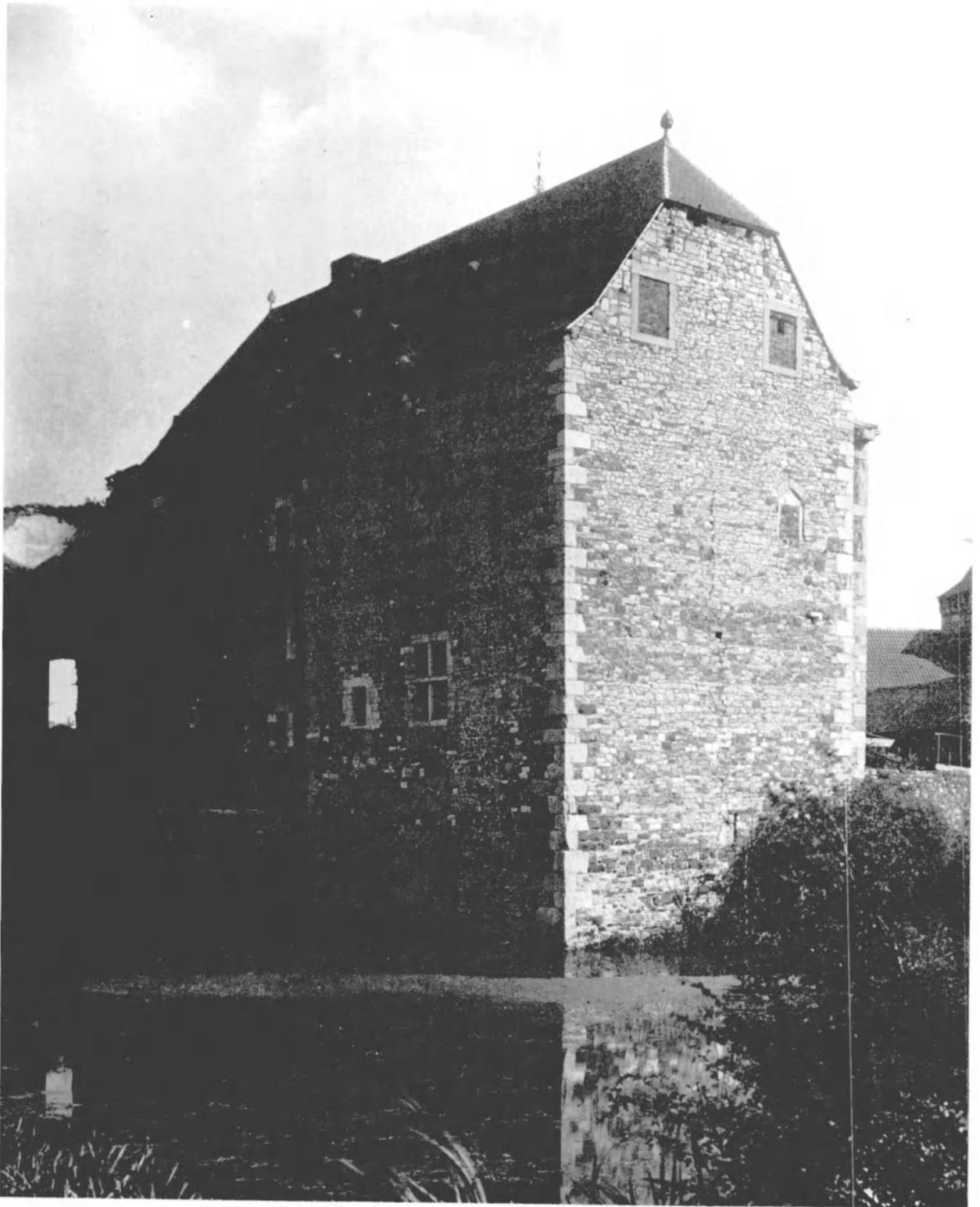


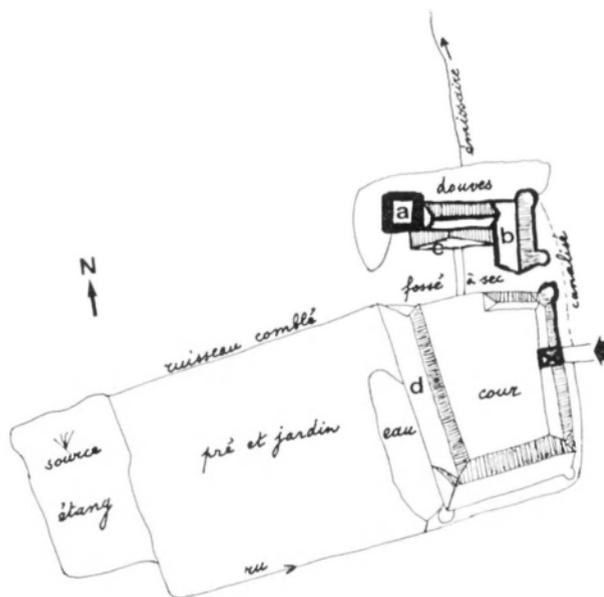
Fig. 2. Dcrion de Fontaine: vue du nord-ouest avec, à gauche, le corps de logis du XVIème, flanqué d'une tour d'angle en ruine (cliché A. C. L de 1923)

LA TOUR DE FONTAINE

Avec Vandriken (6) l'on peut admettre que le château (fig. 4), puis le hameau de Fontaine tire son nom d'un ruisseau appelé Fontaine-Ferdou, dont une source nourrit un étang poissonneux, cité en 1453 (7). A travers des joncs majestueux, son trop-plein s'écoule par un ru herbeux qui contourne la *ferme* seigneuriale, passe devant le porche de la basse-cour jadis pourvu d'un pont-levis à double fléau, puis s'étale sous forme de douves autour d'un îlot allongé; celui-ci sert d'assiette à un bloc de bâtiments (fig. 3) d'époque et d'allure fort différentes :

1) à l'est, un corps de logis en équerre, flanqué de deux tours d'angle; celle du sud-est était coiffée d'une guette à bulbe. Ce corps de logis, élevé dans le style traditionnel du XVI^e siècle (8), a trois niveaux :

a. Les *caves* ont des voûtes en briques retombant sur des piliers carrés en calcaire, à imposte et à socle. Puits circulaire à margelle; poulie en place. Large cheminée à piédroits en calcaire. Eclairage par des soupiraux-arque-busnières percés dans le parement de grès ferrugineux et carbonifère. Vers le milieu du XVIII^e siècle, la plupart de ces fentes furent noyées dans de grandes fenêtres à cintre surbaissé.



- a Donjon roman 1200-1205.
- b Logis XVI^e siècle.
- c Avant-corps néo-classique ± 1775.
- d Tourne XIX^e siècle.

Fig. 3. Schéma d'orientation du château de Fontaine.



Fig. 4. Photographie aérienne du château de Fontaine (cliché d : Ministère des Travaux Publics)

b. Un *rez-de-chaussée* en briques est résidentiel; il est tellement surélevé qu'il peut passer pour un *premier étage* (fig. 2); à l'origine, fenêtres à croisées en calcaire sous deux arquettes de décharge en briques et baies à jour rectangulaire; les proportions sont tantôt simplement costaudes, tantôt vraiment trapues. Fentes nombreuses pour arquebuses et couleuvrines, certaines à double usage. Volets extérieurs (disparus) à deux battants pour les croisées. Vers 1760, les baies à croisée furent remplacées par de confortables fenêtres rectangulaires, plus hautes, plus larges, sans meneaux; leur linteau à volutes est séparé en deux par une clé sommée d'une baguette. Des fenêtres d'un type fort rapproché se retrouvent au château de Warfusée (9), dans une maison à

Gelmen-Gelinden (10) et dans la maison "In den Gouden Haen", rue de Liège, 21, à Saint-Trond (11); cette dernière est datée : 1765. L'entrée originelle du XVIe est rectangulaire et très sobre; vers 1760, elle ne satisfait plus; une porte haute de 3,70 m et d'un style identique à celui des fenêtres contemporaines fut, dès lors, ouverte dans l'aile sud-ouest du corps du logis.

c. Le *troisième niveau*, étage de séjour nocturne, est en briques; les percements du XVIe y ont subsisté. Corniche à cavet soutenue par une rangée de modillons en quart-de-rond sommés d'une baguette. Toit ardoisé en croupe; le grenier est éclairé par une lucarne en bois et par deux fenêtres rectangulaires, dans le pignon sud.



Fig. 5. Château de Fontaine; vue de l'ouest; au premier plan, à gauche, le donjon dans ses douves; au deuxième plan, l'avant-corps de 1775; au troisième plan, le corps de logis du XVIème siècle avec une tour d'angle. A noter : une fenêtre modifiée vers 1760 (cliché A. C. L. de 1923).

2) à l'ouest, la maison forte médiévale proprement dite, seule étudiée dans cet article.

3) au sud, dans l'angle (fig. 5) ouvert de l'équerre susdite et accolé en partie à la maison forte et en partie au corps de logis du XVII^e siècle, un avant-corps classique (\pm 1775) à trois travées; la centrale à fronton nu est légèrement en ressaut et est encadrée de deux pilastres à refends. Un escalier de sept marches conduit à deux

petits perrons devant deux nouvelles entrées, à droite et à gauche de la travée médiane. La symétrie de cet avant-corps corrige le percement latéral de la porte d'entrée de 1760, réduite à une porte intérieure. L'avant-corps a 4 niveaux :

a. Une cave oblongue dont les soupiraux ont conservé leurs volets de fer enchaînés.

Fig. 6. Elévations intérieures du donjon de Fontaine; état actuel.



b. Le *rez-de-chaussée* fort surélevé a des baies en plein cintre, à impostes et à clef nue.

c. Le *niveau* +3 montre des fenêtres en cintre aplati, à clé nue.

d. Le *niveau* +4, sous le toit, a des baies rectangulaires.

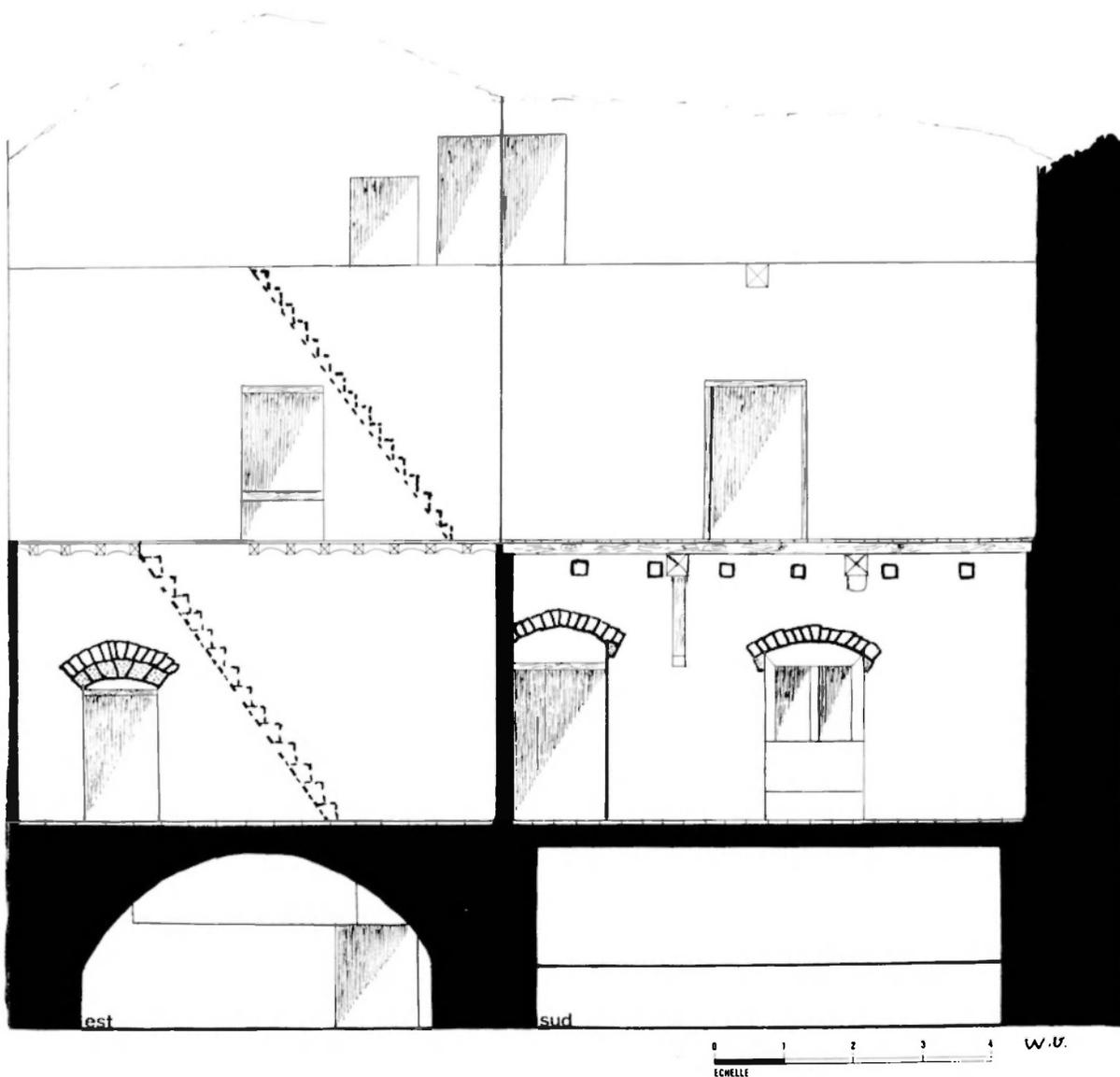
En résumé, le château de Fontaine reçut *successivement* comme entrée :

1. Au XIII^e siècle, la porte surélevée du donjon d'habitation.

2. Au XVI^e siècle, une porte alignée sur la première.

3. Vers 1760, une haute porte, près du sommet de l'équerre.

4. Vers 1775, deux portes, au départ des deux perrons de l'avant-corps.



Il est à noter que le XIXe siècle s'est avant tout contenté d'aveugler plusieurs baies, sans attenter aux structures; il a cependant reconstruit la plus grande partie des bâtiments de l'exploitation agricole.

Les intérieurs étaient richement décorés de stucs, lambris, sculptures, tapisseries, meubles, etc. Toutes ces splendeurs se sont évanouies ou furent dispersées (12). La tour médiévale, le logis du XVIe et l'avant-corps du XVIIIe siècle sont en ruines. Le propriétaire, homme prudent, défend leur accès; la visite, en effet, est trop dangereuse. Certes, la description du château de Fontaine par de Saumery (13) est toujours lisible dans les pierres; des précisions supplémentaires ont, néanmoins, paru nécessaires à cause de la signification mouvante du vocabulaire architectural (pavillon, donjon, etc.), à cause de l'ancienneté de la date d'édition : 1743 (donc, avant deux interventions importantes sur les bâtiments, vers 1760 et vers 1775), à cause des destructions (incendie de la ferme vers 1845) et des reconstructions partielles ultérieures.

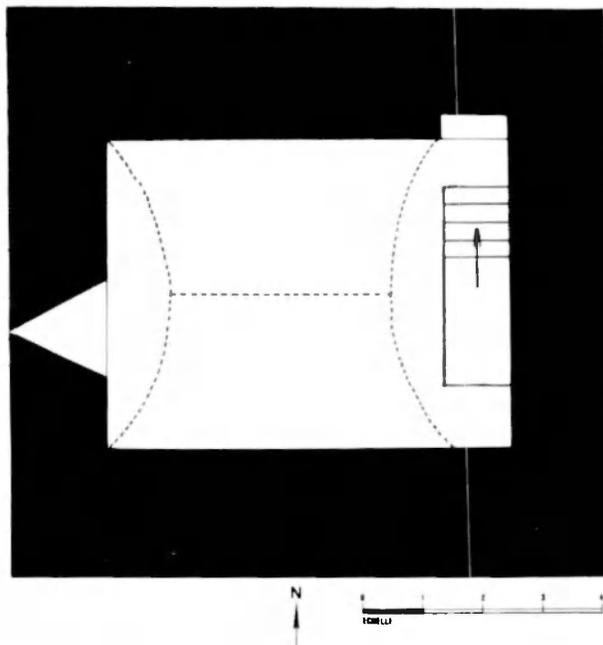
Fontaine, comme tous les châteaux de plaine (14), plonge ses racines dans ses terres nourricières. Entre le châtelain et le paysan s'installe une symbiose indissoluble, parce que fructueuse pour les deux parties; en effet, si le seigneur surveille avec une assiduité intéressée, il est aussi le seul à assumer la défense. Or, les campagnes sont peu sûres au XIIIe et au XIVe siècle (15). Inversement, un protecteur proche et présent, économiquement lié à ses pupilles, donc efficace, stimule le travail.

Isolé dans sa mare, plan d'eau maintenu avec soin au-dessus des prairies basses adjacentes, le donjon de Fontaine, considéré à sa hauteur primitive, dominait altièrement le paysage et les hommes; il rivalisait dignement avec son vis-à-vis de Lexhy (16). Prisme à base rectangulaire de 9,90 m. sur 9,40 m., il est orienté suivant les faces avec entrée au sud, à environ 2 m. au-dessus de l'eau, précaution de sécurité incontestable. Une passerelle de bois probablement interrompue par un pont-levis minuscule, comme à Alvaux (17), Amay (18),



Fig. 7. Cave du donjon de Fontaine; niche nord; trappe aveuglée au moyen de briques.

Fig. 8. Coupe horizontale de la «cave» du donjon de Fontaine. Etat primitif.



Jemeppe-sur-Meuse (19), etc. conduisait à la porte en chêne, bardée de pentures et cloutée à l'envi; elle a évidemment disparu (20a) de même que son encadrement de pierre. Les jambages ont sans doute soutenu un tympan calcaire en demi-lune. Vandriken, qui écrivait vers 1880, prétend y lire la date de fondation du donjon : 991. Comme l'hypothèse de l'inscription romantique n'est point soutenable (20b), il faut bien admettre que Vandriken s'est mépris dans sa lecture (21). Il est, au contraire plausible qu'à l'origine la pierre mentionnait : 1491, c'est-à-dire 1551, mais qu'elle ait été abimée à l'endroit du premier "1". Ce tympan disparu, frère de celui d'Abée toujours en place, peut avoir été garni de son inscription au XVI^e siècle, comme à la tour Renard à Nivelles et probablement aussi à la tour d'Alvaux. Cette date de 1551 peut parfaitement s'appliquer à l'adjonction du corps-de-logis en "L" déjà décrit et à plusieurs remaniements du donjon lui-même (22). A gauche de l'entrée, la magnifique baie à deux jours et

à battées extérieure et intérieure raffinées, donc à double système de volets remonterait par exemple à 1551; la taille des pierres ne s'y oppose pas.

Alors que la cave n'est éclairée que par une seule fente de lumière à l'ouest, le rez-de-chaussée surélevé présentait trois fenêtres à jour rectangulaire, percées au nord, au sud et à l'est (23). Leur linteau en bâtière s'abritait sous une décharge en mitre. Au premier étage, également trois fenêtres cette fois au nord, au sud et à l'ouest, de structure identique à celles du rez-de-chaussée. Le second étage, incomplet, fort malmené lors des restaurations modernes au point que le nombre de percements ne se laisse même plus définir, montre encore au septentrion deux fois trois corbeaux ravalés, qui servaient d'appui à une latrine appendue à la paroi; elle s'évacuait dans la mare, comme à Alvaux, à Falnuée, à Eynatten, à Amay, à Nandrin.

Les arêtes, les décharges (24) et les encadrements des baies sont en dur calcaire mosan alors que, dans le revê-

Fig. 9. Cave du donjon de Fontaine; vue sur la paroi est; communication avec les caves du corps de logis du XVI^e siècle.



Fig. 10. Coupe horizontale de la cuisine-hall du donjon de Fontaine. Etat primitif.

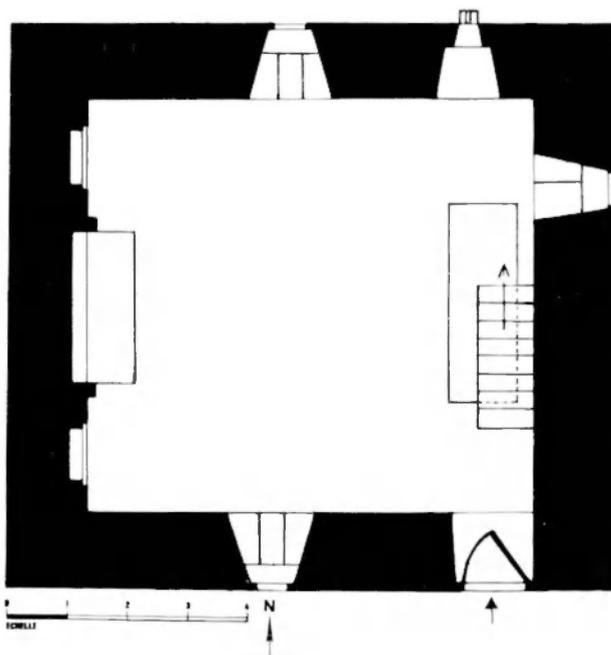




Fig. 11. Fontaine; cheminée de la cuisine-ball; piédroit gauche en cours de démolition.

Fig. 12. Fontaine; cheminée de la cuisine-ball; tablette gauche, avant démolition.



tement extérieur des courtines, dominant les moellons de grès ferrugineux et carbonifère. Le parement intérieur est constitué, avant tout, de petits blocs calcaires et de tuffeau, pour certaines décharges. L'extérieur n'a pas été enduit; mais les joints sont rosis par l'emploi de brique pilée. Les mortiers de cœur sont fort résistants bien que hétérogènes (loues de chaux croquée, paille, pellicules de graminées, poils, cailloux) alors que les crépis intérieurs sont jaunes, donc très sableux et très peu adhérents.

Le plan presque carré du donjon plaide pour un toit pyramidal.

L'examen *interne* (fig. 6) confirme la superposition de 4 niveaux :

1) La *cave* (fig. 8) voûtée en berceau aplati et éclairée par un seul soupirail occidental en fente ébrasée communiquait, à l'origine, avec le rez-de-chaussée par l'intermédiaire d'une trappe rectangulaire (fig. 7) se réclinant contre la face est. Bouchée à l'époque moderne, elle a été remplacée par une porte à l'est (fig. 9). Les caves des maisons fortes ne sont jamais accessibles de plain-pied, même si elles sont surélevées.

2) Les trois fenêtres à doubles banquettes admettaient une lumière parcimonieuse dans une spacieuse *cuisine* (fig. 10) à large cheminée rectangulaire, mais dont les fonctions participaient sûrement à celles du "ball" anglais, forum du quotidien et carrefour de toutes les classes sociales, âme économique du donjon. Le propriétaire y passait de longues heures à distribuer les tâches. L'âtre (fig. 11 et 12) a été tout spécialement l'objet de la sollicitude de l'architecte de Fontaine. En effet, les deux tablettes calcaires supportant le manteau de bois sont *chanfreinées*.

Les têtes des jambages s'amortissent en *quart-de-rond*, tandis que les corps des piédroits ont des bords en *cavet*. Cette cheminée est plus décorée que celle de l'appartement résidentiel. La porte (fig. 13) et les fenêtres (fig. 14), à l'intérieur, avaient toutes *double* décharge :

l'arc supérieur en *durs calcaires bleuâtres de petit appareil*; l'inférieur en *gros cubes de tuffeau jaune, friable, arasé*. Ces arcades de tuffeau ne jouent aucun rôle structural; elles ont été supprimées pour la plupart, sans danger, à l'époque moderne, pour accroître le flux lumineux; mais leurs queues se sont conservées; des sondages les mirent à nu sous le crépi. Il n'y eut point de jeu de couleurs. Ces doubles décharges sont exceptionnelles (25). La cuisine disposait évidemment d'un *évier*, qui débou-

che au-dessus de la mare et aussi de deux grands *placards* à deux niveaux, enfermés derrière une portelette. Le XVI^e siècle est intervenu au rez-de-chaussée : au sud, à côté de l'entrée, une fenêtre à deux jours déjà décrite plus haut, au nord une fenêtre à croisée ont ébréché les minuscules baies primitives. A côté de cette dernière, une baie nouvelle à jour carré somma encore l'évier. Un écu à fasce décore le linteau. La cause de ces altérations était la soif de lumière, élément capital d'un confort en évolution.

Le *pavement* est constitué de lourdes dalles calcaires polies; elles ne mesurent pas moins de 38 cm. x 32 cm. x 10 cm.

Un *escalier* droit d'une quinzaine de degrés débutait immédiatement derrière la porte; appuyé contre le mur est, il reliait le rez-de-chaussée au premier étage, une trappe étant réservée dans le plafond. Celui-ci était formé de *deux* couches, à l'origine :

1) 2 x 6 Gros corbeaux calcaires taillés en quart-de-rond sont enclavés de 80 en 80 cm. dans les parois nord et sud; ils soutiennent des lambourdes, qui élargissent ainsi la surface d'appui des retraites murales. Les entrails, en nombre inconnu, couraient donc nord-sud.

2) Là-dessus reposaient les planches.

Le plafond a été modifié, probablement, au XVI^e siècle; on renonce alors aux anciens corbeaux. Deux sommiers en chêne de 30 cm. de section se dirigent du sud au nord, s'encastrant au cœur de la maçonnerie; leur face inférieure est élagie dans sa partie médiane et leur extrémité annoncée par une baguette. Deux potelets se terminant sur de nouveaux corbeaux en calcaire et pourvus de goussets soulagent les portées. Perpendiculairement aux sommiers et posés sur eux courent, d'est en ouest, une quinzaine d'entrails d'environ 10 cm. x 15 cm.; ils s'appuient sur, ou mieux, s'enfoncent dans des retraites murales récupérées aux dépens du lit intrapariétal du dernier entrail primitif et élargies à l'ouest par deux courts longerons reposant sur 2 et 3 corbeaux à peine modelés, implantés de part et d'autre de la cheminée. Entre les entrails se tendent des voussettes décoratives en torchis, si fréquentes à partir du XVI^e siècle (26). Les planches sont déposées sur les entrails et se dirigent donc du nord au sud. Dès le XIX^e siècle, un four à pain dégarnit le local.

Fig. 13. Entrée du donjon de Fontaine. A noter : la décharge supérieure en calcaire et les queues de la décharge inférieure en tuffeau.



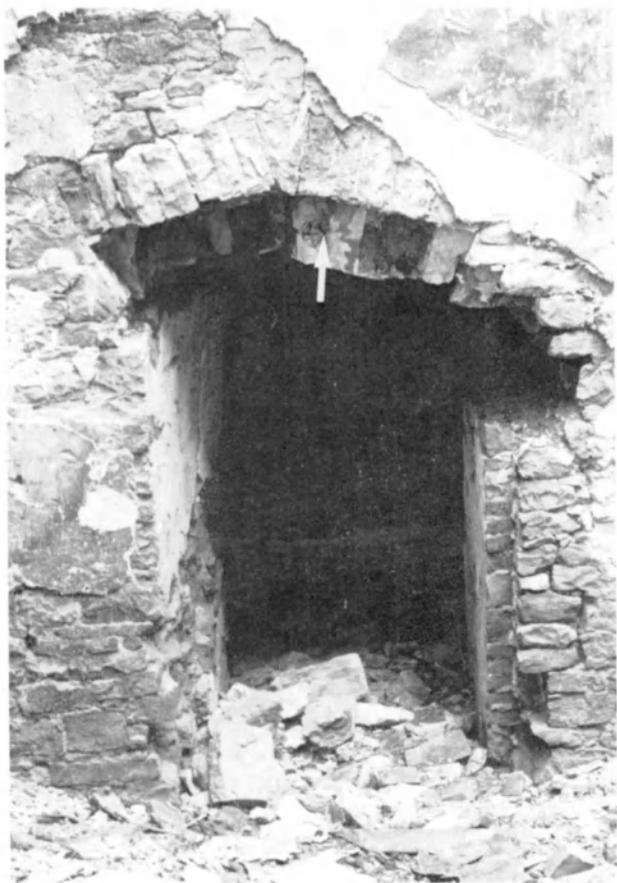


Fig. 14. Cuisine-hall de Fontaine; fenêtre est, transformée ici en porte à double décharge.

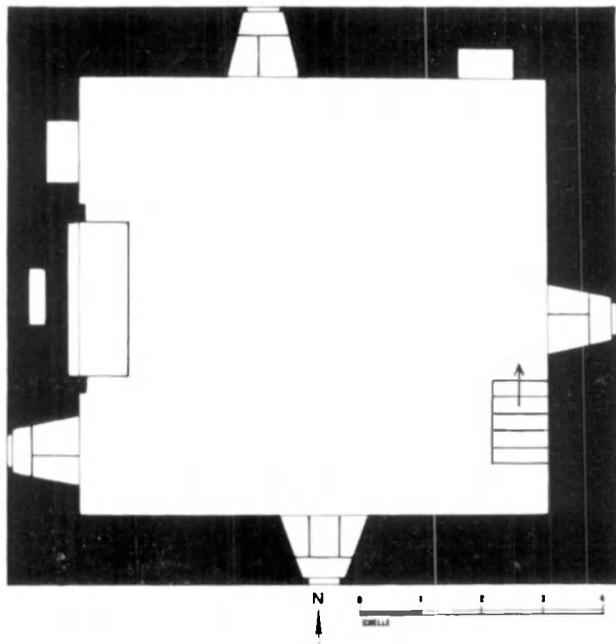


Fig. 15. Coupe horizontale du niveau seigneurial du donjon de Fontaine. Etat primitif.

3) Le premier étage ou niveau seigneurial (fig. 15) encadre la vie *privée* du seigneur et correspond au "solar" anglais. Le maître s'y retire, entouré des siens; il y dépose ses "pretiosa"; il y invite ses égaux; le personnel n'y est admis que sur appel. Généreuse cheminée, fenêtres (fig. 16) à une ou à deux banquettes, à double dé-

charge et à volets intérieurs sans doute sertis de quelques verres, évier sous la fenêtre ouest, trois placards. Il n'existe pas de latrine à ce niveau, fait assez rare; Alvaux, Nandrin, Falnuée disposent là de cette commodité. Au XVIIIe siècle, la fenêtre nord a été en partie bouchée, en partie confondue dans une grande baie du même type que celles insérées à la même époque dans le corps de logis du XVIe siècle.

Le *plafond* original du premier étage nous échappe; la version du XVIe siècle se rapproche de celle du rez-de-chaussée à en juger par le sommier en chêne de 25 cm. de section, courant du nord au sud et pénétrant profondément dans la courtine.

Un *escalier* droit en bois, toujours appuyé contre le mur est menait au niveau supérieur; pas de nichette pour le luminaire.

4) Le *second étage* essentiellement de *séjour nocturne*, dépourvu de chapelle, a été fort transformé à l'époque moderne. Les intempéries l'ont d'ailleurs malmené. Il ne disposait pas d'une cheminée, mais d'une *latrine* en encorbellement, au nord, comme le donjon de Poulseur. Les baies rectangulaires actuelles ont certainement remplacé une, voire plusieurs menues fenêtres, semblables à celles des autres niveaux et dirigées dans diverses directions; ces percées facilitaient le guet. Aucune trace de *hourds*.

Le *grenier* reste une inconnue de même que la hauteur totale exacte du donjon.



Fig. 16. Fontaine; étage seigneurial; fenêtre à banquette ouest et à double décharge.

LA TOUR DE VOROUX

A travers les frondaisons d'un parc anglais aux hêtres ombreux et aristocratiques, le long de l'antique voie Hannut-Liège, la tour (27) de Voroux, empâtée dans des logis XVIIIe, se signale par un plumet baroque à bulbe minuscule. Ici, pas d'étang protecteur. Par contre, sa masse et sa hauteur sont parfaitement conservées; elle mesure 17 m. jusqu'à la corniche. Orientée suivant les angles avec entrée au nord-est, elle a une base rectangulaire de 8,20 m. sur 7,50 m. Adaptée avec finesse à l'habitat contemporain, elle est encore fort riche en enseignements variés.

A. Examen externe :

a) La *face sud-est* (fig. 17), donnant sur le parc, montre actuellement quatre baies superposées. Au *rez-de-chaussée*, une porte d'accès, qui interrompt un biseau calcaire à 40 cm. du sol, est récente. Elle remplace probablement une fente d'aération au-dessus du biseau et perpendiculaire à celui-ci. La porte-fenêtre à auvent et à balcon du *premier étage* a avalé une fenêtre ancienne dont la décharge en calcaire est encore décelable. Au *deuxième étage* ou étage seigneurial il est inconcevable que cette paroi ne présente point de percement car il s'agit de la face ensoleillée : la large fenêtre XIXe, qu'on y remarque maintenant, a donc agrandi un jour préexistant. Au *troisième étage*, la fenêtre est parfaitement conservée : jour rectangulaire, décharge en mitre. Toit à coyaux, à lucarne et à bulbe modernes.

Fig. 17. Donjon de Voroux; face sud-est; état actuel.



b) La *face nord-ouest* (fig. 18) regarde la cour intérieure d'une importante exploitation agricole à dépendances multiples et d'âge différent. A cette face, on distingue quatre niveaux. L'entrée actuelle, de plain-pied, a la même signification que celle de la face sud-est. La grande fenêtre rectangulaire du niveau +1 a pris la place d'un soupirail ancien en fente. La baie de l'*étage résidentiel* est désaxée, mais toujours présente. Au *niveau +3* la face nord-ouest est aveugle.

c) et d) Les "deux autres faces" sont masquées par des constructions XVIIIe.

Il semble inopportun de revenir sur les matériaux, les techniques, la structure mis en œuvre à Voroux, tant ces composants sont assimilables à celles de Fontaine. A Voroux, les calcaires dominant, cependant, dans les deux parements.

B. *Examen interne* (fig. 19) :

L'entrée originelle, en cintre aplati, de la tour de Voroux se trouvait au *premier étage* sur la face nord-est, très près de l'angle nord; on l'atteignait par un escalier en bois escamotable au moment du danger. Le niveau d'accès, véritable cuisine-hall, comme à Fontaine, possédait une cheminée (disparue) et plusieurs placards. L'éclairage y était distribué par au moins deux fenêtres probablement à banquettes. De là, on descendait dans la *cave non enterrée*, voûtée en berceau et éclairée par deux fentes, actuellement noyées dans les deux portes. Il n'existe plus la moindre trace ni d'un escalier, ni d'une trappe.

La communication entre les étages s'effectue par des escaliers droits en bois logés contre la face sud-ouest, comme à Fontaine. La séparation des niveaux se rapproche aussi de celle de Fontaine; les entrants, à Voroux, s'articulent, cependant, avec des longerons au lieu d'être simplement posés sur eux.

L'*étage résidentiel +2* est éclairé par deux baies. Absence de cheminée et probablement de latrine.

L'*étage nocturne +3* ne possède qu'une seule fenêtre à double banquette remarquablement conservée (fig. 20). A partir de cet observatoire le châtelain de Voroux ou son guetteur distinguait les Awans et les Waroux s'épiant dans leurs maisons fortes respectives. Il n'y avait pas de latrine à ce niveau.

Il est, par conséquent, acquis que les ressemblances architecturales sont frappantes : masse, silhouette et plan terrier quasi identiques, dimensions voisines, niveaux en même nombre et à même fonction, structures, matériaux

et techniques analogues; les détails constructifs, comme la conformation extérieure des fenêtres, se comparent aisément. On se trouve donc visiblement devant *deux* exemplaires d'un *même* type de bâtiment : la *maison forte de plaine*. Qu'elle s'entoure d'eau (Fontaine) ou non (Voroux) n'importe guère : l'accès est en tout cas surélevé. La tentation n'est que trop forte de les ficher dans un même tronçon de l'histoire. Y est-on autorisé ?

HISTORIQUE

La terre ou mieux le "comté" de Hozémont relevait au XIIe siècle de la cour féodale de *Stavelot*. Gérard de Rulant, comte de Hozémont, est cité en 1176 (miles de Casa Dei), 1190, 1208, 1209 et 1213 (28). Il était un des rares chevaliers liégeois combattant à Steppes en 1213. Après cette date le titre de "comte" de Hozémont disparaît; celui-ci se dégrade en "châtelain". Et Ernest de Rye, qui écrivait entre 1590 et 1620, dit: "Monseigneur Gérard de Rulant, comte de Hozémont, *dernier de tel titre*, car ses successeurs se sont nommés simplement *chastelains* ou viscomtes de Hozémont, à cause de la multiplication de leur race qui appetissoit leurs revenus, de sorte qu'ils ne pouvoient fournir au train comtable" (29). Il semble que Gérard de Rulant s'identifie à Gérard de Fontaine, cité en 1218 (30). Comme si Gérard de Rulant, désargenté, ravalé au rang de simple "castellanus" s'était cambré au souvenir de son antique noblesse, car, *Fontaine était son alleu* (31), comme Rouveroit. Notons que le château de Hozémont a été détruit en 1298. Gérard de Rulant avait épousé la fille aînée d'Otton de Lexhy, qui habitait à 1 km. de Fontaine. Parmi leurs nombreux descendants (32) se distinguent le deuxième fils, Wéri de Fontaine, et le troisième fils, Antoine de Fontaine. Wéri de Fontaine est cité en 1235 et en 1253. Le fils aîné de Wéri, Renier Barnage de Fontaine (33), est déjà chevalier, donc adulte en 1239 et est encore en vie en 1280. Hemricourt rappelant (34) la fondation de la forteresse de Pas-Saint-Martin à Hozémont par Jean, petit-fils de Wéri de Fontaine, à la fin du XIIIe siècle, ne souffle mot de la construction du donjon de Fontaine. Peut-être que les souvenirs de l'auteur, clairs et précis pour la fin du XIIIe siècle, s'obscurcissaient quelque peu pour les époques *nettement* antérieures. Un entrefilet sur les Voroux semble le confirmer.

Voroux, qui plus tard s'adjoignit le hameau de Goreux



Fig. 18. Donjon de Voroux; face nord-ouest. Etat actuel.

pour former la commune de *Voroux-Goreux*, est distinct d'abord de *Voroux-lez-Liers*, riche fief dont les Baré sont seigneurs depuis 1339, ensuite de *Velroux* à 2 km de Voroux-Goreux. Ajoutons qu'on a parfois confondu Voroux et *W'aroux*.

Le premier seigneur connu de Voroux (35^a) est le *chevalier Badoux de Voroux*, quatrième fils de Hugues de Lexhy (35^b). "*Il out on fil nomeit messire Ameile (= Milart), doqueile je ne truue vins en escripte*" (36), dit Hemricourt. Après la disparition de ce fils de Badoux de Voroux, il faut attendre l'année 1276 pour noter la résurgence du nom de Voroux avec *Lambert de Voroux*, fils d'Ernard de Roloux. Cet Ernard de Roloux a trois fils : le chevalier Henri de Roloux, le *chevalier Lambert de Roloux* (35^c) ou de *Voroux* et *Milar de Voroux*. Lambert a épousé Mabilie, la fille aînée de Warnier (ou Amel), le Chien de Velroux, dont il a au moins trois enfants : Amel dit Milart, cité de 1314 à 1338, dont descendent les derniers Voroux, ainsi que deux filles.

DATATION

1) L'écho de la déchéance de Gérard de Rulant, "comte" de *Hozémont*, est fort révélateur : il a dû chasser plusieurs fils. *W'éri et Antoine* furent envoyés à Fontaine, où le premier fera souche. La maison forte toute *romane* a donc été élevée par le père pour ses deux fils et cela à une époque où ceux-ci sont adultes, probablement vers 1200-1205. Un dosage du radiocarbone dans un morceau de poutre extrait d'un boulin d'origine a donné la date de 1220, avec les réserves d'usage, c'est-à-dire ± 70 ans.

2) Le mémorable passage de Hemricourt : "En cely commencement des werres (d'Awans et de Waroux) deseurdictes (1290, suivant l'auteur) furent, par pluseurs des lignages deseurdis, encommenchiez et faites *pluseurs tours et atres fortreces* en ce païs, *por leur corps à uardeir...*" (37), applicable à la tour Antoine à Jemeppe-sur-Meuse (vers 1295) (38), à la maison de Pas-Saint-Martin (même date) n'est point de mise à Voroux, car il est évident que dès les premières escarmouches entre les familles d'Awans et de Waroux, dont les tours ennemies se dressaient à 2 ou 3 km. de Voroux, toute construction d'un "bloquehut" devenait impossible. Les Awans auraient riposté à la pose de la première pierre.

Il est tentant de considérer Lambert de Voroux comme le constructeur de sa demeure. Il est cité en 1276 et en 1280 (39). Il décède le 26-6-1282 (40); son fils aîné apparaît dans les textes entre 1314 et 1331 (35^c). Il n'est plus en 1338 (35^c). Il est donc logique d'admettre que le chevalier Lambert de Voroux est mort relativement jeune; son fils Amel pourrait être né vers 1270. Il *relance*, en tout cas, le nom de Voroux. Selon cette hypothèse, l'érection de la maison forte *romane* se serait effectuée vers 1270 et se rapprocherait, par conséquent, de celle du donjon de Villers-le-Temple.

Deux catégories d'arguments s'opposent à cette datation tardive. Certes, pris isolément ils peuvent paraître moins autoritaires; leur faisceau, par contre, a plus de prestance.

A. Voroux présente des *archaïsmes architecturaux*. Le confort général est réduit (41) : escaliers-échelles envahissants, absence de trappe à degrés pour descendre dans la cave (on a dû s'y glisser par un orifice dans la voûte, comme à Villeret), absence de foyer à l'étage seigneurial, voire de latrine incorporée (il est vrai que la tour ne disposait point de douves), puits extérieur, fenêtre unique à l'étage nocturne, guet limité à une direction. Les murs modérément épais (1,45 m dans la cave) et assez fermés, l'entrée surélevée constituent à peu près tous les éléments défensifs; il n'y a ni hourds, ni archères, ni créneaux.

B. L'apport *historique*, non plus, n'est pas négligeable. Si Voroux n'est cité ni dans les registres des fiefs d'Adolphe de la Marck, ni dans ceux d'Englebert de la Marck, il fait par contre l'objet d'une *censure* : le polyptyque de 1280 du chapitre de Saint-Lambert à Liège le révèle. Au paragraphe "Apud Vorus census" le chevalier Lambert intervient à plusieurs reprises (42); un passage surtout (p. 74) est fort instructif : "*Item dominus Lambertus miles XII modios spelte super curtem et domum suam hereditarie*". Annuellement le chevalier Lambert de Voroux paie en nature un cens de 12 boisseaux d'épeautre sur son exploitation agricole et *sur sa maison*. Cette demeure "assurée" est toujours conservée. Son appellation de "domus" est une première confirmation de la théorie suivant laquelle, à la campagne, quasi toutes les "domus" nobles du XIIe-XIIIe siècle étaient plus ou moins "fortes"; ce qui n'est plus le cas au XIVe siècle : d'où l'emploi de plus en plus fréquent du terme de "forteresse" pour qualifier la plupart de ces dernières (43). Apparemment Lambert n'a donc pas bâti la maison forte. Voroux, sa brasserie et ses terres sont simplement *loués*,

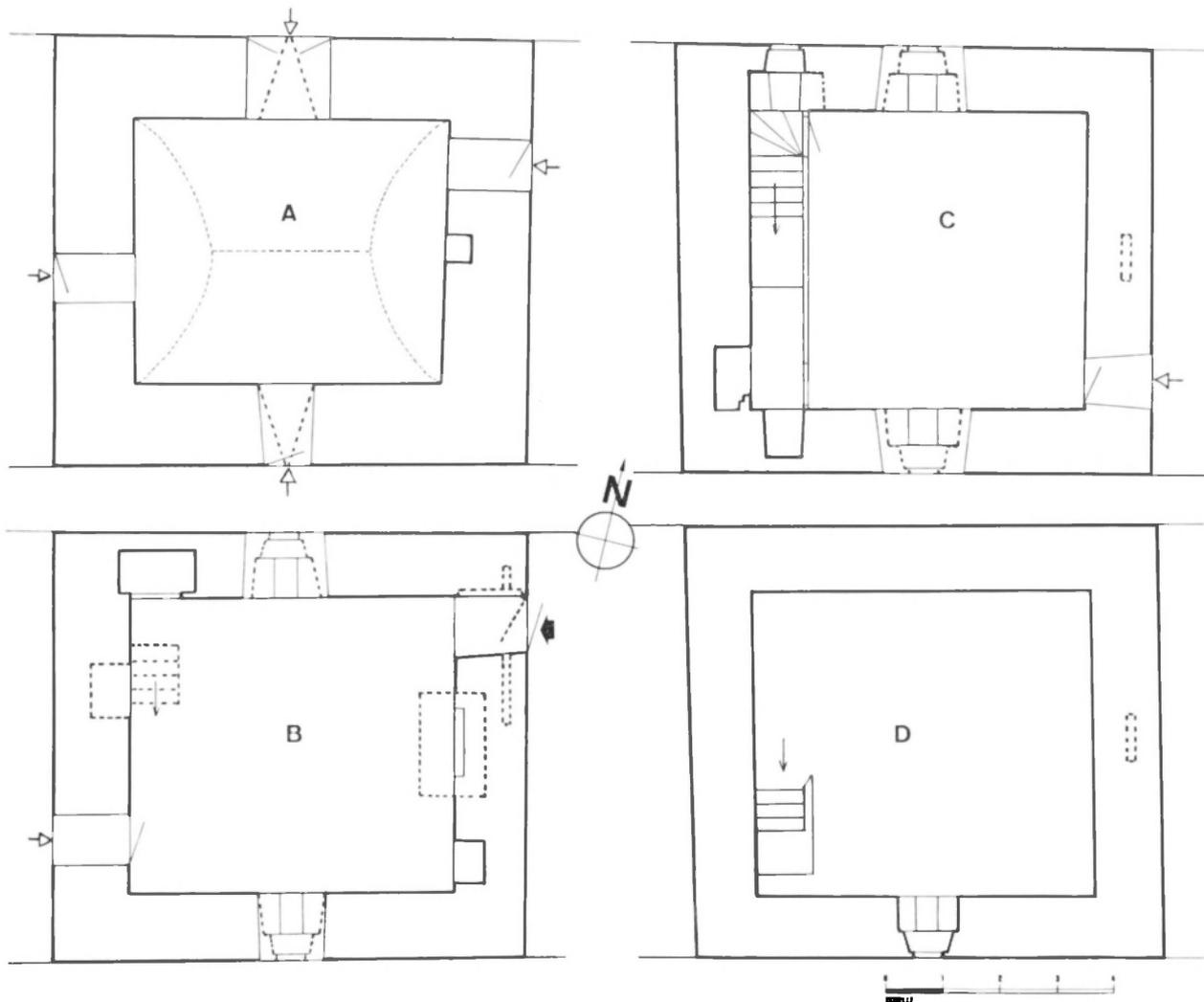


Fig. 19. Donjon de Voroux; coupes horizontales : A. Cave; B. Niveau +1; C. Niveau +2; D. Niveau +3.

mais *héréditairement*, c'est-à-dire de père en fils. Cependant, le père de Lambert, Ernard de Roloux, installé à Roloux, n'a ni élevé, ni même possédé Voroux : son nom et celui de son fils aîné le démontrent assez clairement. La censive a très bien pu débiter, au contraire, avec Lambert, disons vers 1270; "héréditairement" signifie alors "et pour mes enfants, après moi". Il va sans dire que les finances d'Ernard de Roloux peuvent avoir secondé son cadet débutant dans la vie; il l'aura "emménagé", mais non "chassé", au sens féodal du terme. Les chroniques liégeoises et les actes restent muets tant sur la fondation de Voroux que sur son acquisition par le chapitre de Saint-Lambert. Hemricourt, on l'a vu, cite

déjà des sires de Voroux, Badoux, puis son fils Amel, à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle. Badoux a dû être chassé vers 1175. Peut-être — *mais ce n'est qu'une pure hypothèse* — qu'une précaire, détruite lors de l'incendie de 1185, a transmis Voroux aux chanoines de Saint-Lambert. Cela expliquerait pourquoi Hemricourt si bien informé, en général, n'a point découvert d'écrit sur ce premier Amel de Voroux. Il faut ajouter qu'à l'époque, où vit l'auteur du "Miroir", Voroux avait rejoint, *indiscutablement*, le patrimoine du chapitre de la cathédrale. Deux points demeurent *obscur* :

1. Existe-t-il une relation familiale entre les Voroux de la première souche, Badoux et son fils Amel, d'une

part et ceux de la seconde souche, Lambert et son fils Amel, d'autre part? Un prénom commun dominant, relativement rare, Amel, est un signe positif assez mince. 2. Comment et pourquoi, à la mort du premier Amel, c'est-à-dire, dans la première moitié du XIII^e siècle, la terre de Voroux s'est-elle muée en censive? S'il s'agissait, à l'origine, d'un *allen*, alors une *précaire*, passée à cause de difficultés totalement insondables, semble s'imposer comme intermédiaire. Dans ce cas, il n'y a aucun lien direct entre les deux souches des Voroux. Autre hypothèse : si, au début, Voroux était un simple *fief* du chapitre, l'extinction de la première souche a pu modifier le "statut" de la terre de Voroux. Dans ce cas, non plus, aucun rapport entre les deux souches.

De tous ces raisonnements on peut conclure que la datation de 1175-1180 convient encore le mieux à la tour de Voroux, donjon pacifique, sans histoire (Hemricourt n'en parle pas) et où l'agriculture et le commerce de la bière l'emportèrent sans peine sur l'art militaire et la philosophie. Son intérêt, néanmoins, est considérable : sa configuration nous transmet un reflet de celle des "forteresses" primitives d'Awans et de Waroux, cette dernière en partie conservée.

GENERALITES

Que Voroux et Fontaine appartiennent au "style" roman se déduit sans hésitation du voûtement des caves, de la structure des fenêtres, de la conformation des niches, de la modénature des cheminées (Fontaine) et inversément de l'absence de tout critère gothique. Près de cent années s'étalent entre Fontaine et Voroux, d'une part et Jemeppe-sur-Meuse, d'autre part. Et cependant le même esprit, les mêmes attentions à la réserve prudente et au confort bien solide, les mêmes techniques sont toujours là. C'est que dans les contrées mosanes les commanditaires de tels bâtiments se méfiaient quelque peu de l'"ars nova" apparemment si léger, si délicat. Les "expériences" gothiques, d'ailleurs, font défaut sur la Meuse et les architectes y transplantent ce style tel quel, complètement émancipé comme à la collégiale de Dinant; ou bien ils resteront fidèles à leurs valeurs sûres. Les voûtes d'ogives de Meldert et de Corbais (44) sont impensables dans ces régions. Si l'on sépare les composantes architecturales en *militaires* et *résidentielles* (ou de confort), on peut noter parmi celles-là : l'entrée surélevée, l'obstacle aquatique (à Fon-



Fig. 20. Donjon de Voroux; niveau +3; face sud-est. fenêtre à double banquette. Etat actuel.
De cette fenêtre, on distingue Awans et Waroux.

taine), les murs assez épais et relativement fermés, mais également des déficiences graves : ni puits intérieur, ni archères, ni chemin de ronde à créneaux, ni hourds. Parmi les critères de confort, soulignons les larges cheminées, les banquettes, les placards, l'évier (à Fontaine), la latrine (à Fontaine), les caves à provisions, les greniers. Il est clair que les éléments martiaux, *tous de défense passive*, sont très peu convaincants. Ces "domus" peuvent, cependant, servir en période de guérilla et contre le banditisme; au XIII^e siècle, ces deux fléaux souvent se confondent et constituent, pour certains au moins, un réflexe de "défoulement".

L'architecte n'a pas rechigné, au contraire, sur le confort. Visiblement le "civil" a largement mordu sur le "militaire". Une seule famille de hobereaux (au sens large 6 à 8 personnes) y *habite* ou du moins *pent y habiter* toute l'année; sa ferme adjacente la nourrit; son chef peut remplir toutes les clauses du contrat féodal : protection, justice, administration, etc., mais les liens avec l'évêque de Liège et aussi avec la cité étaient nombreux, étroits et lucratifs :

"Et quoties mutare locum fastidia cogunt,

Transeo; et alternis rure vel urbe fruor. (45)"

L'assertion, suivant laquelle les maisons fortes constitueraient des ouvrages essentiellement militaires, est encore facilement démentie par l'aisance avec laquelle le prince les détruit, *quand il le veut*. Partisan des Awans, le châtelain de Hozémont, "forteresse" indubitablement plus imposante que Fontaine ou Voroux, n'esquisse aucune défense à l'approche de l'évêque Henri de Gueldre (46); il évacue et le prince démolit le château de fond en comble en 1298. Il faudra se résoudre à le reconstruire plus loin. Aussi, les maisons fortes n'apparaissent-elles pas dans les traités importants, comme les "forteresses d'état" telles que Logne et Mirwart. Tout au plus forment-elles l'objet d'innombrables contrats de "reddition ou de rendabilité" entre l'occupant et le prince. En vertu de ces conventions, toujours utiles aux deux parties, le vassal "ouvre" sa maison à son suzerain moyennant certains avantages, dont le plus décisif aura été fréquemment l'avance des sommes élevées nécessaires à la construction de la tour. Jean de Bohême et ses successeurs, enrichis par des mariages dorés, se révèlent astucieux dans l'élargissement de leur zone d'influence (47); ils raccolent des "hommes". Ces accords locaux assouplissent, régularisent, développent les guerres et les orientent vers les massacres en rase campagne, comme à Courtrai, Crécy, Rozebeke. Les escarmouches et les "mini-sièges" à la mode de Gislebert de Mons se muent petit à petit en affrontements massifs où la poliorcétique passe au second plan.

Si, pour les petits nobles, la tour n'est pas un attribut obligé (la majorité d'entre eux, à cause des frais, n'a jamais possédé de tour), celle-ci éclaire éloquentement leur "standing". Demeure ample, saine, sûre, confortable, bien pourvue grâce au rendement de sa ferme voisine, elle est toujours représentative d'une élite à racines rurales, à obligations urbaines (témoins) et religieuses (patronat) et à aspirations militaires difficilement contenues.

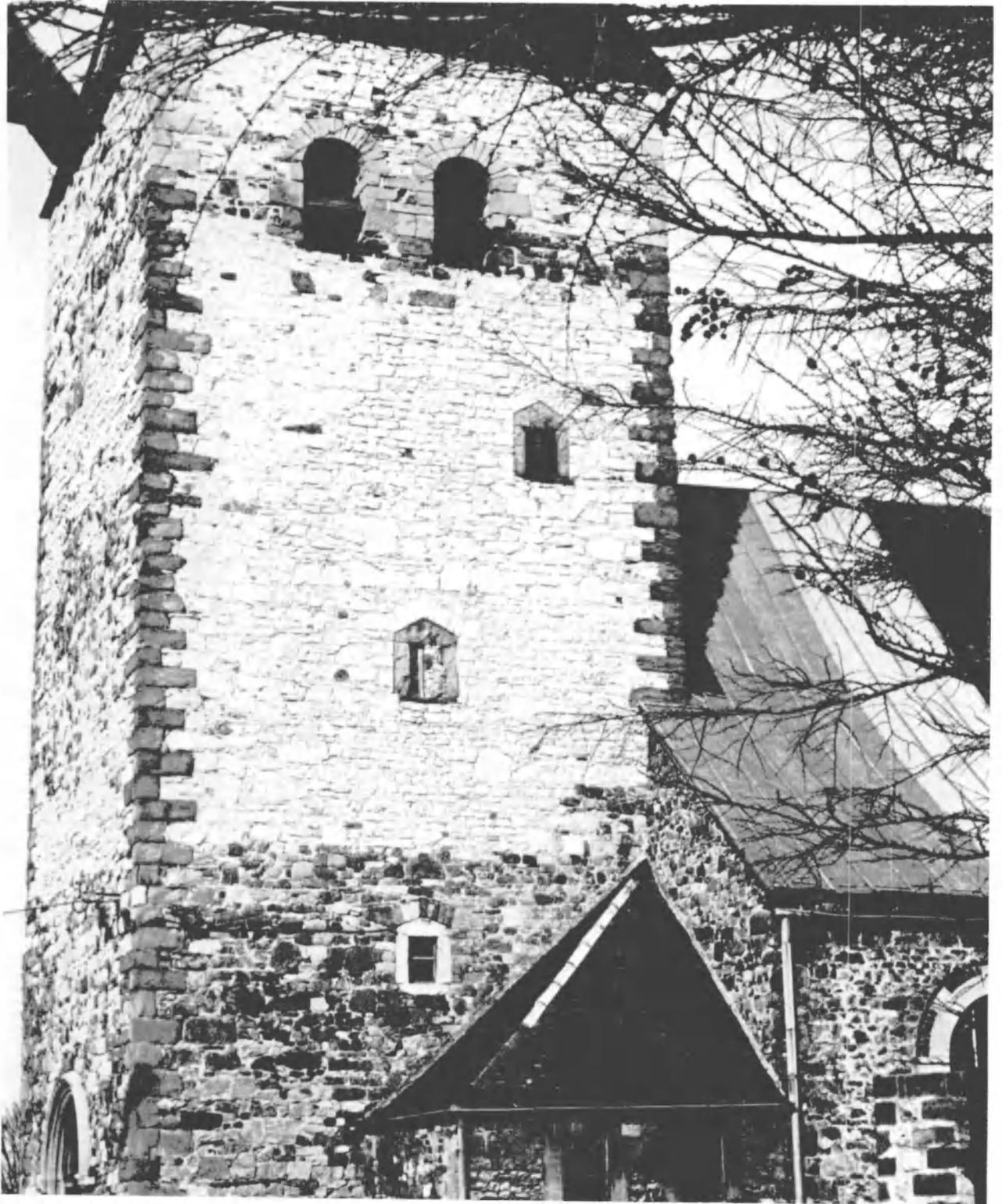


Fig. 21. La tour de Warsage; face sud. A noter : l'encadrement en calcaire de la fenêtre du niveau +1 et les encadrements en grès des niveaux +2 et +3.

LE “DONJON” DE WARSAGE

Après avoir traité in extenso des tours de Fontaine et de Voroux, deux exemples d'architecture *seigneuriale* (au XIX^{ème} siècle l'on aurait parlé d'architecture *militaire*), n'est-il pas extravagant de discourir en quelques lignes du “donjon” de Warsage (48) ? En fait, il s'agit de la tour de l'église actuelle (fig. 22); elle est de la variété “per se stans”, c'est-à-dire que les nefs s'appuient simplement contre elle. Suivant la coutume de Mortroux (49), de telles tours appartiennent aux paroissiens qui les paient et les entretiennent. On en a conclu qu'elles servaient à des fins laïques, avant tout défensives. L'une ou l'autre de ces tours-refuges paroissiales est un réemploi (50). Le “Bergfried” (51) du petit alleutier local, logé à vingt pas de là et déjà propriétaire de l'oratoire épaula assez logiquement l'églisette, la fermant à l'ouest, par le fait même. Plus tard, par l'extinction des “liberi” au XII^{ème} siècle et surtout au cours de la lente modification du climat religieux après le Concordat de Worms (1122) ces tours-refuges nobles sont échues aux “maîtres”. Est-ce le cas de Warsage ?

Fig. 22. Village de Warsage; vue du sud-est.
Au centre, l'église Saint-Pierre.





Fig. 23. La tour de Warsage; vue du nord-ouest.

La tour (fig. 21 et 23) de Warsage de section presque carrée (elle mesure 7,35 m. sur 7,10 m.) est orientée suivant les faces avec entrée originelle au sud-est, *du côté de l'église*. Elle a *cinq* niveaux (fig. 24) :

1) Le *rez-de-chaussée* (ou *niveau 0*), aux murs épais de 1,40 m. n'était pas voûté à l'origine; il était, alors, aveugle (ou quasi); une trappe, dont il reste peut-être un souvenir dans la voûte actuelle à poutrelles, le reliait au niveau supérieur. Il n'y a pas de "cave" à Warsage (52).

2) Le *niveau + 1* possède deux fenêtres (fig. 25 et 26) *sans* banquettes, sous *double* arc de décharge : l'inférieur en gros blocs de tuffeau jaune soigneusement équarris, le supérieur en petits moellons calcaires gris. A une date non précisée un crépi blanc, épais de 1 à 2 cm. a maquillé l'effet de couleur. Large *cheminée* (fig. 27) à piédroits calcaires et à manteau de bois; son corps est de section rectangulaire; son contre-cœur a été réparé. La cheminée est une "copie" de celle de Fontaine. Cet étage n'est pas voûté; on y accédait par l'église (53) (voir plus haut). L'entrée (fig. 28) est donc *surélevée*, comme dans la plupart des donjons; une échelle escamotable conduisait à la porte. Celle-ci, certainement assurée par de multiples pentures, de solides verrous et des barres de bois coulissant dans le mur, se réclinait dans une grande *niche rectangulaire*, épargnée dans la paroi méridionale. Considérée de l'intérieur, l'issue est *doublement* déchargée, comme les fenêtres du même niveau et son piédroit gauche est *régulièrement* maçonné en *gros* blocs calcaires. L'encadrement externe, en plein cintre, de cette porte a été recupéré et déplacé lors du percement ultérieur d'un accès supplémentaire, au nord. Les faces ouest des niveaux + 1, + 2 et + 3 sont aveugles par la présence d'un escalier ou peut-être d'échelles, comme maintenant.

3) Le *niveau + 2* (fig. 29) avait un plancher; les entrails sont posés sur des longerons nord et sud, eux-mêmes appuyés sur deux rangs de 4 corbeaux calcaires; au-dessus des entrails, les planches courent d'est en ouest. Son plafond a une constitution analogue. Eclairage par deux fenêtres (fig. 30) à une seule banquette et à décharge *unique* en calcaire.

4) le *niveau + 3* s'éclaire également par deux fenêtres identiques à celles du niveau + 2; le plafond toujours à trois couches est supporté par deux fois cinq corbeaux.

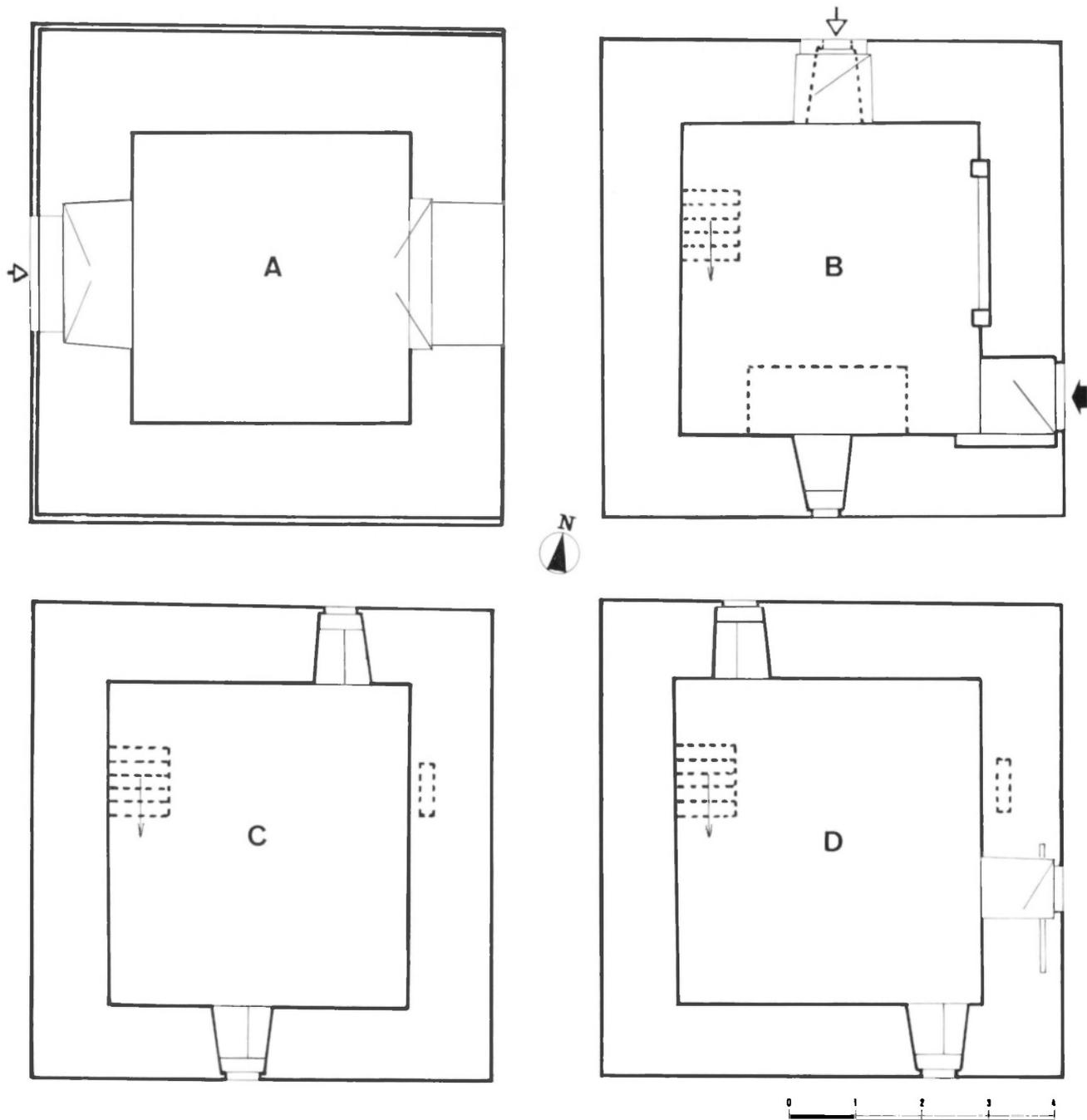


Fig. 24. Warsage; coupes horizontales du rez-de-chaussée et des niveaux +1, +2 et +3.



Fig. 25. Warsage; niveau +1; fenêtre sud; vue de l'intérieur. A noter : le double arc de décharge. La courte et grosse flèche, à gauche, indique le boulin où le bois fut prélevé en vue du C14.



Fig. 26. Warsage; niveau +1; restes de la fenêtre nord; vue de l'intérieur. A noter : le double arc de décharge. Accès actuel de la tour.

Une porte à piédroits et à linteau gréseux en bâtière (54) (une barre de sécurité assure l'accès) mord sur les niveaux + 2 et + 3 et dessert les combles de l'église. Elle ne peut en aucun cas être considérée comme une latrine transformée; son encadrement a été restauré.

5) Le niveau + 4 (fig. 31) est actuellement réservé aux cloches. Au nord et au sud furent percées, à l'époque moderne, deux fois deux ouïes en plein cintre. A l'ouest une haute et simple fente d'observation s'est muée tardivement en baie cruciforme (55). A l'est, subsistent deux menues fenêtres (56) à jour rectangulaire.

Leurs jambages et leur linteau en bâtière sont en grès, comme ceux des fenêtres des niveaux + 2 et + 3; mais, au niveau + 4, la décharge en mitre est formée de moellons de grès et de calcaire, alors qu'au niveaux + 2 et

+ 3, les décharges sont uniquement en calcaire. Les fenêtres de tous les niveaux possédaient des volets extérieurs (et non intérieurs); le volet était appendu à une tringle de fer soutenue par deux crochets du même métal. Le niveau + 4 montre des crochets encore en place. Cet étage, après l'incendie de 1561 (57) probablement, a été recouvert d'une voûte en berceau de mauvais aloi (décollements multiples) en blocs de tuffeau (58). Dans la voûte fut épargné un orifice entouré de briques en vue de l'entretien de la flèche. Vers cette époque l'église Saint-Pierre de Warsage fut profondément remaniée, comme de nombreuses églises de campagne (59).

La tour de Warsage n'a ni archères, ni hourds, ni créneaux. La défense ne peut être que passive.



Fig. 27. Warsage; détail de la cheminée du niveau + 1.

Certes, l'articulation *actuelle* entre la tour et la nef est imparfaite (Ceyssens l'avait déjà vu), mais il faut tenir compte de la reprise en sous-œuvre. Que la tour a été élevée en fonction de la nef et qu'elle ne s'est jamais dressée isolée, voilà ce qui appert de l'examen de la haute plinthe chanfreinée, présente sur les faces nord, sud et ouest de la tour, absente du côté de la nef. Jadis, la nef de la petite basilique avait 4 travées sur piliers.

Durant la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, les piliers furent remplacés en sous-œuvre par des colonnes à chapiteaux mosans fort secs (feuilles d'eau). Les 4 petites fenêtres percées entre de larges lésènes, en haut des murs goutterots, furent grossièrement aveuglées tant au nord qu'au sud. La basilique se trouva ainsi transformée en église-halle : les trois nefs s'abriteront dorénavant sous

le même toit et des fresques revêtiront les parois devenues disponibles.

Même si la nef de Warsage remonte au XI^{ème} siècle (60), l'ancien chevet plat (celui d'avant 1939) (61) percé de fenêtres en tiers-point est datable d'environ 1215.

En mars 1214, la future abbaye du Val-Dieu acquiert la dîme de Warsage (62); elle l'engage un instant; mais, elle la récupère en décembre 1214 (63). L'emprunt contracté a très probablement servi à payer un nouveau chœur. D'anciennes photographies du chevet confirment cette date. La forme du chevet (il est plat) peut être un souvenir cistercien, bien que de nombreuses églises liégeoises non cisterciennes possédassent un chevet plat (64).

L'édification du chœur n'a pas été la seule intervention architecturale au début du XIII^{ème} siècle. *La tour de défense a été élevée à la même époque : un vent de peur soufflait vers 1200 sur la population du comté de Dalhem.* En effet, le duc de Brabant Henri 1er, très expansionniste vers l'est, se heurtait au comte de Dalhem, Thierry de Hochstaden qui, très imprudemment, avait trempé dans l'assassinat, à Reims, du propre frère du duc, Albert, que le chapitre de Saint-Lambert venait d'élire évêque de Liège, malgré les prétentions de Lothaire, frère de Thierry (1192). Déjà en 1193, le duc s'emparait du château de Dalhem. Certes, Henri devait finalement démordre et évacuer; Thierry retrouvait son bien. Mais, en 1204, une nouvelle avance valut à Henri 1er de s'installer à *Maastricht* où il administrera définitivement la moitié de la ville. Or, on sait que le jeune duc était cruel, pillard, athée par moments. Ni Steppes, ni Bouvines n'empêcheront son fils de retourner à Dalhem. Les Brabançons reprirent ce château une première fois en 1229, une seconde fois en 1238; le comté leur échut, pour des siècles, en 1258. Les fréquents passages de bandes indisciplinées expliquent l'élévation de tours-refuges par et pour les vilains (65).

Les difficultés de datation, de compréhension des diverses parties architecturales proviennent du décalage plus apparent que convaincant entre le chœur "gothique" et la tour "romane" : ces deux parties devraient *nécessairement* remonter à deux époques relativement éloignées. Monsieur J.J. Boly est allé jusqu'à dater la tour du XI^{ème}-XII^{ème} siècle (66). Poser le problème en termes "stylistiques", c'est le laisser insoluble; il me semble beaucoup plus rationnel de confronter les *deux* élé-



Fig. 28. Warsage; accès primitif; vue de l'intérieur.
A noter : la double décharge, la niche de réclinaison de la porte et le jambage gauche de l'entrée; piédroit droit de la cheminée.

ments : *chœur* et *tour* à une date précise, soit p. ex. 1215. Or, personne ne contestera :

a) de placer l'ancien *chœur* de Warsage (celui d'avant 1939) au début du XIII^{ème} siècle; l'influence de l'art français s'affirme si nettement dans le tracé des fenêtres qu'on est autorisé de considérer ce *chœur* comme un pur transplant.

b) de situer la *tour* de Warsage vers 1215. La comparaison avec le donjon de Fontaine le prouve : les fenêtres de l'étage d'accès, à Warsage et à Fontaine, sont identiques tant dans leur conformation extérieure (encadrements en calcaire, décharges uniques en moellons) que dans leur conformation intérieure (doubles décharges, calcaire + tuffeau); l'entrée, dans l'angle, sous double décharge, calcaire + tuffeau est la même; la structure et la modénature des cheminées sont superposables. Or, Fontaine est daté de 1200-1205. *L'analyse poussée d'un donjon permet la datation de certaines tours d'église.* Acquis des plus important.

Les deux composantes, *chœur* et *tour*, sont donc contemporaines. Et, cependant, une *impression* formelle différente s'en dégage. Pourquoi ? Parce que le *chœur* et la *tour* répondent à des *impératifs* architecturaux essentiellement différents.

A. Les moines du Val-Dieu ont remplacé les menues baies romanes du *chœur précédent*, parce qu'ils désiraient modifier l'éclairage intérieur. Ils voulaient exalter l'autel, foyer du culte, en y déversant des flots de lumière matinale, grâce à des percements plus hauts, plus larges, ogivaux, absolument *fonctionnels*.

B. La *tour-refuge* de Warsage est une composante *militaire* d'un bâtiment hétéroclite, l'église. Son programme visait à sauvegarder, durant 48 heures, les quelque deux cents paysans du village. L'architecte les empila sur les 5 niveaux d'une solide tour, accolée à la nef (une économie pour l'abbé, une barrière protectrice supplémentaire ⁽⁵⁷⁾ dans la mentalité des vilains); tour apotropaïque, avec accès à l'étage, parois assez épaisses, fermées au maximum. *Observatoire* (ici les banquettes des niveaux + 2 et + 3 interviennent) et *refuge*, cette tour est parfaitement *fonctionnelle*. Ses petites fenêtres sont, en fait, des bouches d'air, des prises de lumière, des yeux d'espion; ce ne sont pas des archères. La tour de Warsage, à l'origine, n'est pas un clocher. Les com-

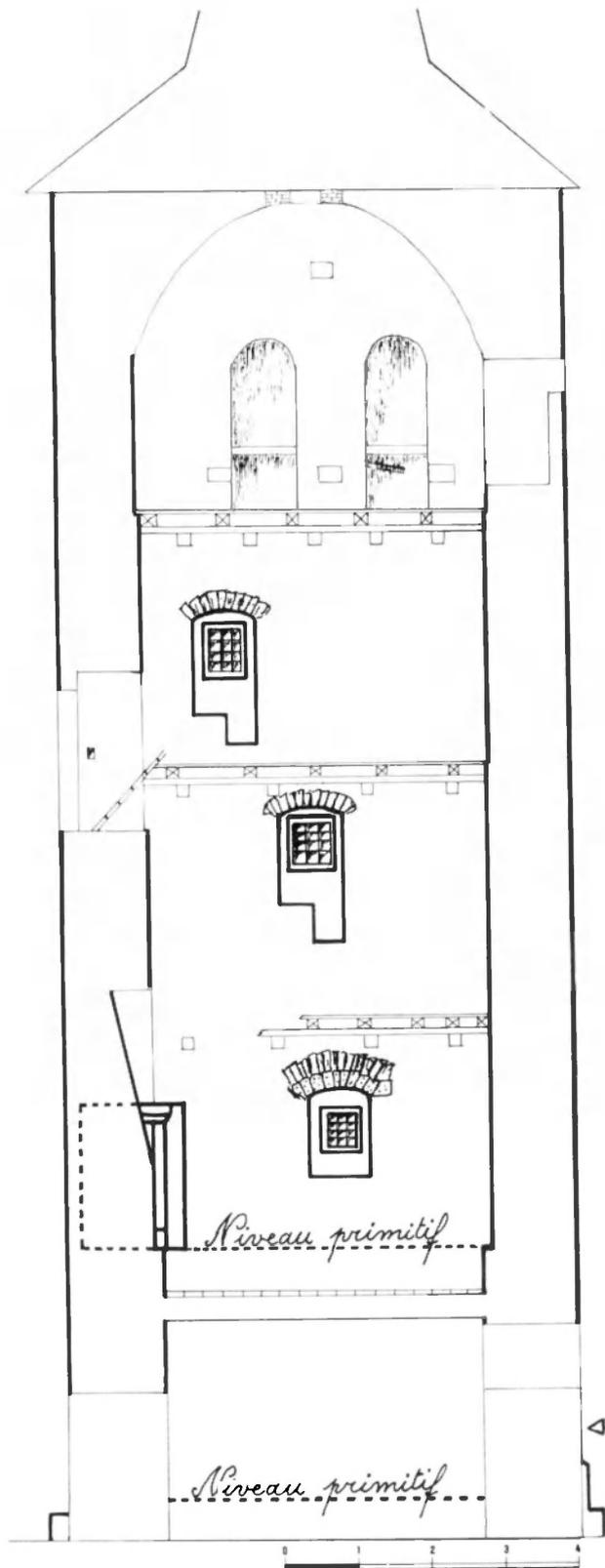


Fig. 30. Warsage; niveau +2; vue intérieure de la face nord; fenêtre à banquette et à décharge unique.

Fig. 29. Warsage; élévation intérieure; vue sur la face sud.

paraisons avec les campaniles italiens ou avec les clochers du XII^{ème}-XIII^{ème} siècle d'Ile-de-France et de Normandie sont à rejeter définitivement; ces tours, des clochers, appartiennent à l'art religieux. Les cousins de la tour de Warsage sont les "bewohnbare Bergfriede", les tours seigneuriales plus ou moins habitables, dont parle Piper (68). Le vrai "Wohnturm" dispose déjà d'un confort encore inconnu à Warsage (présence de placards, d'une latrine, de banquettes intramurales au niveau d'admission, etc.).

Tout, dans la tour de Warsage, ne remonte pas, cependant, à \pm 1215 :

a) La percée dans l'axe de l'église date de 1857, de même que les poutrelles de la fausse voûte séparant le rez-de-chaussée (= le porche actuel) du premier étage. Les chaînages d'angle immédiatement en-dessous du toit peuvent remonter également au XIX^{ème} siècle.

b) Les anglées de grès verdâtre, les œuïes, une grande partie du revêtement extérieur, surtout là où il est uniquement constitué de moellons calcaires peu érodés et d'un blanc éclatant, les encadrements des baies aux niveaux + 2, + 3 et + 4, le pavement en briques du niveau + 1 appartiennent à l'époque moderne, au XVI^{ème} siècle probablement. Mais les réparations furent soignées. Un tronçon de bois provenant d'un boulin du niveau + 1 (fig. 25) a été examiné par le procédé du C14. Il a fourni la date de 1500, avec les réserves habituelles. Les mêmes boulines se répètent à l'intérieur jusqu'au niveau + 4. Preuve de réfections importantes au XVI^{ème} siècle, comme l'examen de la face externe de la tour l'avait suggéré.

La tour de Warsage est donc une tour *communautaire*. Elle s'implante au "cœur" du village; très logiquement, elle s'accôle à cet autre centre de la communauté chrétienne médiévale qu'est l'église, puissance tutélaire suprême. Si les propriétaires sont différents "stricto sensu", il faut, néanmoins, faire observer qu'en principe ils ne s'opposent jamais.

Le "donjon du peuple" offre une architecture de *qualité*, l'égale de l'architecture religieuse, seigneuriale ou civile (69). Cela ne doit pas étonner outre mesure, car si les manœuvres pour creuser les fondations, charrier les matériaux, gâcher les mortiers, etc. sont fournis par les paysans de Warsage, les idées et les cadres, notamment

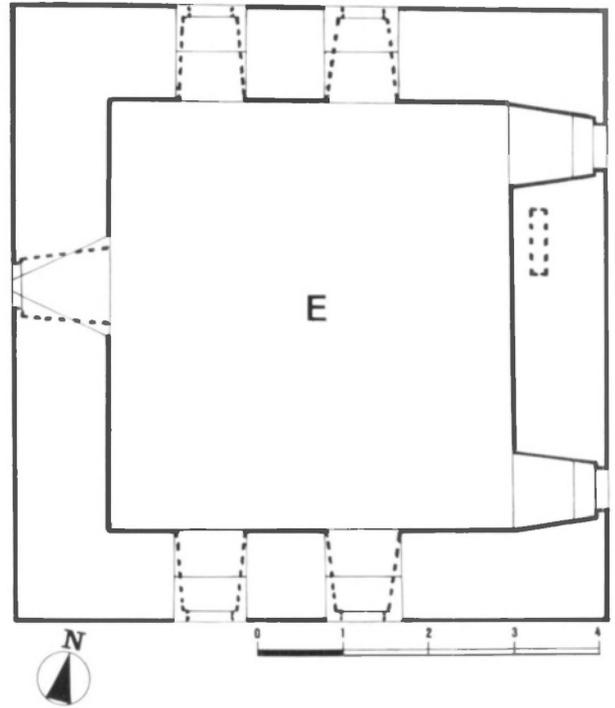


Fig. 31. Warsage; coupe horizontale du niveau +4.

les tailleurs de pierre, les maçons et les charpentiers, proviennent probablement des chantiers de l'abbaye du Val-Dieu, unique "école" d'architecture de la région. Et le vilain payera...

Que les ressemblances architecturales égarent les esprits les plus avertis, que les typologies aux racines en principe indépendantes peuvent "sous terre" se rejoindre, se passer et s'emprunter des éléments, se féconder mutuellement au point de produire des hybrides complexes à peine déchiffrables, aucun archéologue ne s'en étonnera. Dès leur genèse les tours obéissent à des déterminismes fonctionnels et formels variés. Une constante émerge, cependant : le climat historique, où baignent ces constructions, est absolument identique. Dans notre contexte social du XII^{ème}-XIII^{ème} siècle, l'*insécurité* est encore largement présente et les innombrables conflits dégènerent allègrement en massacres imprévisibles.

Epepegem, le 7 avril 1974.

- (1) Lamprecht Karl (1856-1915), historien saxon, fondateur de l'histoire économique du Moyen Age (volets allemand et français).
- (2) Cfr VERCAUTEREN (Fernand), *Luttes sociales à Liège (XIIIe et XIVe siècles)*, Bruxelles, 1946.
- (3) *Fontaine* ou mieux *Fontaines*, hameau de la commune de Horion-Hozémont, canton de Grâce-Hollogne, arrondissement et province de Liège.
- (4) *Voroux*, hameau de la commune de Voroux-Goreux, canton de Grâce-Hollogne, arrondissement et province de Liège.
- (5) Jérôme Munzer de Nuremberg, alias Monetarius, remarque en 1495 que "le sol (des environs de Liège) est tellement fécond que, à l'époque où le chaume a donné naissance à l'épi, il arrive à la hauteur d'un cavalier". Cfr CISELET (Paule) et DELCOURT (Marie), *Monetarius. Voyage aux Pays-Bas (1495)*, traduction du latin, Bruxelles, 1942, p. 62. Guichardin aussi a célébré "son terroir pour le grain". L'épeautre est un blé commun au Moyen Age.
- (6) Cfr VANDRIKEN (L.), *Un coin de la Hesbaye. L'ancien comté et l'ancien concile de Hozémont*, Liège, 1895, p. 129 à 132. Cet auteur avait déjà inséré un article assez voisin sur Horion-Hozémont dans le *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. III, (1883), p. 65 à 133.
- (7) Cfr BORMANS (Stanislas), *Les seigneuries allodiales du Pays de Liège*, Liège, 1867, p. 75 : "1453 : tour, vivier, prés, terres".
- (8) Cfr BORMANS (Stanislas), *ibidem*, "1603 : la thour si qu'elle soloit estre, et présentement château, depuis quelque temps bâti et édifié, etc.". Il faut lire 1613 et non 1603, si on se réfère à la p. 76 du même volume. "Depuis quelque temps" signifierait ici "depuis ± 60 ans".
- (9) Le dessin de Remacle Leloup dans de SAUMERY (Pierre-Lambert), *Les Délices du pays de Liège*, t. III, 2de partie, Liège, 1743, entre les pages 452 et 453, nous offre encore le château préclassique, "d'un goût ancien" en lisant le même de SAUMERY, *ibidem*, p. 453. Les travaux du complexe actuel n'avaient donc pas encore commencé; or, ils étaient terminés en 1755. On peut admettre que les transformations à Fontaine se sont inspirées d'une construction si voisine, jugée digne d'héberger le prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont qui y mourut en 1771.
- (10) A Gelmen-Gelinden, il s'agit d'une magnifique maison de maître, située Grote Steenweg, 98. D'après le propriétaire actuel, le bâtiment a été élevé après 1743 (contrat d'achat du terrain).
- (11) La maison à Saint-Trond est citée par PUTERS (A.), *Précisions sur l'architecture au Pays de Liège*, Verviers, 1942, p. 165. A Zoutleeuw, une maison située Markt, 20, et datant de 1599, a été transformée en 1763. Le linteau de sa porte correspond aux linteaux des baies de Fontaine.
- (12) Je dois à feu le comte Joseph de Borchgrave d'Altena la description du mobilier du château "moderne" de Fontaine.
- (13) Cfr de SAUMERY (Pierre-Lambert), *Les Délices du pays de Liège*, t. III, 2de partie, Liège, 1743, p. 389.
- (14) Les auteurs allemands ont jugé bon de diviser les châteaux en deux catégories irréductibles, suivant l'assiette de l'édifice : "Niederburgen" et "Höhenburgen", avec, à l'origine, une différence de mentalité.
- (15) Différend des Awans et de Waroux (1290-1335) et Guerre de la Vache (1272-1274).
- (16) Il existait une maison forte rectangulaire à Lexhy, dès le XIIe siècle (traces dans l'étang). Suivant de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. I, *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910, p. 10, Libert de Warfusée et Agnès d'Awirs, sa femme, achetèrent la seigneurie (= "acquestez") de Lexhy; la chapelle castrale a conservé sa tour romane. Les reliefs permettent de suivre le château à partir du 2-2-1330. Cfr PONCELET (Edouard), *Les fiefs de Liège sous Adolphe de la Marck*, Bruxelles, 1898, p. 352 et 353 : "Entour le Chandeleur devant (1330), relevat ledis Gerars le chastial de Leski et terres vaillans". Et encore à la p. 366 : "Ernals de Harduemont relevat a Muhalt le forte maison et le manoir de Lexhi, terres, preiz, bracines". Relief du 25-3-1333.
- (17) Cfr UBREGTS (Dr. William), *Un donjon d'habitation de l'ancien duché de Brabant. La Tour des Sarrasins à Alvaux dans Wavriensia*, t. XXII, (1973), p. 21 à 60.
- (18) Cfr GENICOT (Luc-Fr.), *La "Vieille Tour" d'Amay. Maison forte de l'avoué du prince-évêque au XIIe siècle ? dans Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. III, (1973), p. 58 à 85.
- (19) Cfr UBREGTS (Dr. William), *Un habitat noble à la fin du XIIIe siècle. La Tour Antoine à Jemeppe-sur-Meuse dans Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. III, (1973), p. 137 à 155. A Jemeppe, il n'y a aucune trace d'un pont-levis.
- (20a) Il n'est pas exclu qu'elle existât encore en date du 20-8-1908 suivant un articulet signé E.P. sur une visite au château de Fontaine, paru dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 3e année, n° 9, septembre 1908, pp. 83-84.
- (20b) Le docteur BOVY (J.P.P.), *Promenades historiques dans le pays de Liège*, t. II, Liège, 1839, p. 221 a déjà lu cette date. Or, en 1839, la mode des inscriptions romantiques, en Belgique, n'est pas encore lancée.
- (21) Dans nos régions, aucune église, aucun château du Xe siècle ne porte une inscription chronologique.
- (22) A ce moment, Raes d'Ans, bourgmestre de Liège, et sa femme Jeanne de Poulseur possèdent Fontaine. Cfr BORMANS (St.), *op. cit.*, p. 76 et VANDRIKEN (L.), *Un coin de la Hesbaye. L'ancien comté et l'ancien concile de Hozémont*, Liège, 1895, p. 131.
- (23) Il n'y a plus de trace des volets intérieurs, qui ont, sans doute, existé.
- (24) Les décharges sont en moellons calcaires; les grès sont presque absents.
- (25) Les doubles décharges existent au premier étage de la tour de Warsage (voir plus loin).
- (26) Cfr UBREGTS (Dr. William), *Les donjons. La Haute Tour de Villeret. Analyse archéologique et sociologique d'une maison forte*, Louvain, 1973, p. 58. A Villeret, toutefois, les voussettes étaient en briques.
- (27) Le docteur BOVY (J.P.P.), *idem*, p. 219 décrit brièvement le donjon de Voroux : "Voroux... un donjon, à la droite de la route, qui a trois étages sans y comprendre le rez-de-chaussée. Les chambres sont à l'intérieur de 26 pieds carrés.

Les murs ont de 5 à 6 pieds d'épaisseur. Cette tour fait partie de la ferme de M. le notaire L...". Le confrère se trompe dans les chiffres. Surface intérieure au rez-de-chaussée : ± 25 m². Les murs ont ± 1,45 m. d'épaisseur, en bas.

(28) Cfr de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. II : *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1925, p. 262. En 1208, il fait partie de la "familia Sancti Lamberti" (cartulaire de l'abbaye d'Alne, fol. 224 v^o) suivant de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *idem*, p. 442.

(29) Cfr de RYE (Ernest), *Traicté des maisons nobles du pays de Liège*, Liège, 1870, p. 99-100. Il écrivait de 1590 à 1620.

(30) Gérard de Fontaine est cité dans BORMANS (Stanislas), *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, t. I, Bruxelles, 1893, p. 184. Il est identifié avec Gérard de Rulant dans de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. II : *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1925, p. 262, note 1.

(31) Cfr de BORMAN (C.), BAYOT (Alph.) et PONCELET (Ed.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. III : *Le Traité des Guerres d'Awans et de Waroux*, Bruxelles, 1931, p. 167. Une charte du 15-10-1272 mentionne encore Barnage de Fontaine parmi les hommes allodiaux. Elle se trouve dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège.

(32) Les arbres généalogiques des maisons de Fontaine, de Horion et de Hozémont se trouvent au tome II des *Œuvres de Jacques de Hemricourt* déjà cité (ordre alphabétique), respectivement aux pages 212-213, 259-260 et 262.

(33) L'illustre philosophe Godefroid de Fontaine, auteur des *Quodlibets*, était un des petits-fils de Wéri de Fontaine.

(34) Cfr de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. I : *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910, p. 246 : "le viez voveit de Horion, qui out on fil qui fist la fortrece do Pas Saint Martien, deleis l'hozemont".

Cfr de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *idem*, p. 486.

(35a b c) Les arbres généalogiques des familles de Lexhy (b), de Roloux (c) et de Voroux (a) se trouvent respectivement à la p. 286, à la p. 355 et à la p. 391 chez de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. II : *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1925.

(36) Cfr de BORMAN (C.) et BAYOT (Alph.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. I : *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910, p. 486.

(37) Cfr de BORMAN (C.), BAYOT (Alph.) et PONCELET (Ed.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. III : *Le Traité des Guerres d'Awans et de Waroux*, Bruxelles, 1931, p. 6.

(38) Cfr note 19.

(39) Cfr van DERVEEGHDE (Denise), *Le Polyptyque de 1280 du chapitre de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1958, p. 73 à 75. Lire les textes sous la note 42. Dans son compte rendu, paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 37, (1959), p. 813-817 JORIS (A.) voudrait repousser la date du polyptyque jusqu'en 1307-1308 au moins.

(40) Cfr de BORMAN (C.), BAYOT (Alph.) et PONCELET (Ed.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. III : *Le Traité des Guerres d'Awans et de Waroux*, Bruxelles, 1931, p. 191. Il a été enterré à Fexhe-le-Haut-Clocher. Cfr NAVEAU de MARTEAU (Léon) et POULLET (Arnold), *Recueil d'Épigraphes de Henri van den Berch*, t. II, Liège, 1928, p. 261, n^o 1967.

(41) Un confort réduit n'est pas toujours dû à un archaïsme, évidemment.

(42) Cfr van DERVEEGHDE (Denise), *op. cit.*, p. 73 : "Dominus L miles XV sextaria et dimidium spelte cum XI sextariis et terciā avene pro XXVIII virgis magnis VI parvis et II terciis".

A la p. 74 : "Item dominus Lambertus miles XII modios spelte super curtem et domum suam hereditarie. Item ipse idem LI modios super braxinam suam hereditarie".

A la p. 75 : "Dominus L miles VI sextaria et dimidium pro IIII virgis magnis... Dominus Lambertus miles XIII sextaria et dimidium et dimidiam quartam (pro bonuario XXV sextaria)".

(43) Cfr UBREGTS (Dr. William), *Les donjons. La Haute Tour de Villeret. Analyse archéologique et sociologique d'une maison forte*, Louvain, 1973, p. 137 à 139.

(44) Meldert-lez-Tirlemont et Corbais possèdent un petit donjon dont le premier étage est voûté d'ogives.

(45) AUSONE (environ 310 - environ 395), *De Herediolo*, vers 31 et 32.

(46) Cfr de BORMAN (C.), BAYOT (Alph.) et PONCELET (Ed.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. III : *Le Traité des Guerres d'Awans et de Waroux*, Bruxelles, 1931, p. 6 : "Mais ly castelains n'out nint conseilhe de ses amis qu'il wardaste sa fortrece, car elle n'estoit nint forte asseis pour teil siege à soffrir; se fist tot sa fortrece vuider, sy que ly evesques le trovait vuide et l'abatit".

(47) Cfr VERKOOREN (A.), *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, vol. I, Bruxelles, 1914, passim.

(48) Warsage, commune du canton de Dalhem, arrondissement et province de Liège. Les tours fortifiées des églises de la Thiérache s'appellent volontiers "donjons". Elles ne remontent qu'au XVI^e ou au XVII^e siècle.

(49) Cfr CEYSSENS (abbé J.), *Les bans, seigneuries laïques et immunités ecclésiastiques du pays de Dalhem, spécialement au XV^e siècle*, Liège, 1929, p. 159. Mortroux est un village non loin de Warsage. Le record de Mortroux, dans sa forme, date du XI^e siècle; la coutume serait bien plus ancienne. Elle détermine les obligations du décimateur, du "vesty" (= desservant) et des "maswirs" (= paroissiens). Ceyssens y revient dans *Anciennes églises et vieilles tours*. Ledebert, 1924, p. 20 et 21. Il y écrit que la tour était le donjon... ou plutôt le refuge des paroissiens aux temps troublés que vivaient nos ancêtres du XI^e, XII^e et XIII^e siècle. Le record de Mortroux précise : "Les maswirs et surcécants doyent la thour de fons en comble". La nef doit être entretenue par le décimateur; les collatéraux sont aux frais des paroissiens.

(50) Comme les tours de Wierde, de Florée, de Zétrud. Cfr GENICOT (Luc-Fr.), *La tour seigneuriale et l'église romane de Wierde* dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 54, (1967), p. 110 à 156.

(51) Bergfried = tour-réduit non habitable. imparfaitement traduit par "donjon" ou par "beffroi".

(52) Les donjons d'habitation de la noblesse possèdent presque toujours une cave voûtée ou "bome", comme à Alvaux, Amay, Eynatten, Sart-Tavier. Villeret avait deux "caves" superposées. La "cave" supérieure de Villeret est, en fait, un rez-de-chaussée défensif.

(53) Comme à Kortessem, Leefdaal (Sainte-Vérone), etc. Le rez-de-chaussée y est voûté.

(54) Vue par les combles, cette porte ressemble très fort aux fenêtres des niveaux +2, +3 et +4 considérées de l'extérieur : mêmes encadrements en grès notamment.

(55) Une sacralisation, sans doute.

(56) Des fenêtres à peu près semblables se retrouvent dans un grand nombre de donjons : Abée, Anthisnes, Poulseur, etc.

(57) En 1561, la tour fut foudroyée; cet accident fut le motif ou l'occasion de réparations et de transformations étendues.

(58) Le tuffeau est plus léger que le grès ou le calcaire. Le voûtement des étages supérieurs est fréquent en Ecosse et en Irlande. La plupart de ces cas datent du XV^e et du XVI^e siècle.

(59) Cfr LANOTTE (chanoine Albert), *L'adaptation des églises au XVI^e siècle* dans *Trésors d'art dans l'ancien doyenné de Havelange, exposition de Flostoy*, Liège, 1970, p. 45 à 48.

(60) En fait, l'église Saint-Pierre de Warsage est citée pour la première fois en 1164. Cfr FRANQUINET (G.D.), *Bere-deneerde Inventaris der Oorkonden en Bescheiden van de Abdij Kloosterrade...*, Maastricht, 1869, p. 25-26.

(61) Le chœur gothique à chevet plat a été copié par le chœur néo-gothique actuel en 1939. A cette époque on a voulu agrandir l'église en intercalant un transept. Je dois à l'obligeance de l'abbé Mevers, curé de Warsage, d'avoir pu examiner des photographies anciennes fort expressives. Il a par ailleurs écrit une *Histoire de Warsage*, éditée en 1973. BONJEAN (Roger) a rédigé une brève étude (dactylographiée) sur l'église romane et la tour de Warsage. Photographies fort belles de Lucia RADOCHONSKA.

(62) Cfr RUWET (Joseph), *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XIIe-XVe siècle)*, Bruxelles, 1955, p. 5 et 6 : "Ego, comes Lutherus de Are... recognosco etiam quod Renerus miles dictus Vlegel decimam quandam in dicta villa Werste... fratribus pro XV marcis vendidit". 29-3-1214, nouveau style.

(63) Cfr RUWET (Joseph), *op. cit.*, p. 6 et 7 : Lidolphe, grand-prévôt de Hildesheim, archidiaque et coître de Liège, déclare que Guy, successeur de Charles, abbé de Hocht (= plus tard Val-Dieu), a racheté les revenus (= redditus) de l'église de Warsage donnés en gage à Arnold, *chevalier de Warsage*, sous son prédécesseur; 24-12-1214, nouveau style. C'est la première mention d'un chevalier de Warsage et cet Arnould était un des fils d'Arnould de Bombaye. Il n'habitait évidemment pas la tour ici analysée; sa "domus" et l'exploitation agricole attenante ont été l'objet d'une transaction le 22-7-1242 suivant RUWET (Joseph), *op. cit.*, p. 63. Il est clair aussi que l'"histoire" de Frankenburg recueillie comme une *tradition locale* n'est qu'une pieuse *légende*. Suivant celle-ci, ce mystérieux seigneur de Warsage, au XIe siècle, ne serait point retourné de la croisade et sa demeure aurait dorénavant servi de tour à l'église. L'étude de la tour a non seulement démontré qu'elle n'était pas habitable, mais encore que l'oratoire lui a toujours servi d'entrée. De plus, il est fort rare, au XIe siècle, qu'une famille choisisse comme patronyme le nom d'un château (ici *Franken borg*). Cfr BORNHEIM (Werner gen. Schilling), *Rheinische Höhenburgen*, t. I, Neuss, 1964, p. 254 et suiv. Selon DEL VAUX de FOURON (Henri), *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, 2de éd., Ire partie, Liège, 1841, p. 453 l'on pouvait encore voir quelques restes du château de "Frankenburg" dans une prairie, non loin de l'église. Il est impossible de dire qu'il s'agit là des restes de la demeure d'Arnould de Warsage.

(64) A Liège, les chevets plats n'étaient pas un monopole des cisterciens. Dans la tradition liégeoise des chevets plats, notons: Saint-Antoine (franciscains), Saint-Christophe (béguinage), Saint-Barthélemy, l'ancien chœur de Saint-Paul, etc.

(65) Comme peut-être à Cheratte (disparue), à Mortier, à Bombaye, etc.

(66) Cfr l'article Warsage, signé J.J. BOLY dans *Dictionnaire des Eglises de France* (sic), volume V-c, *Belgique et Luxembourg*. Paris, 1970.

(67) Barrière psychologique d'abord; et puis, l'église fait fonction de "forebuilding" en quelque sorte (cfr les "keeps" anglais). Le mur du cimetière intervenait également dans le "système" défensif des vilains.

(68) Cfr PIPER (Otto), *Burgenkunde*, cd. anastatique d'après la 3e éd. de 1912, Francfort-sur-le-Main, 1967, p. 227 à 235.

(69) Sur les "Steenen" des marchands, consulter van de WALLE (Adelbert), *Ueber die Besondere Problematik und Methode des Mittelalterlichen Hausbauforschung in Städten* dans *Château-Gaillard*, t. II, (1967), p. 113 à 119. Il y traite de la tour Baudouin à Oudenaarde. Cfr MORTET (V.) et DESCHAMPS (P.), *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Age*, t. II, XIIe-XIIIe siècle, Paris, 1929, p. 98. HEERS (Jacques), *Le clan familial au Moyen Age*, Paris, 1974, p. 190 à 217. HEINS (Armand), *Les Steenen et les Hoven en Flandre* dans *Annales de la fédération historique et archéologique de Belgique*, t. XX, (1907), p. 384 à 405. "Steen" peut aussi signifier "Château" comme le "Gravensteen" à Gand, le "Steen" de Termonde, etc.

